

LE PEUPLE BRETON



LES BRETONS VEULENT AMÉNAGER LE TERRITOIRE
PARIS RÉPOND
PAR DES
LACRYMOGÈNES !



B 92009 - 534 535 - F: 3,50 €



Menaces sur les festivals de Bretagne ?



CARHAIX GOLF

Vallée de l'Hyères

Le golf

Carhaix Golf convient à tous les golfeurs. Aux débutants, il propose une approche pédagogique et ludique du golf, avec un terrain de découverte pour tous les âges et le prêt de l'équipement. Quant aux golfeurs expérimentés, ils profiteront du parcours 6 trous pour exprimer leur talent.

Un espace de loisirs

Situé dans la magnifique vallée de l'Hyères, Carhaix Golf est au cœur d'une zone de loisirs de plein-air où se côtoient des circuits de randonnée, un parcours d'orientation, un accès pour le canoë-kayak, un centre équestre et un parcours acrobatique dans les arbres : l'accrobranche.

practice
putting green
parcours compact 6 trous

Traoñienn ar Stêr-lêr

Ar golf

Golf Karaez a zere ouzh an holl c'holferien. D'an deraouidi e vez kinniget tostaat d'ar golf gant doareoù pedagogel ha dre ar c'hoari, war un dachenn dizoleiñ mat evit an dud a bep oad ha gant dafar a vez prestet dezho. Ar c'holferien arroutet, int, a denno o mad eus an hentad 6 toull evit ezteuler o barregezh.

Un takad dudi

E traoñienn hollgaer ar Stêr-lêr emañ Golf Karaez, e kalon un takad dudi dindan an amzer, ma'z eus troiadoù-bale, un hentad reteriñ, un diazlec'h canoe-kaiak, ur greizenn varc'hegezh hag un hentad troioù-ouesk er gwez : krapvrankañ.

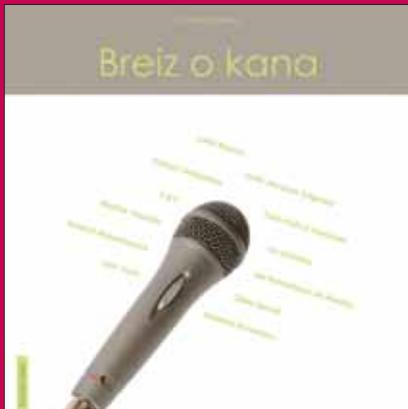
Pleustriñ golf
Glazenn bleustriñ
Hentad berr 6 toull



Hent Kernigez – Karaez-Plougêr
02 98 93 79 19 / www.carhaixgolf.com

Nouveautés chez Emgleo Breiz

Les artistes s'expriment en breton



Breiz o kana

Marie Kermarec

En breton

Pour la première fois en breton : une douzaine de rencontres avec les noms les plus prestigieux de la chanson bretonne, Servat, Favennec, Kemener, Les Goristes, Marthe Vassallo, Les Ramoneurs de Menhirs...

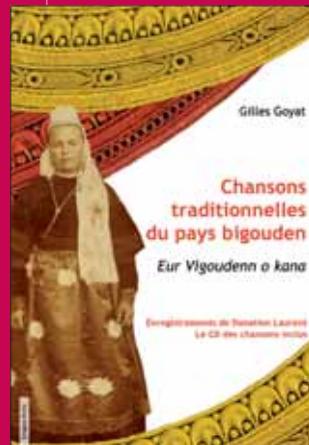
Le roman coquin de vos vacances !

Seks-ha-fars

J. C. Bozec

En breton

Gag ou roman d'anticipation ? Une histoire d'amour dans une société libérée. Le récit se déroule dans les Monts d'Arrée. Le premier roman de J.C. Bozec.



Chansons traditionnelles du pays bigouden

Gilles Goyat

Inclus : le CD des enregistrements de Donatien Laurent.

Un témoignage inédit sur le répertoire de tradition orale en pays bigouden.

Les noms de famille et leur histoire

De Quimperlé aux Montagnes Noires

Jean-Yves Plourin - Pierre Hollocou

Pour en savoir plus sur les Pérez, les Pouliquen, les Cochevellou, et les autres... Une recherche fascinante.



Gast alatô !

Petit lexique du breton parlé à Lampaul, à Plouarzel et à Trézien

Yann Riou

Les Léonards ne sont pas aussi austères ni aussi religieux qu'on le dit : découvrez-le donc par le biais du vocabulaire ! Apprenez en même temps le breton du monde maritime.

En librairie

www.emgleobreiz.com

Emgleo Breiz 10 rue de Quimper 29200 Brest - 02 98 02 68 17 - emgleo.breiz@wanadoo.fr

LE PEUPLE BRETON

Écrire sur le monde du travail

Autant le savoir : écrire sur le monde du travail, c'est se mettre en dehors de la littérature. Des romans comme *Les Vivants et les Morts* ou *Notre part des ténèbres* ne jouissent d'aucune considération auprès de la critique littéraire et, plus largement, des médias. Ils peuvent susciter de l'admiration, mais pas de considération : ils ne sont pas considérés comme des œuvres littéraires. Au mieux, on leur accordera la valeur de « témoignage », au pire, celle de « reportage ». Dès lors, l'admiration n'est qu'une élégante façon de les tenir à l'écart.

Placé sur un piédestal, le livre – voire son auteur – est placé hors de vue du lecteur. L'admiration dispense de déterminer ce qu'il dit, de s'interroger sur sa forme, sur son art, sur la fameuse « image dans le tapis » qui, pour James, désignait l'âme même d'un roman. Admiré, offert à l'admiration, le roman qui s'aventure dans les usines, qui met en scène les conflits sociaux, est comme retiré du monde ; il devient un objet exotique qui, à la fois, plaît et inquiète comme plaisent et inquiètent les membres d'une tribu sauvage, ses mœurs, ses coutumes, son art. C'est un objet que l'on veut bien voir au musée des œuvres importunes, mais qu'il serait de mauvais goût de garder chez soi.

À côté de l'admiration, l'autre moyen de tenir à l'écart les livres sur le monde du travail est de mobiliser contre eux les jumeaux « caricature » et « manichéisme ». Décrire les relations de la direction d'une entreprise et des employés, notamment au cours d'une grève, est nécessairement « caricatural » et le propos, par nature, « manichéen » (même si, au passage, ceux qui utilisent cet adjectif n'ont pas la moindre idée de ce qu'était le raffinement et la profondeur de la théologie du prophète Mani ; mais passons). Si l'admiration peut être considérée comme une arme, la caricature et le manichéisme sont les deux boucliers brandis par la critique bourgeoise et petite-bourgeoise dès que paraît un livre sur le monde du travail. C'est sans doute une des raisons qui font que tant d'auteurs préfèrent ne pas s'y risquer...

On pourrait ajouter, mais c'est une évidence, que le plus souvent cette arme et ces boucliers ne sont pas nécessaires, le silence se montre plus efficace que tout cet arsenal. On ne parle pas de « ça », comme a pu le dire récemment, à propos de *Notre part des ténèbres*, la responsable des pages littéraires d'un quotidien...

Mes livres sont bâtis sur des fondations documentaires très solides et très profondes, mais ils sont tout entiers de fiction. Une fiction qui agresse la réalité pour mieux la révéler. D'une certaine ma-

nière, mes livres font peur. Plus peur que la réalité qu'ils décrivent, à cause justement de la violence de cette réalité, exposée ici sans les filtres et paravents habituels déployés par les médias.

Ils font d'autant plus peur qu'ils sont écrits au présent. Au présent, pour une raison évidente : je parle du réel, c'est-à-dire de ce qui ne va pas aujourd'hui, en France et dans le monde. Au présent aussi, pour signifier que ce temps est l'objet d'un enjeu majeur sur le plan social, politique et économique. Toutes les organisations patronales défendent comme modèle du futur pour l'emploi :



DR

Gérard Mordillat
Écrivain

l'intermittence. C'est pour cela que le conflit sur cette particularité du travail dans les professions du spectacle dure depuis si longtemps : il sert de prototype, de poisson-pilote, de modèle de réflexion. Qu'est-ce qu'un intermittent ? C'est quelqu'un qui n'a pas d'horizon au-delà de la journée travaillée, du cachet. Quelqu'un qui vit dans un perpétuel présent. Pour que ce prototype soit opérant dans tous les domaines de l'industrie, cela suppose qu'il n'y ait plus de passé. Aussi on attaquera sans cesse le Code du travail, les lois sociales, le souvenir des luttes qui ont conduit à l'obtention de ces droits – disqualifiés dans le

discours patronal comme « privilèges acquis » – et qu'il n'y ait plus non plus de futur, qu'une précarité permanente devienne la règle au nom de la flexibilité. Le présent de mes livres parle de ça, de cet enjeu sur le temps, de la disparition programmée du futur et du passé dans la société libérale où l'on adore le dieu Profit et vénère l'économie de marché. Mais au-delà de ces choix idéologiques, le présent m'apparaît dans son âpreté, sa brutalité, sa rugosité, par la scansion qu'il impose, le halètement de la phrase qu'il conduit, comme le plus puissant outil littéraire pour atteindre l'éclat du fait brut que je cherche. Pour moi, le présent, comme les poings de Mohamed Ali « vole comme un papillon, pique comme une abeille ».

Ce choix est pour le coup (*sic*) un nouveau témoignage à charge contre mes livres et par extension contre ceux qui suivent la même voie que moi. Il ne saurait y avoir de littérature – surtout de Grande Littérature – qu'à l'imparfait et au passé simple, dans les drapés de la psychologie à tous et à toutes, ornés des fioritures et des crédences petites-bourgeoises du « bien écrire ». Cet ostracisme contre tout livre sur le monde du travail est une particularité bien française. En Angleterre, personne ne méprise Harold Pinter, Dennis Potter, Allan Sillitoe, Melvyn Bragg, Alan Bennett et tant d'autres qui viennent et parlent du même monde que moi.

Alors pourquoi écrire des romans, pourquoi écrire des romans sur le monde du travail, pourquoi s'obstiner à dire le présent ? Le discours politique se disqualifie chaque jour par sa médiocrité démagogico-électorale incapable de penser le monde autrement qu'en solutions technocratiques dont la dimension humaine est la part congrue, quand elle n'est pas totalement absente. Le discours scientifique, le discours savant, est inaudible, d'abord parce que la place qui lui est dévolue est infime, ensuite parce qu'à force d'être cantonné dans le ghetto des spécialités, il jargonne, incompréhensible en dehors du cercle des initiés. C'est pourquoi le roman m'apparaît aujourd'hui le plus capable de dire le monde, rendant aux individus leur histoire et l'histoire dans une langue porteuse de politique et de science. Le roman jouit d'une « liberté de cabestan », ce moment unique où jadis dans la marine on pouvait tout dire, sauf jurer contre Dieu. Le roman en jouit au point de pouvoir même jurer contre Dieu ! Écrire des romans sur le monde du travail, c'est jurer contre le réel, mettre à nu ce qui ne va pas, s'engager comme la lame s'engage dans le cou du richard suriné par un apache.

Sommaire

Souscription permanente

Cette souscription permanente est constituée des dons que nos lecteurs font à leur journal et des suppléments volontaires que d'autres consentent au moment de leur abonnement ou de leur réabonnement. Existante depuis 1964, elle est une des preuves les plus éloquentes du soutien que nos lecteurs portent à leur PB. Qu'ils en soient tous remerciés. En espérant que quelques nouveaux lecteurs rejoignent cet été la cohorte de ceux qui les ont précédés. La presse bretonne militante a besoin de l'aide de tous ses amis.

Roger Raguènes, Mellionec, 15 € ; Jean-Marie Le Monier, Monflanquin, 25 € ; Christian Le Couls, Plouénan, 5 € ; Gilbert Gabillard, Rennes, 5 € ; Régis Bernard, Lanester, 10 € ; Sylvain Berhault, Hennebont, 5 € ; Albert Louazon, Vanves, 15 € ; Yvon Rustique, Anglet, 5 € ; Yves Vaillant, Pont-Croix, 15 € ; Christophe Betbeder, Saint-Martin d'Arberoue, 15 € ; Alain Le Morvan, Fontaine-la-Mallet, 10 € ; Jean-Maurice Hille-reau, Château-Thébaud, 5 € ; Jean Gouriou, Châteaubriant, 15 € ; Michel Le Chartier, Plérin, 5 € ; Christophe Le Billon, Paule, 5 € ; Josiane Guihard, Argenteuil, 5 € ; Alain Cloître, Ploudiry, 65 € ; Julien Le Bot, Saint-Carreuc, 5 € ; Yves Poho, Commana, 65 € ; Pierre-Emmanuel Marais, Nantes, 5 €.

Total du mois : 300 €.

Total de l'année en cours : 2 635,50 €.



LE NUMÉRO D'ÉTÉ du *Peuple breton* a, en général, une couverture consacrée aux vacances, à la venue de nos amis touristes, aux nombreux festivals que la Bretagne offre à ses visiteurs. Pourtant, cette année, il en va différemment. À la une de notre magazine, on parle bien des superbes festivals de l'été breton, mais c'est pour attirer l'attention sur les menaces qui pèsent sur eux et qu'un article important détaille en pages 36 et 37.

De même, il n'était pas rare que cette une présente l'un des superbes paysages naturels dont notre pays offre maints exemples. Ou encore, l'un ou l'autre des centaines de monuments, héritiers de la civilisation bretonne, qui font la fierté de nos bourgs et de nos villes.

On voit bien une ville sur notre une, c'est Quimper, si attractive en temps normal, et on devine aussi l'harmonie d'un bâti de granit qui fait la réputation de la capitale de la Cornouaille. Mais tout cela se perçoit à travers la fumée des grenades lacrymogènes dont le pouvoir parisien a cru bon, en ce mois de juin, d'asperger les manifestants venus pacifiquement soutenir, dans la ville préfecture du Finistère, la cause d'une autre ville de l'ouest breton : Carhaix, dont nous parlons beaucoup dans ce numéro. « Carhaix, c'est Plogoff », entend-on dire de plus en plus souvent... Plogoff, c'est-à-dire le symbole de la ténacité bretonne d'il y a des années. Il était normal que le journal du peuple breton salue à sa manière cette volonté populaire.



Ronan Leprohon

Photo Pierre Morvan

6. Courrier des lecteurs

16. Ma part de vérité

17. De Brest à Nantes

18-19. Langue bretonne : Diwan, Dihun, Prizioù

20. Internet

21. Nono

22-23. Rezistañs e Karaez



24-25. Levrioù brezhonek

26. Kilt

27. Histoire

36-37. Les festivals de l'été

46. Université d'été de R&Ps Mots croisés

47. La page du PB Le jeu du mois

48-49. PB Services

Éditorial



7. Mona Bras
« Interdit
d'être breton ? »

Politique



**8-9. Une nouvelle association
d'élus : l'AEPB**



**10-11. Déménagement
du territoire**

12-13. Nationalisme français

Environnement

**14-15. Les espaces remarquables
de Bretagne (II)**

International

28. Italie : Leurre de vérité

29. Pays de Galles :
Interview
d'Elin Jones



30-31. Tibet :
Interview de
Claude B. Levenson



Un jour avec...

38-39. Roland Becker



Pages culturelles

32. Cinéma

33. Le livre du mois

34-35. Les livres

40-41. Musiques de Celtie

42-43. Selaouit

44. DVD

45. Exposition

Crédit-photo de couverture : Manifestation :
Jean-Pierre Bénard. Festival : Betermin / Andia.fr

Le *Peuple breton* paraît le premier jour ouvrable du mois.

Dieu merci, Israël a la bombe

[À propos de l'article d'Yves Jardin, « La menace nucléaire au Moyen-Orient », n° 532 du PB].

« Rien n'est faux dans l'article d'Yves Jardin. En effet, Israël s'est doté de l'arme atomique sans le dire, puisque cette acquisition lui était interdite. Bien sûr, la possession de cette arme par l'État juif crée un déséquilibre qui fait enrager tous les Ahmadinejad, Hamas et autres Bachar El-Assad.

Mais le plaidoyer laisse un sentiment de malaise en raison de ce qu'il ne dit pas. Le texte se creuse d'un déni de réalité et d'un obscur rejet de la destinée juive.

Yves Jardin raisonne, il expose des idées qui reviennent à poser que, dans le meilleur des mondes, il serait bon que personne ne possède l'arme atomique. Il ne va jusqu'à dire qu'il serait encore préférable que personne ne veuille exterminer personne.

Il oublie que le peuple juif a déjà subi historiquement plusieurs tentatives d'éradication dont la dernière, perpétrée par les nazis, a failli aboutir. Il oublie que c'est à la volonté de se protéger de telles apocalypses qu'est due la naissance de l'État d'Israël. Il oublie que déjà, en 1948, en 1956, en 1967, en 1973, le jeune État a vu les pays arabes s'unir afin de l'anéantir.

Dans ces conditions, il ne sert à rien de s'en tenir à des positions de principe. N'importe qui, héritier de la même histoire et dans la même situation, aurait pris la même décision d'acquiescer à l'arme nucléaire pour se protéger.

Les idées ne disent pas tout de la destinée des hommes. Il ne sert à rien de regretter depuis Paris ou depuis Quimper le caractère religieux de l'État d'Israël — et, au demeurant, de l'Iran, de Gaza aussi bien — puisque c'est ainsi que les Israéliens, les Iraniens, les partisans du Hamas, veulent vivre. Dénoncer ces options revient à refuser le réel.

Si Israël n'avait pas cette puissance de feu, il est à parier que tous les dirigeants musulmans de la planète se seraient de nouveau unis pour lancer à ses frontières des millions de combattants, afin de réussir enfin ce qu'ils ont manqué jusqu'à présent.

Il y a, entre la position de l'Iran et celle d'Israël, une différence qui rend vain tout désir d'équilibre : si on ne le menace pas, Israël ne veut anéantir personne ; tandis que l'Iran veut « une paix d'après-guerre », une paix sans Israël. Dieu merci, Israël a la bombe. »

Michel Treguer,

écrivain,
Plouguerneau (29)



Rayonnement-de-la-France-dans-le-monde

« La France, c'est le pays des meilleurs vins du monde et de la meilleure cuisine, c'est bien connu. Mais il ne faut pas trop voyager pour le croire facilement. Question pinard, si on ne tient pas compte du taux de pesticides et autres saloperies, il y a beaucoup à dire. Voici ce que l'on trouve à l'autre bout de la planète : au Guatemala, « Le vin de l'Hirondelle – Bordeaux de grande cuvée », dit l'étiquette, un machin innommable qui s'annonce comme un grand vin au prix mirobolant. En Russie, le nom change : « Le vin de vieille France » qui décline sa piquette en rouge et en blanc. En Biélorussie, c'est le « Bordeaux de Douce France » qui représente le nectar français. En Chine, j'ai dégotté un grand cru classé de bordeaux rosé, aussi trouble que du vinaigre de cidre. À Djakarta, miracle, un muscadet sur lie provenant de Vallet. Mais, au goût, c'était entre le sirop d'érable et un jus de canne à sucre... À côté de ces escroqueries, il y a des vins chiliens ou australiens très buvables... »

Je n'oublie pas la meilleure cuisine du monde : en balade à Paris, j'ai cherché ce monument du patrimoine. J'ai slalomé entre les restos chinois et vietnamiens, bifurqué devant un tas de MacDo, lorgné un nombre incalculable de pizzerias, de tartineries et autres couscousseries, avant de trouver une enseigne prometteuse : *Le Cassoulet*. Hélas ! le cassoulet sortait du congélateur, via le micro-onde, et le plat toulousain se résumait à une purée de haricots où se battaient en duel une saucisse et un morceau de mouton !

Côté musique, tous genres confondus, ça ne va pas fort non plus. Il y a bien Mireille Mathieu qui continue de seriner ses piaferies du côté du Japon. Pour le reste, c'est le désert d'Atacama. Chez le Virgin local, à Santiago-du-Chili, j'ai cherché dans les bacs de la musique française. J'ai trouvé deux CD : un *Bretagne que j'aime* par Aimable et son accordéon et Font et Val dans *Ça va chier !... »*

M. D.,

Saint-Petersbourg (Russie)



Vous avez dit patrimoine ?

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », prévoit un amendement à l'article premier de la Constitution. Voyons ce que nous disent les dictionnaires de ce mot « patrimoine ».

1. *Petit Robert* : Biens de famille, biens que l'on a hérités de ses ascendants. Maintenir, accroître, dilapider le patrimoine... »

2. *Petit Larousse* : Bien qui vient du père et de la mère, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres. Bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres.

Conclusion : si la connotation moderne, écologique, de « patrimoine » inclut bien l'obligation de transmission « intacte », elle est récente. Rien dans les définitions ne semble interdire de le dilapider... Seul *Le Petit Larousse* inclut la notion de « groupe humain », c'est-à-dire de patrimoine collectif.

Si on suit cet ouvrage et qu'on l'applique à la modification de l'article premier de la Constitution, on est obligé d'admettre que : la langue bretonne est le patrimoine de tous les Français, dont les Parisiens, les Alsaciens et pas des seuls Bretons, et inversement : dans le patrimoine des seuls Bretons, il faut compter l'alsacien, le basque, le nissard, etc... Tout se passe comme si le fleuve « langue française » était le réceptacle des rivières « langues secondaires ou premières ». Est-ce défendable ?

Y. L.,
Nantes (44)



L'UDB dit non à la « directive de la honte »

Le 18 juin dernier, le Parlement européen a adopté la directive dite « retour », plus communément appelée « directive de la honte ». Ce texte prévoit la mise en rétention, c'est-à-dire l'enfermement pendant une période pouvant aller jusqu'à dix-huit mois, y compris de mineurs isolés, ainsi que la systématisation de l'interdiction du territoire de l'Union européenne pendant cinq ans pour les personnes expulsées.

Cette directive, qui est un recul pour les droits de l'homme en Europe, intervient dans un contexte de durcissement, tant au plan européen qu'en France même, avec la politique menée par Sarkozy depuis 2002, d'abord en tant que ministre de l'Intérieur, puis en tant que président de la République (CESEDA, politique du chiffre, politique de quotas...). Pour l'Union démocratique bretonne, la fermeture des frontières préserve surtout les conditions qui font des inégalités une donnée structurelle de l'état du monde aujourd'hui.

L'UDB, sensible aux drames humains et familiaux liés à l'exil contraint, attend de l'Europe et de ses institutions un retour à ses valeurs fondatrices.

Union démocratique bretonne (UDB)

Le site de l'UDB
www.udb-bzh.net



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Interdit d'être breton ?

En lieu et place du « Degemer mat e Breizh » accueillant les visiteurs à leur arrivée en Bretagne, bientôt nous pourrions les recevoir en leur faisant savoir qu'ici « l'État jacobin interdit de parler breton, de se faire soigner et de se faire rendre justice. Ici l'État jacobin organise la désertification du territoire. »

Les quelques mots qui auraient été rajoutés à l'article premier de la Constitution, s'ils ont été adoptés par l'Assemblée nationale, viennent d'être rejetés par le Sénat, réactionnaire par tradition et fonction. Ce rejet, s'il ne signe pas la mort des langues régionales, éteint l'espoir, né il y a quelques semaines, de voir enfin l'État français prendre le chemin démocratique de la pluralité et de la diversité culturelle et linguistique.

Alors que 2008 est l'année internationale des langues, alors que la France a signé et ratifié la convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine culturel immatériel, s'engageant ainsi à reconnaître, défendre et promouvoir sa diversité linguistique, Sarkozy fait de la promotion du français une des priorités de sa diplomatie, et les sénateurs cèdent aux sirènes académiques et à l'action des lobbies jacobins.

Que vaut donc la signature de la France ? Cette France qui signe la convention de l'Unesco, mais aussi celle qui signe le contrat du SROSS 3 (Schéma régional d'organisation sanitaire et social) avec la Région et qui, ensuite, planifie la disparition des hôpitaux de proximité, sous le fallacieux prétexte d'une restructuration de la carte sanitaire de Bretagne, dont tout le monde voit qu'elle aboutit à désertifier des zones entières de notre territoire.

Cette désertification peut aussi résulter du déséquilibre démographique qui se fait surtout chez nous au détriment de l'intérieur breton. Pour cela, le conseil régional a adopté un outil d'intervention sur le foncier : l'EPF. Mais, depuis plus de deux ans, l'État UMP bloque cette innovation. De même qu'il a bloqué le projet d'université de Bretagne, original car c'était le seul à l'échelle régionale. Mais cela n'a pas dû plaire aux jacobins de l'Éducation nationale...

Du point de vue économique, il est bon de rappeler que les aides de l'État vont, pour 90 %, aux grandes entreprises. Quid des PME-PMI qui sont l'ossature de notre tissu industriel ? Quid de l'avenir de la pêche bretonne ? Quid des projets de déconstruction navale envisagés en région brestoise ? Dans tous ces domaines l'action de l'État jacobin va contre l'intérêt des Bretons.

Les attaques contre la langue, la solidarité territoriale et sociale créent heureusement en Bretagne un climat, un esprit de résistance – pour reprendre le slogan des défenseurs de l'hôpital de Carhaix – qui porte la marque de l'identité bretonne. Les idées de l'UDB sont plus que jamais d'actualité. Il n'est que de lire certains articles récents d'un quotidien régional pour s'en convaincre. Oui, c'est bien l'autonomie démocratique qui nous permettra d'être bretons, habitants d'une région équilibrée, à l'échelle humaine, fière de son identité et solidaire avec le monde.

Mona Bras,
porte-parole de l'UDB



Iffig

Indigné par la prise de position contre le breton de 9 sénateurs de Bretagne, tient à donner à tous la liste des ces élus afin qu'on évite à jamais de leur donner une seule voix bretonne. Il s'agit, pour le Finistère, d'Alain Gérard ; pour l'Ille-et-Vilaine, de Michel Esneu, Yves Fréville et Yannick Texier ; pour la Loire-Atlantique, de Gisèle Gautier, André Trillard et Monique Papon ; pour le Morbihan, de Josselin de Rohan, tous élus UMP ; et rejoints par François Autain, sénateur du groupe communiste, ancien maire de Sixt-sur-Aff (35).

○

– a un ami bretonnant des monts d'Arrée qui, voulant s'abonner à une revue guyanaise, lui a adressé un chèque en breton. Mais la revue, qui défend les langues indiennes, a vu ce chèque refusé par La Poste de Cayenne. Il pense que ceux qui croient que la Guyane, c'est la France, s'illusionnent : les lois métropolitaines ne s'y appliquent pas...

○

– voulait participer à un sondage de la revue *Historia*. Mais n'a guère apprécié l'intitulé de la question : « Êtes-vous favorable à la réintroduction (*sic*) des langues régionales ? » Estime qu'en somme les langues régionales, c'est comme les loups : une fois qu'on les a tous tués, on veut bien en réintroduire quelques-uns pour faire joli !

○

– était là le 21 juin quand le consul Auxiette a inauguré, dans le bassin de Saint-Nazaire, 10 voiliers pays-de-loiriens au nom des villes de la région bidon.

A pu ainsi admirer les bateaux des grandes villes maritimes du Mans, de La Flèche ou de Laval ! Mais, comme le fit remarquer un badaud rigolard, « à Laval, ils doivent bien avoir un bout de rivière ».

De l'AEMB à l'AEPB...

Des perspectives prometteuses

Le Peuple breton du mois d'avril tirait sur les bons résultats de l'UDB aux élections municipales du mois de mars. De bons résultats qui ne concernent pas que la seule UDB, mais l'ensemble du courant de pensée que l'on nomme la gauche bretonne et écologiste. Deux mois auparavant, l'éditorial du PB de février, intitulé « Frankiz Breizh : un retour porteur d'espoir », se concluait par ces mots : « C'est la première phase d'un regroupement plus large de l'ensemble du courant progressiste breton. L'UDB fera tout pour hâter ce regroupement. » L'assemblée générale de la nouvelle AEPB, le 7 juin dernier, à Pontivy, a été la manifestation concrète de ce constat et de cette volonté.

En effet, si nous prenons en compte les réponses positives à notre proposition de participer à notre association d'élus de gauche, régionalistes-autonomistes, écologistes, nous serons, d'ici peu, proches des cent trente élus avec l'espoir réaliste d'atteindre, à court terme, les cent cinquante adhérents. Les orientations de l'AG de Pontivy en matière de formation, de communication, de démarches concertées au niveau breton, doivent nous permettre de rallier un maximum d'élus, non-

membres d'une formation politique, à la recherche de soutien et de cohérence dans leur action municipale en faveur de la défense de l'identité bretonne, d'une véritable politique d'aménagement du territoire, du développement durable et de la démocratie de proximité.

Un nouveau nom, un nouveau président, un nouveau bureau

Le changement de nom de notre association, désormais Association des élus progressistes de Bretagne, correspond à la fois à une nécessité et à une volonté politique. L'AEPB a en effet vocation à accueillir des élus autres que municipaux, à commencer par les conseillers régionaux du Groupe UDB-GA et, comme précédemment indiqué, à devenir le lieu de rencontre et d'échange de tous ceux et celles qui, impliqués dans la vie municipale, cherchent à donner un sens et une dimension collective à leur engagement en faveur d'une Bretagne solidaire, respectueuse de son environnement et de sa culture.

L'élection d'un nouveau bureau de huit membres, dans le respect de la parité hommes-femmes, dans le cadre de la Bretagne intégrale, avec une représentation aussi équilibrée que possible entre grandes villes, villes moyennes et petites com-



Nelly Fruchard, maire de Plescop, et Herri Gourmelen en séance.

Le Peuple breton / Pierre Morvan

Georges Cadiou succède à Herri Gourmelen

munes, marque aussi la volonté d'un nouveau départ.

Moments forts et actions à venir

Est-il besoin de dire que cette journée s'est déroulée dans un climat de grande convivialité ? À noter que le maire et conseiller régional de Pontivy, Jean-Pierre Le Roch, malgré un emploi du temps très chargé, avait tenu à venir nous saluer. La convivialité n'est pas contradictoire avec l'affirmation de convictions fortes. La défense passionnée et argumentée de l'hôpital de Carhaix par notre camarade Roger Lostanlen, adjoint de Christian Troadec, accompagné de notre ami Vincent Abaziou, aura fortement impressionné l'assemblée. De même, l'échange avec Hervé Le Gal, responsable d'Ingalañ, a vivement intéressé tous les élus présents. Trois décisions importantes pour le court et moyen terme : la création d'une vitrine Internet : <http://aepb.overblog.com> et d'une adresse : aepb@laposte.net, convocation d'une réunion le 11 octobre, consacrée à la « maîtrise du foncier et à l'urbanisme durable » et, dans l'immédiat, une démarche auprès des parlementaires bretons pour l'organisation d'une consultation populaire en vue de la réunification de notre pays.

Herri Gourmelen



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Georges Cadiou est le premier président de l'Association des élus progressistes de Bretagne.

Le nouveau bureau

Georges Cadiou, *adjoint au maire*, Quimper (29), *président*
Nelly Fruchard, *maire*, Plescop (56), *1^{re} vice-présidente*
Pierre Even, *conseiller délégué*, Nantes (44), *vice-président*
Maryse Laurent, *adjointe au maire*, Ploufragan (22), *vice-présidente*
Ana Sohier, *conseillère déléguée*, Rennes (35), *vice-présidente*
Herri Gourmelen, *secrétaire général*
Isabelle Chotard, *conseillère municipale*, Guingamp (22), *secrétaire adjointe*
Pierre-Yves Moal, *conseiller municipal*, Locmélard (29), *trésorier*



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Le bureau de l'AEPB à Pontivy. De gauche à droite : Maryse Laurent, Pierre-Yves Moal, Georges Cadiou, Nelly Fruchard, Pierre Even, Ana Sohier, Herri Gourmelen. Isabelle Chotard manque sur la photo et, à droite, on a Françoise Flageul, élue UDB de Pontivy qui accueillait les participants.

Chaque mois
depuis 1969

armor

présente
et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

La casse des hôpitaux de proximité

De nombreux hôpitaux et services hospitaliers de proximité sont menacés en France aujourd'hui par la politique menée par le ministère de la Santé, à Lannemizan, Clamecy ou Lézignan, pour ne prendre que quelques exemples. En Bretagne aussi, de nombreuses mesures de « restructuration » se précipitent, mises en œuvre avec brutalité et manque de concertation par un directeur de l'agence régionale d'hospitalisation, venu du cabinet de Roselyne Bachelot et coauteur avec le professeur Vallencien d'un rapport préconisant la fermeture des hôpitaux de proximité !

Le cas de Carhaix est particulièrement grave : cet hôpital, très isolé, vient de se voir privé de sa maternité et de son bloc chirurgical aujourd'hui fermés, même si un sursis quant à la décision effective a été accordé. Mais aussi le centre, très performant, d'allogreffes et de neurochirurgie pédiatrique du CHU de Brest vient d'être fermé avec transfert à Rennes. Les urgences sont fermées la nuit à Concarneau, elles risquent de l'être à Quimperlé et à Pont-l'Abbé, sinon à Douarnenez. La chirurgie est menacée de fermeture à Paimpol, Lander-



Fin de manif de solidarité avec Carhaix le 6 juin à Quimper.

neau, Douarnenez, Vitry. Le service de psychiatrie de l'hôpital de Redon est menacé de fermeture. Les soins de suite vont être fermés à Hennebont.

Ces fermetures amènent à une concentration dans quelques villes, au mépris de l'égalité devant les soins, de la cohésion sociale et de l'aménagement du territoire, créant des zones blanches et des déserts sanitaires et accroissant l'insécurité, pourtant mise en avant pour justifier les fermetures, souvent dramatiques sur le plan humain.



Dans le même temps, la privatisation des services hospitaliers s'accélère au profit des cliniques privées maintenant rachetées, y compris en Bretagne, par des sociétés cotées en Bourse. En région Bretagne, les pôles privé-public se multiplient, avec transfert de la chirurgie, secteur le plus générateur de profits, vers le privé : c'est le cas à Pontivy, c'est le cas à Guingamp (mais où le pôle créé est remis en cause par la création d'un pôle de cliniques privées à l'ouest de Saint-Brieuc), c'est en cours à Dinan, à Morlaix, et sans doute à Paimpol. La mise en concurrence du secteur public avec le secteur privé (non soumis aux mêmes obligations) entraîne le déficit du budget des hôpitaux publics, petits ou grands, entraînant ensuite des licenciements pour revenir à l'équilibre.

Il faut refuser cette politique de casse et ses conséquences catastrophiques.

Y. J.

Pourquoi Lannion doit être solidaire de Carhaix

La Bretagne se caractérise par un réseau dense de villes moyennes et petites, bien équipées, qui font que les chefs-lieux de départements et les trois grandes villes bretonnes ne polarisent qu'une partie des hommes et des activités. Cette réalité est complètement ignorée ou niée par le pouvoir actuel. Les mesures dites de réforme, d'économie et de réorganisation, déjà prises ou en cours, pénalisent durement une moitié du territoire breton et un tiers de sa population en supprimant des infrastructures, des services publics au nom d'un prétendu regroupement sur les chefs-lieux de département ou les grandes villes... qui n'ont d'ailleurs pas les moyens d'assurer ce surcroît d'activité.

C'est ainsi que les suppressions massives de tribunaux s'ajoutent aux projets de suppression d'hôpitaux, de perceptions, de collèges, de bureaux de poste. Le plus souvent, il n'y a pas d'argument chiffré convaincant, car on n'intègre jamais au calcul les coûts indirects de ces mesures. Un tribunal aux locaux neufs se voit supprimé et son activité concentrée sur un tribunal de chef-lieu vétuste et saturé. Les mesures en cours aggravent fortement l'inégalité territoriale et vont augmenter les fortes disparités de développement et d'emploi déjà observées en Bretagne.

Les villes moyennes et petites telles que Carhaix, Quimperlé, Guingamp, Lannion, Loudéac, Redon, Blain ou

Ancenis, Morlaix ou Paimpol, ne peuvent pas s'en remettre pour leur desserte, ou même pour leur survie, aux villes chefs-lieux départementaux ou régionaux et encore moins à la ville-capitale Paris, récemment dotée d'un secrétariat d'État particulier !

Au total, toute la Bretagne est perdante, de Brest (sacrifiée en matière hospitalière à Nantes et à Rennes), aux chefs-lieux qui devront accueillir des populations jusque-là desservies en service public de proximité. C'est un mauvais coup pour la justice et l'égalité, des principes que l'on pouvait croire défendus par la République. L'avenir des services publics du Trégor se joue aussi à Carhaix.

P. M.

Christian Troadec : la solidarité territoriale bretonne est menacée

Le 29 mai, au conseil régional de Bretagne, Christian Troadec, conseiller régional, maire de Carhaix, a prononcé, au nom du groupe des élus UDB-Gauche alternative, un discours remarqué. Extraits.

« La Bretagne, notre Bretagne d'aujourd'hui, est un bâti, une construction, un héritage de l'histoire, façonné par les luttes sociales, culturelles, par des périodes d'avancées économiques, de grandes épopées, de périodes difficiles aussi et sans doute par bien autre chose...

Aujourd'hui quand on parle de la Bretagne, que l'on soit breton ou observateur extérieur un peu averti, et que l'on veut mettre en avant les points forts, les atouts de la Bretagne, nous sommes nombreux à partager les mêmes constats, y compris dans cette assemblée. Qui n'est pas en accord avec l'importance du patrimoine naturel de la Bretagne, la force de son identité, la créativité de sa culture, la qualité de la formation, l'énergie de nos acteurs économiques, la place de son agriculture et de sa pêche ? Mais aussi la force de la cohésion sociale de la Bretagne, liée à l'originalité de son maillage territorial autour d'un réseau de villes moyennes et de services de proximité. Une Bretagne à vingt minutes.

Aujourd'hui en France, de façon schématique, deux grands modèles coexistent. D'un côté, un modèle caractérisé par la ville tentaculaire, inhumaine, qui exclut parfois, et qui n'ayant plus d'espace, se tourne vers le ciel et se lance dans la construction de tours toujours plus hautes : bureaux en bas, habitats pour riches en haut, près du soleil ; les pauvres ayant droit à la banlieue... De l'autre, un modèle dans lequel la Bretagne s'est inscrite, plus polycentrique, autour de territoires vivants et animés. Ce modèle n'est sans doute pas pour rien dans l'attractivité actuelle de la Bretagne.

Or ce maillage territorial et cette cohésion sociale, dont on connaît les fragilités, sont, aujourd'hui encore plus qu'hier, attaqués, agressés... La logique centraliste française a toujours bridé les aspirations des régions, le libéralisme débridé de Sarkozy vise à les soumettre, en cassant nombre d'éléments structurants de la solidarité territoriale bretonne.

La scolarité dès 2 ans, très répandue en Bretagne, est remise en cause, on supprime des centaines de postes d'enseignants. La Bretagne est la région de France la plus malmenée par le projet de réforme de la ministre de la

Justice. La Bretagne historique perd 13 tribunaux d'instance et 3 tribunaux de grande instance, et le centre Bretagne est amené à devenir un désert judiciaire.

La pêche, fortement touchée par l'augmentation du coût du pétrole et la spéculation, connaît une crise sans précédent. Le « plan de casse » prévu dans le projet Barnier est dépassé par les demandes de retrait de bateau, parce qu'il a créé un effet d'aubaine, mais

mêmes financièrement asphyxiées, tout en soignant le secteur privé, qui bénéficie désormais du beurre : les actes lucratifs, et de l'argent du beurre : c'est-à-dire celui de l'État. Une dizaine de petits hôpitaux de Bretagne sont ainsi sur la sellette.

Le centre Bretagne, secteur le plus fragile de Bretagne, est directement touché, menacé de devenir un désert de services publics. Les élus bretons sont ignorés, tout est orchestré, décidé



© Jean-Pierre Bénard

Christian Troadec manifestant à Quimper le 7 juin dernier.

aussi parce qu'il y a de la désespérance face à un horizon bouché. Il est particulièrement préoccupant de constater que ces cessations d'activité pourraient concerner des entreprises de pêche performantes, avec des entrepreneurs jeunes et dynamiques, mais lourdement endettés. La traduction de ce plan de casse pour la Bretagne, c'est la perte définitive d'une capacité et de droits de pêche dans des proportions importantes et, avec elle, de nombreux emplois en mer et à terre. Dans certains secteurs comme le sud Finistère, certains ports de pêche sont menacés de disparaître après des siècles d'activité. L'enjeu est donc économique, social et culturel. (...)

Pour parachever le tout, la santé publique et l'accès aux soins sont à nouveau attaqués. Le service des allogreffes de Brest est quasiment clos. Tout laisse à penser que l'intention de l'État est de ne conserver que les grandes structures hospitalières, elles-

d'en haut... Les fermiers généraux du Roi-Soleil appliquent avec zèle les directives. Le directeur de l'agence régionale d'hospitalisation se comporte tel un proconsul dans sa province, en pays conquis. (...) Ce mépris du ministère de la Santé et de ses représentants en Bretagne n'est pas acceptable. (...)

Je sais pertinemment que la situation de l'hôpital de Carhaix est liée à une situation politique plus globale, d'un plan bien plus important, qui touche toute la Bretagne et toute la France. Mais je voudrais dire, à ceux qui manifestent ici parfois leur réprobation devant ce déménagement du territoire, qu'on ne peut pas voter une chose à Rennes et une autre à Paris. (...) Face au tandem Sarkozy-Fillon, qui organise le déménagement du territoire, les élus bretons doivent répondre par un projet : un réel plan d'aménagement du territoire équilibré et solidaire. (...) »

À Genève, la France sévèrement rappelée au respect du droit des langues et cultures régionales par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels

En 2007, la France a rendu son troisième « rapport périodique » dans le cadre du suivi de l'application du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966) auquel elle adhère depuis 1980.

Le suivi de l'application du pacte par les États est assuré par un comité de 18 experts indépendants, d'une compétence reconnue dans le domaine des droits de l'homme, et élus pour quatre ans par le Conseil économique et social des Nations unies.

Le troisième rapport de la France a été examiné au cours de la quarantième session du Comité, réuni à Genève entre le 16 avril et le 16 mai 2008. Le comité français du Bureau européen des langues moins répandues (Eblul-France), qui comprend le Conseil culturel de Bretagne, Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle, l'Institut d'études occitanes, La Federació de la langue et la culture catalanes, Scola corsa, et Défense et promotion des langues d'Oil, y est intervenu au nom des citoyens de la République française dont les droits culturels et linguistiques sont bafoués de façon permanente, et qui revendiquent leur appartenance à des communautés ou des peuples qui ont leur propres langues et cultures, différentes de la seule langue et culture imposée à tous par l'État et la communauté dominante. Intervenait aussi : Bretagne réunie, pour le droit des habitants de la Loire-Atlantique à leur identité bretonne, ainsi que Behatokia, Observatoire des droits linguistiques des locuteurs basques, créé à l'occasion du suivi de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ratifiée par l'Espagne, mais dont le travail s'étend jusqu'au Pays Basque nord. Tamazgha, association culturelle basée à Paris, y défendait également les droits des berbérophones en France.

L'action de la société civile

Dans l'examen des rapports des États, le rôle de la société civile et donc des organisations non gouvernementales est essentiel pour apporter aux experts une

connaissance de la réalité vécue. Leurs informations concrètes et précises sont les bienvenues.

Ainsi, dès le mois de mai 2007, Eblul-France avait remis un rapport alternatif intitulé « Langues et cultures régionales ou minoritaires en France, une situation de non-droit ». Il décrivait de nombreuses situations de discrimination et de non-application des droits prévus par le Pacte : refus des caisses d'allocation familiales d'Ille-et-Vilaine ou du Morbihan d'accorder des aides pour un centre de loisirs ou une crèche en breton, refus d'ouverture de classes bilingues, refus d'attribution de fréquences à des radios ou télévisions

en avait surpris plus d'un. Elles demandaient à la France de reconnaître l'existence des minorités, de mettre son droit en conformité avec les conventions internationales, notamment le Pacte des droits civils et politiques, et de renforcer son action pour l'enseignement des langues et en langues régionales.

En récidive : recommandations renforcées

L'incurie de l'État français, les explications embarrassées pour essayer de justifier le refus de ratifier les textes et de reconnaître les droits des personnes membres de groupes minoritaires, la dissimulation de la réalité à travers des statistiques générales ou des données manifestement erronées, comme la référence à la circulaire Diwan de Jack Lang pour justifier son action en faveur des langues régionales – alors que cette circulaire a été annulée par le Conseil d'État ! – n'ont pas amélioré l'image de la France. Et c'est avec encore plus de fermeté et de précisions que le comité a rappelé la France à ses obligations.

Le Comité condamne à nouveau « l'absence de reconnaissance officielle des minorités à l'intérieur du territoire ». Il affirme que certains droits culturels tels que « le droit d'utiliser une langue minoritaire, qui ne peut être exercé qu'en commun avec les autres mem-

bres du groupe minoritaire » ne sont pas respectés en France.

Le Comité déplore aussi que « l'absence de reconnaissance officielle des langues régionales et minoritaires a[it] contribué au déclin constant du nombre de locuteurs de ces langues ».

Le Comité rappelle à la France que « l'égalité devant la loi et l'interdiction de discrimination ne permettent pas toujours d'assurer l'égalité et l'effectivité de la jouissance des droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, par les personnes qui font partie de groupes minoritaires ».

Le Comité des Nations unies appelle la France à réviser sa Constitution afin



Dans la salle du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, palais Wilson à Genève (Haut-commissariat aux droits de l'homme), de gauche à droite : Paul Bilbao (Observatoire des droits linguistiques des locuteurs basques), Tangi Louarn (Conseil culturel de Bretagne), Philippe Elsass (Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle), Jean-Pierre Levesque (Bretagne réunie).

(TV Breizh à l'époque) diffusant en langue régionale, etc. Un groupe de travail composé de cinq experts avait alors demandé des informations complémentaires à la France en décembre 2007.

Ces interventions sont la poursuite d'une action à long terme et en profondeur : en 2001, l'association « Pour que vivent nos langues » créée par la fédération Régions & Peuples solidaires, ainsi que les Verts et des mouvements culturels, pour la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, avait initié cette démarche par un premier rapport co-signé avec Eblul-France. La fermeté des décisions du comité d'experts, en novembre 2001, sous forme d'observations et de recommanda-

« qu'elle reconnaisse officiellement la nécessité de protéger la diversité culturelle et tous les groupes minoritaires sous la juridiction de l'État partie ».

Le Comité réitère et confirme ses demandes à la France pour qu'elle lève ses réserves sur les articles 27 du Pacte international sur les droits civils et politiques et sur l'article 30 de la Convention des droits de l'enfant (droit des personnes faisant partie de groupes minoritaires), et qu'elle ratifie la convention cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, aussi bien que la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires et le protocole n° 12 de la Convention européenne des droits de l'homme contre toutes les formes de discrimination.

Le Comité demande à la France d'accroître ses efforts pour préserver et pro-

mouvoir les langues et cultures régionales, notamment dans l'enseignement public, à la télévision et à la radio, et demande la reconnaissance officielle de ces langues dans la Constitution.

Un long combat

Comme l'explique le Comité, ses suggestions « n'ont peut-être pas un caractère contraignant », mais « faire fi de l'opinion du Comité ou omettre d'agir à la suite de cette opinion équivaudrait pour les États parties à faire preuve de mauvaise foi dans l'accomplissement des obligations découlant du Pacte ».

Qu'à cela ne tienne ! Alors qu'au Sénat, le 18 juin 2008, le sénateur socialiste breton François Marc défendait brillamment la reconnaissance des langues régionales dans la Constitution en s'appuyant sur ces recommandations de l'ONU, au

grand dam du nationaliste Mélenchon, on jugera de la « bonne foi » de son collègue apparenté UMP Philippe Dallier qui évoque à propos des droits de l'homme les « conclusions d'un comité Théodule du grand machin new-yorkais, probablement rédigées dans quelque volapük intégré ». Il s'est quand même trouvé 103 sénateurs sur 319, de gauche et quelques autres, pour suivre l'argumentaire de François Marc. En France, aujourd'hui, ce n'est pas rien ! Les droits humains universels y sont un long combat...

Tangi Louarn,
membre du bureau d'Eblul

Plus de détails sur le site de l'ONU :
<http://www2.ohchr.org/english/bodies/cescr/cescrs40.htm>

Pauvre Académie française !

Faut-il qu'elle soit imbibée du dogme de l'unicité, de l'identité de la langue et de la culture, et aveugle pour ignorer à ce point la réalité concrète de la société et des régions françaises !

Faut-il qu'elle soit dans un tel état d'hébétéude pour croire que la reconnaissance des langues régionales peut avoir un quelconque effet sur la situation du français dans le monde aussi bien qu'en France !

Rappelons que tous les enfants qui fréquentent les écoles bilingues possèdent couramment deux langues voire trois ou quatre ; maîtrisent, de ce fait, mieux le français, et ont des résultats au bac qui dépassent sensiblement la moyenne nationale. Mais, effectivement, le français a du souci à se faire si ses zéloteurs comptent sur l'éradication des langues régionales pour assurer son rayonnement mondial.

Faut-il qu'elle soit formatée et malhonnête pour faire semblant de croire que les langues régionales peuvent vivre si elles n'ont pas une place simplement conforme au droit international, tant à l'école que dans les médias ! Une langue n'est pas seulement un droit individuel mais aussi et nécessairement un droit collectif.

Faut-il qu'elle soit à court d'arguments sérieux pour ne trouver qu'à agiter l'épouvantail de la difficulté d'emploi des langues régionales dans

l'administration et la justice, alors que chacun sait que cet aspect n'est pas, et de loin, primordial pour les locuteurs des langues de France !

Faut-il qu'elle soit encore enluee dans un esprit colonialiste et inculte pour soutenir ainsi la politique d'éradication des langues régionales menée depuis plus de deux siècles !

Quand un pays a la chance d'avoir encore vivant sur son territoire une langue pré-indoeuropéenne comme le



basque, une langue celtique comme le breton (une langue sœur de celle de « nos ancêtres les Gaulois » !) et dont les premiers textes attestés sont sensiblement antérieurs au français, des langues reconnues comme langues officielles dans les pays voisins comme le catalan ou l'occitan, une autre langue d'échanges comme l'alsacien, forme locale de l'allemand, etc., n'a-t-il pas plus à gagner en valorisant ces

richesses qu'en les combattant ? Croit-il mieux réussir sa politique de sensibilisation citoyenne en discriminant une partie de sa population ?

Faut-il qu'elle ignore le sens des mots (elle qui est chargée de faire le dictionnaire !) pour ignorer à ce point la signification de « démocratie », « respect des droits fondamentaux », « diversité culturelle » !

N'est-elle pas pitoyable dans ses arguties relatives au crime de lèse-majesté de la langue française qui se trouverait citée en article 2 alors que les langues régionales auraient droit à l'article 1 ? Pour notre part, aucun problème, nous sommes prêts à faire l'échange intégral et qu'on reconnaisse en article premier le français comme *patrimoine de la France* et les langues régionales en article 2 comme *langues de la République*.

Est-il sérieux de croire que la reconnaissance des langues régionales porte « atteinte à l'identité nationale » ? L'apparition des langues régionales dans la Constitution n'est pas soudaine. C'est la suite logique de l'apparition en 1992 dans la Constitution de la mention « La langue de la République est le français ». Le Conseil constitutionnel en avait conclu que la langue française était obligatoire dans les relations publiques et excluait les langues régionales (...).

Conseil culturel de Bretagne

2. Un réseau de milieux représentatifs de l'identité bretonne

risations ponctuelles ont été accordées à des particuliers comme à des entrepreneurs locaux.

Le Conservatoire du littoral, responsable des lieux, a donc décidé d'intervenir. En accord avec la municipalité, les enrochements ont été détruits et concassés sur place. Dans le même temps, une ligne de ganivelles, destinée à piéger les apports de sable, a permis à la dune de s'engraisser. L'opération, achevée en décembre 2004, a été cofinancée (300 000 €) par le Conservatoire et la direction régionale de l'Environnement (Diren) dans le cadre de « Natura 2000 ». Les acteurs de l'opération ont également souhaité aménager les abords du sillon afin de le faire davantage connaître, apprécier et respecter des visiteurs. Pour ce faire, un nouveau contrat « Natura 2000 » sur 5 ans a été signé.

Du point de vue biologique, il accueille une flore et une faune originales et variées, dont une population protégée de choux marins. Au printemps, il devient un des lieux majeurs de nidification pour la sterne naine, le gravelot à collier interrompu ou le grand gravelot. En automne et en hiver, une multitude d'oiseaux migrateurs venus du nord de l'Europe se pressent sur l'écosystème. Se nourrissant à marée basse sur les vasières et le platier rocheux, bernaches, chevaliers et bécasseaux se réfugient sur la dune à marée haute.

Cette richesse géologique et écologique est doublée d'un rôle économique indéniable avec le tourisme, la pêche, la conchyliculture ou la récolte du goémon.

Des zones humides

Le marais de Sougéal (Ille-et-Vilaine) est, lui, un vaste ensemble de prairies pâturées en été et inondées de fin novembre à mi-mai. Il est bordé à l'est par le Couesnon avec lequel il communique par de nombreux canaux. Il s'intègre à l'ensemble des zones humides continentales de la baie du Mont-Saint-Michel et constitue à ce titre un maillon essentiel pour le fonctionnement écologique de la baie.

Ce marais est exploité en pacage libre communal. Tout résident de Sougéal

peut y faire paître ses bovins et chevaux, moyennant le paiement d'un droit. Le surpâturage n'est pas à craindre. C'est plutôt un sous-pâturage, engendrant la prolifération de plantes envahissantes, qui poserait problème. Naturalistes et chasseurs fréquentent assidument cette zone humide de renommée internationale qui accueille de nombreux oiseaux. C'est un lieu d'alimentation pour divers limicoles (chevaliers, barges, courlis) et une aire de gagnage nocturne pour les anatidés en hivernage sur la baie. C'est aussi une étape essentielle lors des migrations. Aucun conflit d'usage majeur n'est à signaler, malgré la coexistence d'activités aux intérêts parfois antagonistes (agriculture, chasse, pêche, observation, tourisme).

Régulièrement submergé par les crues et les marées jusque dans les années 60, le marais est devenu moins humide avec la mise en place d'un barrage et la réfection, dans les années 70, de son réseau de drainage interne. Cette situation a conduit les responsables locaux à définir un projet visant à le rendre de nouveau inondable. Il s'est concrétisé en 1997 par la signature d'un « Contrat Nature » entre la communauté de communes du pays de la baie du Mont-Saint-Michel, qui gère le marais, et la Région Bretagne. Il devrait permettre de remettre en état la partie la plus humide, d'améliorer la gestion hydraulique, d'aménager un sentier pédagogique de randonnée et de construire un observatoire ornithologique. En novembre 2000, une convention quadripartite entre la communauté de communes, la Mairie de Sougéal, les chasseurs et les pêcheurs a fixé les grandes orientations de gestion pour les années à venir. C'est pour aller plus loin et pérenniser les efforts entrepris qu'un dossier visant à l'inscription du marais comme « Espace remarquable de Bretagne » a été monté. Le site répondait en effet parfaitement aux critères définis par le conseil régional pour l'obtention du label : protection des espaces et des espèces, mise en valeur du patrimoine, accueil et pédagogie de l'environnement. L'accent mis sur le tourisme vert devrait en outre contribuer au développement rural.



Le sillon de Talbert : unique en Europe.

TROIS RÉSERVES naturelles régionales* ont été créées en Bretagne.

Le sillon de Talbert

Cet espace situé dans les Côtes-d'Armor est un cordon fluctuant de 3 kilomètres de long fait de galets et de sable s'avancant dans la mer. Le site, exceptionnel en Europe, doit sa formation il y a 100 000 ans aux actions conjuguées des marées, des courants et des forces issues des estuaires du Jaudy et du Trieux. Il protège la côte et l'archipel de Bréhat des grandes houles. Aujourd'hui, l'érosion le fait reculer : des études ont montré que les enrochements réalisés dans les années 70 par la direction départementale de l'équipement (DDE), loin de le renforcer, l'avaient fragilisé. Le sillon a, d'autre part, été déstabilisé par des prélèvements de matériaux, pratique qui était pourtant interdite depuis 1907. D'importantes quantités de galets ont ainsi été extraites par l'occupant allemand pour la construction des bunkers. La pratique a continué, certes à moindre échelle, après la guerre, lorsque des auto-

remarquables de Bretagne

Le Peuple breton / Patrick D. Morvan



Les landes du Cragou dans les monts d'Arrée : un prochain espace remarquable ?

La Grande Brière Mottière, 829 hectares sur la commune de Saint-Joachim (Loire-Atlantique), est une autre zone humide couverte de marécages, de tourbières, de roselières, de canaux et de plans d'eau. Elle accueille une faune remarquable : loutre, anguille, gorgebleue, chevalier gambette, échasse blanche, petit gravelot... La protection est ici optimale, car, si les activités agricoles traditionnelles continuent de s'exercer, conformément aux usages en vigueur, la circulation des visiteurs est fortement réglementée tandis la pêche et la chasse sont interdites.

Des projets en cours

Le prochain classement pourrait concerner l'étang du Pont-de-Fer, propriété du Conservatoire du littoral (60 ha). Il s'étend sur les communes de Camoël (Morbihan) et d'Assérac (Loire-Atlantique) et pourrait devenir la première réserve naturelle interrégionale dans le cadre d'une collaboration entre la Région Bretagne et les Pays-de-la-Loire. Lac de barrage aménagé depuis 1760 pour la pisciculture extensive, ce milieu humide se caractérise par une diversité d'habitats : du plan d'eau libre à la saulaie marécageuse. Il revêt, du fait de son intérêt faunistique (loutre, brochet, avifaune) et floristique, une importance écologique stratégique à l'échelle de la presqu'île Guérandaise. Du côté de la

Loire-Atlantique, une délibération du conseil régional PDL a reconnu sa forte valeur patrimoniale et a décidé de lancer en 2006 une procédure de classement en RNR. Afin de créer cette réserve interrégionale, le conseil régional de Bretagne s'est à son tour engagé dans une démarche de labellisation. Le dossier préparatoire a été présenté en février 2008 au conseil scientifique régional du patrimoine naturel qui a émis un avis favorable. Le dénouement est proche.

D'autres demandes ont été déposées et sont en cours d'instruction. Elles concernent :

- les landes du Cragou dans les monts d'Arrée : 160 ha appartenant au conseil général du Finistère, gérés par l'association Bretagne vivante (par ailleurs détentrice de quelque dizaines d'autres hectares). C'est le domaine des bruyères, des tourbières, du courlis cendré et de la loutre ;
- Lann Bern à Glomel (Côtes-d'Armor) : 76 ha de boisements mixtes, de saulaies alluviales, de landes tourbeuses et de

prairies humides exploitées de façon traditionnelle et mis à l'abri par les chasseurs à travers leur « Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage ».

– l'étang du Loc'h, à Guidel (Morbihan). Ancien polder du pays de Lorient, aux propriétaires multiples (le périmètre n'est pas arrêté), il est géré par les chasseurs du département et le conseil général.

À noter enfin l'idée d'une réserve naturelle régionale « éclatée » constituée d'îlots marins appartenant au Conservatoire du littoral et à Bretagne vivante. Ces différents projets ne pourront se concrétiser qu'à plus long terme (2010) et sous réserve de l'accord des propriétaires.

Patrick D. Morvan

** En région Bretagne, les réserves naturelles régionales sont appelées espaces remarquables de Bretagne (cf. article paru dans Le Peuple breton du mois de juin).*

Lann Bern sur la commune de Glomel (Côtes-d'Armor).

Diversité et richesse d'une expérience bio

Né dans une famille de six enfants, j'ai vécu dans une ferme près du lieu où j'habite maintenant. Nos parents nous ont poussés à faire des études, car ils ne souhaitaient pas qu'on reste dans l'agriculture. Je suis allé en IUT d'électrotechnique. Mais vers 23-24 ans, j'ai eu envie à la fois de revenir à la terre et de rester au pays. J'ai suivi un BTA et fait des remplacements de technico-commercial, déjà dans la filière bio. Ma femme enseignant à l'époque à l'école de Carhaix, j'ai pris un congé parental de trois ans à la naissance de notre troisième enfant, ce fut une période très heureuse.

À l'issue de ce congé, en 1996, ayant vu qu'à Pleyber-Christ on avait créé une ferme relais, j'ai eu envie de me lancer dans l'aventure. Il faut dire que le prix du foncier

ne me permettait pas d'acheter des terres. Je savais qu'un agriculteur de Plonévez voulait prendre sa retraite en vendant bâtiments, cheptel et stocks. J'ai pris contact avec la municipalité de Plonévez qui m'a tout de suite suivi. Elle a acheté le tout et me l'a rétrocédé en location-vente, avec l'objectif de devenir propriétaire au bout de 9 ans. De mon côté, j'ai loué les terres, environ 50 hectares.

Dès le début, je me suis orienté vers un système très herbagé en divisant par 2 ou 3 les surfaces en maïs et céréales pour arriver au « tout herbe » en 2002. Au départ, j'achetais une tonne d'aliment par

animal et par an. En un an j'ai réussi à diviser les quantités par 2 et maintenant je suis arrivé à l'autonomie de l'animal au sol. Pourquoi acheter 1 kg d'aliment du bétail quand 1 kg d'herbe est plus nutritif ?

Je ne suis pas passé tout de suite au bio, la reconversion a été un peu tardive et progressive. J'ai commencé en mai 2004 et obtenu la certification en 2007. Cette certification



Yves Coadou à l'entrée de sa ferme.

s'accompagne d'au moins une visite annuelle d'Ecocert qui vérifie que tout est conforme aux règles de la filière bio, ce qui n'est pas toujours facile, quand des voisins continuent à utiliser le fameux Round Up en lisière d'exploitation.

Je voulais produire du lait le moins cher possible, d'où le passage à l'herbe. Les débuts ont été difficiles : vache folle, fièvre aphteuse, climat instable... Depuis 2007, on sent qu'on a gagné. Il faut dire qu'on a diversifié et créé en 2006 un atelier de transformation du lait en fromage (saint-marcellin), yaourts et fromages blancs.

Yves Coadou est un cultivateur bio qui a souhaité rester au pays en vivant d'un travail des plus respectueux de la nature. Il nous reçoit dans sa ferme bio, au village de Kernevez-Boulogne, en Plonévez-du-Faou (29).

On utilise 15 à 20 000 litres de lait par an pour la fromagerie (avec l'aide d'un salarié à tiers temps) et le reste, environ 200 000 litres, est vendu à la laiterie Bio d'Armor de Riec. Cela pose d'ailleurs des problèmes de ramassage, vu le faible nombre de fermes bio, une seule par commune, par exemple, sur le canton de Châteauneuf-du-Faou.

Nos fromages sont vendus en épiceries locales et sur les marchés de Carhaix, Huelgoat et Plonévez. Le mardi matin et le jeudi soir, nous vendons aussi directement à l'exploitation. Cela correspond bien à la philosophie des valeurs défendues par la filière bio, qui est d'établir un contact direct avec les consommateurs.

Dans cet esprit, nous avons, six mois après l'ouverture de la fromagerie, organisé une « porte ouverte », où nous avons eu le plaisir d'accueillir 300 personnes. En juin 2007, nous avons aussi participé, comme près de 20 fermes en Bretagne, à la Fête du lait bio, en invitant le public à découvrir un petit déjeuner bio. On a reçu à cette occasion des familles entières, et c'est une expérience qui marque.

Cette année, on ne le refera pas, car il y a sur le centre Bretagne d'autres types de productions bio, et on compte faire un roulement. En 2008, ce sont des boulangers, producteurs de pain bio au Huelgoat, qui recevront le public. Ce sont toutes ces opérations qui permettent de mettre en valeur la filière bio dans toute sa richesse et sa diversité.

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

MORBIHAN

Quand les pays bretons sont solidaires...



Le Peuple breton / Gael Briand

Yann Syz et Christian Troadec (à droite).

À l'appel des syndicats CGT, Sud Santé, Union syndicale Solidaires et UN-SA, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées, jeudi 12 juin en fin d'après-midi, devant les grilles de la sous-préfecture de Lorient afin de manifester leur soutien aux hôpitaux de proximité bretons, menacés par les réformes dites de « modernisation » proposées par le gouvernement Sarkozy, et soutenues par Perrin, le très zélé directeur de l'agence régionale d'hospitalisation.

Une délégation de l'UDB était menée par Yann Syz, adjoint à la santé de la mairie de Lorient, et elle fut rejointe par Christian Troadec, maire de Carhaix, qui a pris la parole (notre photo) et remercié de la solidarité dont témoignait Lorient à l'égard de Carhaix (entre autres).

CÔTES-D'ARMOR

Grève illimitée à Pontrioux



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Trois agents en CDD remerciés, des conditions de travail qui laissent à désirer, le non-respect du droit du travail, des pressions inacceptables, des salaires miteux... Les sujets de mécontentement sont nombreux au foyer-logement de Pontrioux (notre photo), où le conflit, latent, dure depuis deux mois.

À la mi-juin, les choses se sont encore envenimées : une grande partie du personnel s'est mise en grève illimitée et, le 17 juin, une manifestation a eu lieu, soutenue par l'intersyndicale Sud-CGT-CFDT. Les agents ne souhaitent qu'une seule chose : pouvoir reprendre le travail rapidement, dans de bonnes conditions, avec leurs trois collègues congédiés. Si leurs revendications ne sont pas prises en compte, le mouvement pourrait bien s'étendre aux établissements voisins : les personnels de Paimpol, Lézardrieux, Ploumilliau lui ont déjà apporté leur soutien, d'autres pourraient suivre.

FINISTÈRE

Le lycée solidaire de l'hôpital



Le Peuple breton / Christian Pierre

Le lundi 2 juin, dès 7 h 30, les Carhaisiens étaient devant l'hôpital, prêts à prendre leurs véhicules pour partir à Quimper faire entendre leur voix à la gare ou à la préfecture. Les enseignants du lycée de Carhaix, pris par des épreuves de Bac ou de BEP, ne pouvaient pas se joindre aux manifestants. Alors ils ont décidé de soutenir à leur façon la lutte des employés de l'hôpital. Ils ont tracé sur la cour du lycée un grand « H » (notre photo). Un peu avant la reprise des cours de l'après-midi, des élèves, des enseignants et des personnels administratifs sont venus remplir ce H devant la presse locale, invitée à venir immortaliser ce geste de solidarité, simple mais très symbolique de la prise de conscience par tous, jeunes et moins jeunes, des problèmes posés par la fermeture des services hospitaliers.

ILLE-ET-VILAINE

Redon : contre le départ de la psychiatrie



Le Peuple breton / J.-F. Lugué

Une manif de plus pour défendre l'hôpital.

Près de 200 personnes se sont rassemblées le 10 juin à Redon pour défendre l'hôpital, et notamment son service psychiatrie menacé de fermeture. Près de 300 personnes ont été hospitalisées dans ce service en 2007. Malgré cela, le directeur de l'agence régionale d'hospitalisation envisage un déménagement du service vers Rennes et Saint-Avé, avec pour conséquence, entre autres, une plus grande difficulté pour les familles de rendre visite à leur malade. Alors que, pour beaucoup, les déplacements deviennent financièrement gênants, cette centralisation des soins psychiatriques est absurde, d'autant que la difficulté de recrutement des psychiatres est apparue comme un prétexte. Les manifestants ont été nombreux à scander avec conviction le slogan « Vivre, travailler et se soigner au pays ! ».

LOIRE-ATLANTIQUE

Lancastria, Bretons et Britanniques unis dans le souvenir



Le Peuple breton / Hubert Chémereau

À droite, porteur d'un drapeau breton, Jean Quintin, ancien élu UDB de Saint-Nazaire.

Le 17 juin dernier a eu lieu à Saint-Nazaire une cérémonie commémorant la tragédie du paquebot *Lancastria*, la plus grande catastrophe maritime britannique de tous les temps. L'atmosphère était chargée d'émotion, en particulier quand les Tri Yann ont interprété leur gwerz *Lancastria* qui souda un peu plus les Nazairiens avec les délégations venues d'Écosse, d'Angleterre et de Nouvelle-Zélande. Cette cérémonie a revêtu une coloration bretonne toute particulière avec nombre de Gwenn ha du (notre photo). Les représentants britanniques ont été touchés par cette marque d'amitié, à commencer par les Écossais, si nombreux parmi les 4 à 6 000 passagers qui reposent dans les eaux bretonnes depuis juin 1940.

Dihun : les élèves « Sur les routes de l'histoire »

Les 21 écoles bilingues Dihun du Morbihan ont travaillé, pendant quatre ans, à la réalisation d'un livre en breton, pour intéresser leurs camarades bilingues à l'histoire.



À Arradon, des élèves du réseau Dihun découvrent l'ouvrage à la rédaction duquel ils ont participé.

Après quatre ans de gestation, *War hentoù hon istoer...* (Sur les chemins de notre histoire) est né. Cet ouvrage d'une soixantaine de pages en breton est l'œuvre des 21 écoles bilingues Dihun du Morbihan. L'idée était d'intéresser les enfants du CE2 au CM2 à l'histoire en les faisant travailler un personnage, un monument, un nom de leur commune. On apprend ainsi qu'il y a encore des soldats romains dans le Morbihan, que Barbe Bleue a été baptisé dans le département, ou pourquoi une statue de la Liberté trône à Gourin...

« Chaque école a choisi librement un thème », explique Jean-Baptiste Le Galloudec, animateur pédagogique à l'origine du projet avec sa collègue, Rosine Le Calonnec. Mille exemplaires ont été édités, grâce au financement du conseil général, de Dihun et du diocèse. Ils seront diffusés gratuitement dans les écoles. « Je crois beaucoup aux racines », a affirmé Martial Limousin, le directeur diocésain de l'enseignement catholique, soulignant qu'il voulait « renforcer l'enseignement bilingue dans le Morbihan, malgré les conditions difficiles en terme de moyens ». Grâce au travail de leurs prédécesseurs, les élèves du réseau Dihun auront, en tout cas, un nouvel outil de travail en histoire et en breton. Ce livre a été présenté à Arradon, le mois dernier.

Diwan : la langue bretonne en danger à Morlaix ?

Les dernières semaines ont été éprouvantes pour les écoles bilingues de Morlaix.

En effet, l'école publique bilingue du Poan Ben perd son 3^e poste pour la prochaine rentrée scolaire, et l'école Diwan présente depuis vingt ans sur la ville a failli se retrouver sans locaux et même expulsée !

Comment en est-on arrivé là ? Tout simplement par l'inexistence d'une politique de dévelop-

pement de la langue bretonne sur Morlaix. Pendant plus de 17 ans, les municipalités successives ont laissé l'école Diwan croupir dans des locaux insalubres. Aujourd'hui, la nouvelle municipalité de droite mène une politique de restructuration des écoles publiques, qui aboutit à la fermeture de deux écoles qui doivent être relogées à l'école Jean-Jaurès, où est hébergée l'école Diwan depuis la Toussaint.

L'école Diwan apparaît donc comme une victime collatérale de cette politique de restructuration, mais plusieurs autres faits troublants se sont aussi déroulés ces derniers temps à Morlaix, qui laissent entrevoir une politique municipale antibretonne. Récemment le Gwen ha du a été retiré du fronton de la mairie, avant d'y être raccroché, devant l'émoi que cela avait provoqué. De plus, Agnès Lebrun, fille d'un respon-

sable d'amicale laïque, ne souhaite plus que le bagad et le cercle celtique se produisent le 14 Juillet à partir de 2009... au motif que c'est une « fête nationale » !

Skol Diwan Montroulez a réagi en créant un collectif de défense des écoles laïques, avec les deux écoles menacées de fermeture, et en demandant une solution pérenne de relogement sur Morlaix. Il faut en effet savoir qu'à un moment donné la municipalité morlaisienne a exprimé le souhait d'expulser Diwan de Morlaix, au motif que seulement 8

élèves sur 54 étaient morlaisiens, refusant ainsi d'assumer son rôle de commune centre, par ailleurs revendiqué par Agnès Lebrun.

Devant la forte mobilisation des associations culturelles, des parents d'élèves, de l'UDB, la nouvelle maire a accepté de trouver une solution sur Morlaix. Mais la solution envisagée est inacceptable pour Diwan : on leur propose d'être relogés dans leurs anciens locaux, qui ont été déclarés insalubres par un arrêté de l'ancienne municipalité !

Bref, la mobilisation continue, et l'on s'oriente vers un bras de fer entre Diwan et la municipalité, l'école immersive refusant de quitter ses locaux actuels en s'appuyant sur une clause de préavis qui n'a pas été respectée par la mairie. De nouvelles actions sont prévues.

Pierre-Yves Moal



Le projet de la mairie : virer Diwan de Morlaix ?



Les mères de famille sont au premier rang des défenseurs de l'école Diwan.

7^{es} prix régionaux de l'Avenir du breton : des idées tous azimuts pour le breton

Une assemblée nombreuse s'est rendue récemment à l'hôtel de région pour la remise des prix régionaux de l'Avenir du breton. Organisés conjointement par l'Office de la langue bretonne et la Région, ces prix récompensent chaque année depuis sept ans des actions exemplaires, innovantes et utiles en faveur du breton. Les candidats sont classés en trois catégories : particuliers, associations et entreprises. Nous avons choisi de distinguer cette année deux lauréats dont le parcours nous paraît particulièrement intéressant.



Les lauréats 2008 et Jean-Pierre Thomine, conseiller régional.

Ahmed Malki

Ahmed Malki est berbère de Kabylie où il a vécu jusqu'en 1992. Il a suivi des études d'ingénierie électrique en France et a travaillé pour une société de production de matériel médical. Il épouse une Bretonne puis décide en 2005 d'apprendre le breton pour des raisons professionnelles, puisqu'il enseigne les technologies au collège Diwan de Plésidy depuis la rentrée 2004. Ahmed a suivi les cours du soir de l'association Skol an Emsav de Rennes puis a effectué des stages à Kalon Plouha et Studi ha Dudi durant deux ans. Ahmed est trilingue depuis l'enfance, car, en plus du berbère, sa langue maternelle, il a appris l'arabe et le français dans une école bilingue de son pays. Ahmed est maintenant capable d'enseigner sa matière en breton. Il est membre de l'Association culturelle des Berbères de Bretagne et très motivé par un projet d'échange entre des collégiens de Kabylie et ceux du collège Diwan de Plésidy. Il lui semble en effet

que ces deux cultures ont de nombreux points communs.

Si Ahmed a d'abord appris la langue pour des raisons purement profession-



Les Tontons Yoyo.

nelles, il s'est progressivement intéressé à tous les aspects de la culture bretonne. Aujourd'hui, il est très heureux de parler breton, et particulièrement fier de pouvoir converser dans cette langue avec la grand-mère de sa femme.

Les Tontons Yoyo

Les Tontons Yoyo sont deux compères versés dans l'art clownesque, portant les vêtements du clown blanc et de l'auguste. Au départ, ils ne proposaient que des sketches en français. Mais, alors qu'ils donnaient un spectacle dans une maison de retraite de Cléguérec, voilà qu'ils com-

mencent à échanger en breton avec les spectateurs. À ce moment, ils ont senti un véritable regain d'intérêt et une envie forte de participer des pensionnaires. Ils ont alors compris l'importance de la langue bretonne, langue maternelle de nombre de ces personnes âgées qui ont souvent des difficultés à se forger de nouveaux souvenirs, mais ont plaisir à raconter une enfance et une vie bercées par le breton.

Du coup, les Tontons Yoyo ont décidé de créer, avec le soutien de Kerlenn Sten Kidna, un spectacle de 20 minutes composé de 4 sketches en breton. Ils ont ensuite appris à lire et écrire en breton au centre Amzer nevez de Ploemeur. Depuis, ils prennent part aux événements culturels du pays d'Auray. Ils présentent leur spectacle aux personnes âgées lors de veillées, aux jeunes dans les écoles, lors de la dictée en breton ou encore lors de la fête de la langue bretonne de Locoal.

Palmarès

Le prix « particuliers »

Il met l'accent sur une pratique quotidienne du breton dans le milieu familial ou professionnel :

- 1^{er} prix : Yannig Guillanton
- 2^e prix : Maina Guillou
- 3^e prix : Ahmed Malki

Le prix « associations »

Il souligne l'attachement de ces structures à l'utilisation du breton, alors même que leur vocation n'est pas, spécifiquement, la valorisation de la langue et de la culture bretonnes :

- 1^{er} prix : Ar Redadeg
- 2^e prix : Tontons Yoyo
- 3^e prix : Bremaik

Le prix « entreprises »

Il récompense les établissements ayant mené à bien des projets visant à employer la langue bretonne dans leur fonctionnement interne ou dans leurs activités externes :

- 1^{er} prix : Paprika
- 2^e prix : Porzh-mirdi
- 3^e prix : Super U bro Vigoudenn

Pour mettre la mer au programme de l'été, quelques bonnes adresses, de Brest à Saint Nazaire.

Cité de la voile ➤

La toute nouvelle cité de la Voile Éric-Tabarly a ouvert ses portes à Lorient en avril dernier.

Un bâtiment à l'architecture remarquable rassemble des espaces d'exposition autour des thèmes de l'homme et l'océan, des voiliers et de la navigation. L'ensemble de la cité est dédié à l'œuvre d'Éric Tabarly, disparu en mer il y a tout juste dix ans.

La présentation attrayante du site Internet est enrichie d'agréables musiques et de sons marins. Une intéressante séquence vidéo permet d'effectuer une visite virtuelle. Le site donne également les horaires et tarifs, « embarquement immédiat » inclus.



www.citevoile-tabarly.com

Port-musée

Le port-musée de Douarnenez vient de recevoir un prix régional de la langue bretonne, récompensant l'utilisation du breton dans la communication du musée.

Le site Internet du port-musée n'a pas de version en breton, mais la partie « accueil scolaires » contient des documents en breton pour les enfants des classes bilingues.

D'un style différent de celui de la cité de la voile, le site du port-musée est tout aussi agréable à parcourir. Une partie « collections virtuelles » permet d'afficher en 3D interactive la maquette d'un thonier de Groix.

Les deux expositions en cours concernent l'école de voile des Glénan, et l'histoire des *boat people*, « Voyage au bout de la mer ». Pour cette dernière, le site présente un lien vers un reportage vidéo de France 3.



www.port-musee.org

Escal'Atlantic

À Saint-Nazaire, l'exposition Escal'Atlantic évoque l'ambiance des paquebots de légende.

Par les reconstitutions de cabines, timonerie et salles des machines, le visiteur devient le passager d'une croisière de l'imaginaire, jusqu'au pont promenade où la vue est une rétrospective des paquebots construits à Saint-Nazaire.

Le site d'Escal'Atlantic est intégré au site plus général de l'office du tourisme de Saint-Nazaire, qui propose également les visites du sous-marin *Espadon*, des chantiers navals Aker Yards, d'Airbus et du port autonome. Tout un programme !



www.escal-atlantic.com

Brest 2008 ➤

Depuis la première édition, Brest 92, la fête de la voile traditionnelle attire les foules et les bateaux toujours plus nombreux. Cette année 2008 verra le rassemblement de plus de 2 000 navires dont 50 grands voiliers.

La « vedette » des festivités sera le *Cisne Branco*, grand clipper brésilien lancé en 1999, réplique des vaisseaux de commerce du XIX^e siècle.

Le site Internet donne des informations sur le programme ainsi que la liste des navires participants. Les inscriptions en ligne des bateaux sont closes depuis le mois de mai. Des traductions du site sont disponibles en anglais, et en breton.



www.brest2008.fr



Karaez : rezistañs !

Stourmoù kalet evit difenn an ospital

Deuet ar c'heloù ofisiel gant ur fax kaset gant an ARH da ospital Karaez, d'al Lun 26 a viz Mae : serret e vo an ti gwilioudiñ hag ar servijoù surjianerezh d'ar 6 a viz Mezheven. Kerkent, d'al Lun noz, 3 000 a dud e kounnar en em vode dirak dorioù an ospital. War plato karr ur c'hamion, ouzh ur mikro : an doktor Roudaut, prezidant komite difenn ha diorren an ospital, Richard Ferrand, kuzulier kanton Karaez, Bernard Saliou, prezidant kozh bro KKB, ha Christian Troadec, maer Karaez ; hag ur gerstur, ul lugan o c'henel hag o redek a skouarn da veg : « Karaez ! Karaez ! Rezistañs ! »

E Karaez...

Hag an engroez a dud, en ur vandenn, da heul an aotrou maer hag ar sone-rien Jorj Kadoudal hag e gomper, ha da skeiñ etrezek an archerdi. Hag eno, dirak ti an archerien, e borrastell bet chadennet ha kadraset gant ar vanifesterien, e oa bet c'hwezhet tan en ur bern pneuiou kozh ha paledoù koad. Ha son, kan ha koroll, tro-dro d'an tantad flaeius, e-mesk bouchadoù maged du ar c'hounnar. Hag hopadennoù e-leizh, hag al lugan « Karaez ! Karaez ! Rezistañs ! » da dregerniñ hed-ha-hed straedoù kêr Garaez...

Hag un dousennad traktor da zont war skoazell ar vanifesterien, ha dao etrezek ti an tailhoù, traoñ ar gêr. Ur c'hardeur war-lerc'h, un toullad mat a dud a aloube an ti bras-se, bord an hent bras... Devezh kentañ un hir a brantad stourm.

D'ar 6 a viz Mezheven en em vode 7 000 den war ar parkva tu a-raok an ospital. Savet war balkon hir e dalbenn, ur c'hant bennak a zilennidi eus ar vro : maered, kuzulierien kêr

ha kuzulierien kanton da embann sklaer ha taer « bezañ a-du krenn gant stourm implijidi ha komite difenn an ospital ha poblañs Kreiz Breizh, ha prest da stourm taer, dorn-ha-dorn gant tud ar vro, da zerc'hel an holl servijoù surjianterezh hag an ti gwilioudiñ en ospital Karaez ». Ha strakadennoù daouarn ha youc'hadennoù...

Maouezed eus « Strollad ar mammoù o tougen » a savas war al leuren, e-mesk an dileuridi, hag int-i da zisklaeriañ : « Fell a ra deomp



War-sav Kreiz Breizh !

gwilioudiñ e Karaez, hag e Karaez e wilioudimp, ha n'eo ket e lec'h all ebet ! » Ur c'houlzad fromus-tre a oa bet. Ha Christian Troadec da zont ouzh ar mikro, ha da c'hervel an dud da zont da vanifestiñ an deiz war-lerc'h : « Warc'hoazh e vo ur vanifestadeg vras ha kalet e Kemper, war kaeoù ar stêr Oded, emgav da 9 eur dirak an ospital, deuit gant ho lunoù poull-neuial evit gwareziñ ho taoulagad eus aezhennoù ar c'hreunadennoù lakrimo. »

Ha d'ar sadorn, eta ! Daou c'hant oto a loc'he eus kêr Karaez, da vont da Gemper, gouloù *warning* war-elum ha taolioù korn da vouzarañ ur c'hloc'h gante.

... hag e Kemper...

Stanket kaeoù ar stêr Oded gant bagadoù gwarded vobil, ha forzh dioute. Gronnet e oa ar prefeti penna-benn, pep pont da gas di a oa stanket gant kamionoù pe kirri-boutin, Re C'hlas e-leizh enne, prest d'an emgann. Kerkent e oa bet c'hwezhet tan e bernioù pneuiou gant ar vanifesterien, e tri lec'h difer, dirak ar pontoù dalc'het gant an archerien. Prennet prim dorioù o stalioù gant ar goñversanted ha diskennet, ken prim all, ar ridezioù houarn war

o gwerennoù-dal. Beuzet straedoù tostañ ar stêr gant koumoul du pounner maged an taniou. Ha son ar biniou hag ar vom-bard da skeiñ ouzh talbennoù lorc'hus an tier koñvers, ha tout an dud ba'n dañs.

Da greisteiz, tra dic'hortoz, e oa bet degaset ur vannerez mein, doare ar Romaned gant ar vanifesterien. Ar benveg-se a oa bet savet un dek bloaz bennak zo, evit ur gouel en enor da gêr

Vorgium ; ur mekanik savet gant koad, ha dinoaz ker. Douget e oa gant tud gwisket doare Galianed ha staliet dirak ar pont a zo e-kichen ar stal *Ar Bed keltiek*. Ha kerkent e-mesk ar c'hoarzhadennoù hag an turmud e oa bet bannet meinigoù ouzh an archerien, farserezh ne oa ken. Ha, koulskoude, diouzhtu da heul eo greunadennoù aezhennoù tagus a oa bet taolet a-vil-vern war an tolpad a dud. Sachet e oa bet gant an archerien ar vannerez veurlarjez en tu all eus ar pont, ha war ar memes tro e oa harzet un nebeud manifesterien en un doare rust-tre...

Tro div eur goude merenn, goude un tamm paouez da evañ ur banne Korev ha da zebriñ bara ha mergez



Mennet start eo
« ar mammoù o tougen » e Karaez.

grilhet gant « keginerien » ar vanifestadeg, e oa bet an dud en-dro krog-ouzh-krog gant an archerien. War washaat e yeas ar jeu, hag e oa bet harzet c’hwech’h manifester all gant ar Re C’hlas... Taolet e oa bet forzh mein ha vioù war ar re a zalc’he ar pont Santez-Katell. Kantadoù a c’hreunadennoù, o aezhennoù tagus, a oa bet bannet war ar vanifesterien gant ar warded vobil. Strakadennoù dizehan e-pad tost pemp eurvezh orolaj. Olivier Fauchoux, ur c’hlañvdiour eus an ospital, hag eil maer ti-kêr Karaez, a dapas bruzunoù ur c’hreunadenn argad, en e dremm, en e zorn hag en e zivhar, gwadek holl e oa traoñ e vragoù, ha kerkent e oa bet kaset da ospital Karaez da vezañ soagnet. Tri den a oa bet gloazet en deiz-se, gant tennoù eeun an archerien ha gant ar c’hreunadennoù argad. Dañjerus bras int hag ober a reont un trouz da zivouzarañ ur c’hleuz.

... betek an trec’h

Da 4 e 30 e loc’has ar vanifesterien, en un dibunadeg, etrezek ar c’homiserdi evit goulenn ma vo laosket da vont maez eus an ti-se an 8 den, bet harzet gant ar Re C’hlas e-kerzh an devezh stourm. Kerkent ha degouezhet e kroaz-hent an ti-post, an archerien a c’hoarias gant o bannereziou lakrimo. Kement a

c’hreunadennoù a oa bannet gante, ma rankas ar vanifesterien sachañ buan o skasoù gante, en ur basat ha gouelañ, da gaout repu er straedoù nesañ.

Da 5 eur, Christian Troadec a embanne e oa divodet ar vanifestadeg hag e tisklaerie : « Dont a raimp endro da gêr Gemper, keit ha ma vo dav, betek ma vo digoret en-dro holl servijoù hon ospital... »

Da 5 e 30 e oa bet laosket da vont er-maez eus ar c’homiserdi ar c’hwech’h den eus ar Poc’her bet harzet. Tamallet int da vezañ taget an archerien ha kaset e vint dirak al lez-varn diwezhatoc’h.

Penn kentañ ar stourm n’eo ken, keit ha ma vo dav e stourmo tud Kreiz Breizh evit gellout bezañ soagnet en o bro, ha da gaout en o ospital un ti gwilioudiñ ha servijoù surjianerezh a-feson... Betek an trec’h.

Herve ar Gall



**N’eo ket meneget UDB
gant ar c’helaouennerien e-touez
skoazellerien pennañ ar stourm :
ha dall int ?**

Du ha gwenn ha plas da lenn...



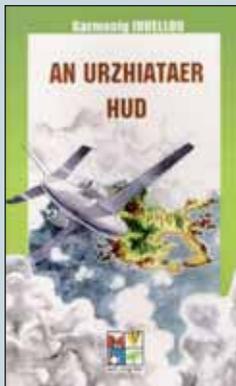
Greunennig gant Terès Pamburn, embannet gant Keit Vimp Bev, 7 €.

Kinnig a ra deomp ul levrig evit ar vugale vihan.

Embannet eo bet *Greunennig* gant sikour Europa, kuzul rannvro Breizh ha departamant Penn-ar-Bed met ivez gant hini tri c'huzul rannvro hag un departamant a Okitania. Divoutin eo an tresadennoù. Plijus int. Eeun eo an istor. Istor un hadenn abaoe ar prantad ma klev, ha hi suchet dindan an douar, ur vouezh o lâret dezhi : « Amañ e vi en da aez e-pad an amzer fall. Pa vo brav adarre e c'helli dont er-maez. » betek ar mare ma klev an had bihan nijet diouti ur vouezh o lâret dezho : « Amañ e voc'h en hoc'h aez e-pad an amzer fall... » Peadra da brederiañ war red an amzer ha red ar vuhez 'n ur sellet ouzh an tresadennoù. Da vezañ kontet gant ar re vras d'ar re vihan.

An Urzhiataer hud, Lodenn gentañ : Ar c'hrach gant Garmenig Ihuellou, embannet gant Keit Vimp Bev, 9 €.

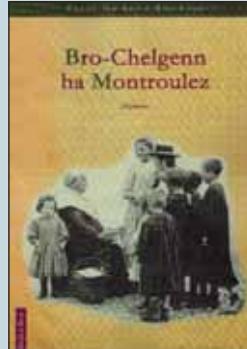
Kinnig a ra deomp Keit Vimp Bev lodenn gentañ un istor savet evit ar grennarded. Ur breur hag ur c'hoar, gevelled anezho, aet dre guzh war vourzh ur c'harr-nij evit mont d'ar Stadoù-Unanet. Un urzhiataer hezoug a zo ganto. Ur c'hrach. En em gavout a reont war un enezenn dianav un tu bennak e kostez aodoù Kanada. Ar veajourien all ivez. Aozañ a ra an dud kollet o buhez war an enezenn. Kreiz Breizh, Pariz, an enezenn, kalz a dudennnoù. Re marteze. Kalzig a draoù diaes da grediñ a gaver en oberenn. Speredek, brokus, kalonek ha yaus eo an darn vrasañ eus an



tudennoù en diavaez eus ur c'houblad pinvidik. Kavout a reont diskoulmoù da bep tra, evel skaouted. N'eo ket displijus met un tamm re « gentil-tout ». Un tamm dipitet e vezer pa erruer e fin al levrenn, hir e seblant an traoù. N'on ket sur eo bet mat troc'hañ an istor e daou damm. Berroc'h ha lusketoc'h, e vije bet gwelloc'h an oberenn.

Bro-Chelgenn ha Montroulez : Mojennou gant Mikael Madeg, embannet gant Emgleo Breiz, 14,90 €.

Kinnig a ra deomp Emgleo Breiz seizhvet levr an dastumad « Poent 'zo bet e Bro-Leon ». Kempenn a ra Mikael Madeg abaoe 1992 mojennoù (kontadennoù, istorioù berr, pennadoù bet kavet amañ hag ahont) eus Bro-Leon evit e lennerien. Ar re a gaver amañ a zo eus kostez Landivizio ha Montroulez. 65 pennad. Traoù bet klevet gant an oberour ha lakaet gantañ dre skrid. Pennadoù bet lennet gantañ e kelaouennoù liesseurt pe levrioù ha lakaet e brezhoneg diouzh ret. Pennadoù diembann c'hoazh pe dielloù diaes da gaout evit an darn vrasañ.



en deus meur a zanevell ha troidigezhioù diwar ar gresianeg. Menneget oa bet troidigezh a-feson *Istor ur prizoniad* gant Stratis Doukas e *Pobl Vreizh* e miz Gwengolo 2006. Barzh eo Alan Botrel ivez. Skrivañ a ra barzhonegoù a bell'zo. Kinnig a ra deomp amañ Barn ha Skrid barzhonegoù skrivet gant Alan Botrel

etre 1972 ha bremañ. Renket int e seizh rann : an hini gentañ hag an hini hirañ a ginnig barzhonegoù bet skrivet etre 1973 ha 1982 ; an hini ziwezhañ a ginnig barzhonegoù troet ha bet embannet en *Al Lanv*. Ul labour don war hesoniezh ar yezh ar c'hlotennoù hag ar c'heriaoueg a ro da oberennnoù Alan Botrel un tu boemus hag uhel war un dro.



Frederig gant Hans Peter Richter, embannet gant Keit Vimp Bev, 9 €.

Lakaet en deus Daniel Kernalegenn e brezhoneg ur romant bet skrivet gant Hans Peter Richter. Gannet eo bet Richter e Köln e 1925. Bevet en deus eta mare an nazielezh hag an trede Reich e Bro-Alamagn. Istor daou vignon eo al levr. Daou vignon e Bro-Alamagn e pennkentañ ar bloavezhioù 1930. Frederig, unan anezho, a zo Juzev. Tro da daolenniñ unan eus prantadoù spontusañ istor Europa, da ziskouez penaos oa bet c'hoarvezet an traoù, penaos oa deuet ar ouennelouriezh d'ober he reuz, penaos e c'hellfe dont c'hoazh... Sikouret eo al lenner gant ur pennadig bihan a-zivout ar Juzevien hag an heskinerezh o doa gouzañvet en Europa abaoe ar Grennamzer hag un nebeud deiziadoù heverk eus istor Bro-Alamagn etre 1933 ha 1945. Ra roio tro al levr-mañ d'ar re yaouank ha d'ar re all da brederiañ war an darvoudoù-se.

Breiz o kana gant Marie Kermarec, embannet gant Emgleo Breiz, 19,90 €.

Sevel a ra ingal Marie Kermarec pennadoù-kaoz gant kanerien ha sonerien er gelaouenn Brud Nevez. Setu kalz anezho kinniget deomp e stumm ul levr. Disheñvel-kaer int an eil re diouzh ar re all. Ha gwell a-se evel ma lavar Fañch Broudig en e raklavar. Etre Loeiz Roparz ha Les Ramoneurs de Menhirs ez eus un tamm kemm... Goulennet he deus Marie Kermarec digant pep

kaner peseurt kanaouenn a blijfe dezhañ lakaat da heul e bennad-kaoz. Kavout a reer eta ur ganaouenn bet dibabet

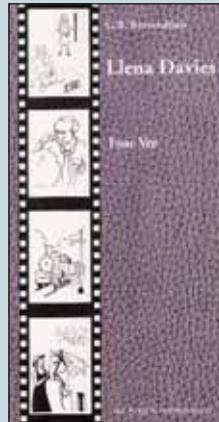


gant pep arzour pe strollad goude pep pennad. E brezhoneg evit an darn vrasañ, e galleg evit lod. Un testeni.



Madigoù paper, rimadelloù savet (ha skeudennaouet) gant bugale skolioù kentañ derez Diwan hag embannet gant Delioù, 12 €.

Ur mennozh dreist eo hemañ. A-benn lidañ 30 vloaz Diwan e oa bet kinniget da skolidi ar c'helc'hiad 2 sevel rimadelloù ha barzhonegoù berr e-pad ar bloavezh-skol 2006-2007. C'hoariet o deus gant ar yezh gant ijin, faltazi, fent ha barregiezh... Skeudennaouet o deus al levr ouzhpenn. Pevarzek skol o deus kemeret perzh er raktres. Ul levr kinniget brav, plijus da lenn ha leun a startijenn. Hag ouzhpenn, un doare n'eo ket nemetken da lidañ 30 vloaz a oberiantiz dispar evit hor yezh met da sikour evit ma kendalc'hfe brezhonegerien yaouank da... ziwanañ en dazont. Arabat chom da dermel. Kit da brenañ ar madigoù-mañ a c'heller tañva hep kaout da ziwall...



Llena Davies ha Foar Vre gant G.B. Kerverzhioù, embannet gant An Alarc'h, 5 €.

Adembann a ra An Alarc'h div zanevell diwar bluenñ Kerverzhioù bet kinniget gant *Al Liamm* gwechall : *Llena Davies*, liestennet e 1954 ha *Foar Vre*, e niverenn 9 ar gelaouenn e 1950. Plijus-kenañ int. Ober a reer anaoudegezh gant studieren roazhonat war ar skiantoù a-raok an eil brezel bed gant Llena Davies. Un istor karantez entanet ha trist, pennadoù erotek soutil ennañ. Mat eo an eil ivez, gwelloc'h kazi. An tren eus Roazhon da Wengamp. Menez Bre, ar c'hezeg. Aergelc'h ar foar. Un inkane wenn eus ar vrasañ. Un doueez Kelt : Epona ? Un doare lid ? Kizidik ha leun a fent. Dreist. Reiñ tro da lennerien yaouank da zizoloeiñ seurt oberennoù a zo un intrudu eus ar c'hentañ. Ha gwelet ho peus ar priz ?

Herve Lannuzel

Al Liamm Niverenn 367

Bourrus eo an niverenn-mañ c'hoazh. Kavout a raio pep lenner traoù a blijjo dezhañ ken liesseurt eo. Pemp barzhoneg evit kregiñ evel boaz gant Herve Maheo, Frank Bodenes, Mark Kerrain ha Gabriel Goubin. Lennit div varzhoneg Mark Kerrain : *Ar Bleiz tener e galon* ha *Dazont*. Fent zo enno. An danevelloù a zeu da-heul zo plijus ha disheñvel : *Emgav*, gant Herve Bihan ; *Lanv du*, gant Pierre-Emmanuel Marais ; *Gwenn-erc'h hag ar seizh korrig*, gant Tudual Audic, un istor kriz spontus gant un doare fent koulskoude ; *Penn ar Chouan*, un istor a dasmant er bed a-vremañ kontet gant ampartiz ha mousfent kustum an aozer ; div danevell verr gant Valérie Kervella, *Beg ar Raz* ha *Da Job hag Anjelika* ; unan drist hag unan hiraezhus, tener o div, evel barzhonegoù e komz-plaen. Kinnig a ra Gwennole ar Menn un *Notenn diwar-benn Livr el labourer* (1849) *Pipi Gonto* (1902). Lenn a reer goude lodenn gentañ *Kêr al loened (Animal Farm)*, gant George Orwell, lakaet e brezhoneg gant Erwan Hupel gant ur ger a-raok dedennus-kenañ. Reiñ a ra Herve Latimier e ali war *Résistance et conscience bretonne 1940-1945*, levr pouezus Jean-Jacques Monnier, *De brevitae vitae*, gant Seneca, *Têtes de Bretons*, gant Michel Rouger ha Nono ha *2007 la rupture*, gant Nono, *Beowulf*, gant Caitlín R. Kiernan ha *Deux siècles de bières en Bretagne*, gant Philippe Bonnet, Vincent Courtin ha Yoran Delacour. Erwan Brenn a ro e ali eñ war *Pardon Sant Fiag* gant Erwan Evenou. Hag evel-just an notennoù evit echuiñ, 27 pajennad anezho !

Morgan Tremel

Resevet hon eus...

- ◆ **Tro Breizh da heul al laeron** gant skolidi Diwan, Delioù.
- ◆ **Chansons traditionnelles du pays bigouden** gant Gilles Goyat, Emgleo Breiz.
- ◆ **Gast, alató ! Petit lexique du breton parlé à Lampaul, à Plouarzel et à Trezien** gant Yann Riou, Emgleo Breiz.
- ◆ **Lestr o hiraezh** gant Kristian Brisson, Mouladurioù Hor Yezh.
- ◆ **Ar Roue Ubu** gant Alfred Jarry, brezhoneg gant Goulc'han Kervella, Skol Vreizh.
- ◆ **Ken tost d'an teñzor !** gant Serj Richard, TES (Ti-embann ar skolioù brezhonek).
- ◆ **Kousket e peoc'h** gant Maguy Kerisit, TES (Ti-embann ar skolioù brezhonek).

Kilt Giz Skos

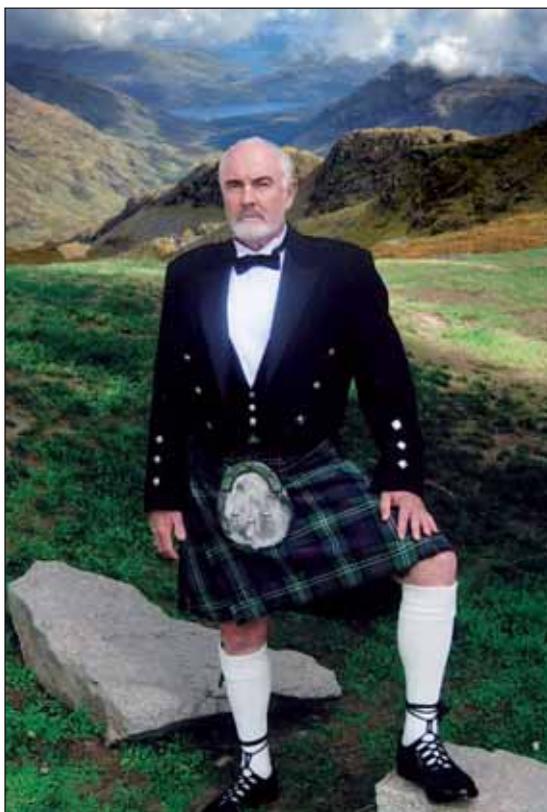
Evit un anv a orin gwiriektaet

Ur mod resis hag un danvez resis 'zo evit ober kiltoù giz Skos. Aet eo skuizh kalz Skosis o welet gwerzhañ nouspet seurt brozh graet kiltoù giz Skos anezho daoust n'int ket bet fardet diouzh o reolennoù. Gwiskamant broadel Bro-Skos eo deuet da vezañ ar c'hilt ez ofisiel ha feuket e vez lod gant ar frankiz lezet d'ar genwerzhourien war an dachenn-se. A-benn taliñ outi e klaskont ober eus anv o dilhad brudet unan a orin gwiriektaet, gwarezet gant al lezenn en Europa, evel meur a zanvez eus al labour douar.

Lusk 'zo bet roet d'ar stourmse gant ur farder kiltoù eus Dùn Eideann, Howie Nicholsby, aloubet ma oa ar marc'had gant brozhioù karrezennet izel o c'houst deuet eus an estrenvro ha graet kiltoù giz Skos anezho. Hervezañ e tenn kentoc'h ar brozhioù-se da servietennoù kouronker hag e tlefe e genvroidi kaout lorc'h enno o wiskañ kiltoù giz Skos graet er vro diouzh ar reolennoù hengounel ha n'eo ket kiltoù gwriet en ur mod industriel en estrenvro evel ma vez graet muioc'h muiañ. Ouzhpenn seizh metrad danvez gloan rik a dalvoudegezh uhel a vez ezhomm evit ober ur c'hilt giz Skos gwirion, ha gwriet e vez gant an dorn. Anat eo e vez koustus al labour evit kinnig un hevelep gwiskamant hag e c'heller gant modoù ober all ha danvezioù all degas d'ar stalioù kiltoù kalz ize-loc'h o friz. Un nerzh kreñv 'zo bet dastumet gant ar stourmse p'o doa kemeret perzh ennañ meur a gannad eus Parlamant Bro-Skos ha dilennedi kaset gant Skosis da zifenn o interestoù e Strasbourg.

Ur c'hiz deuet da vezañ etrebroadel

Estreget Skosis a vez gwisket kiltoù ganto. Ijinet ez eus bet seurtoù tartan evit tud all, tud eus ar broioù keltiek evel-just, Iwerzhoniz, Kembreiz, Kerneveuriz, Manaviz hag, abaoe ar bloavezhioù 2000, Bretoned, met ivez Normandiz, Suisiz



Kilt giz Skoz.

hag Estoniz zoken. Er maez eus Bro-Skos e klot alies an doare tartan gant un tiriad. Treset ez eus bet un tartan disheñvel evit pep eskopti kozh eus Breizh hag unan evit ar Menezioù Du, da skouer. Daou zoare tartan a zo ouzhpenn-se evit Breizh en he fezh, Tartan broadel Breizh, un tartan pevarliv, hag ar « Brittany Walking », ar c'hilt kantreal (evit gouzout muioc'h war an dachenn-se, kit war al lec'hienn <http://www.tartanbreton.com>). Kembreiz, diouzh o zu, o deus treset o zartan dezho da bep hini eus an anvioù familh boutinañ douget en o bro (moarvat evit dreveziñ klanoù Skosis). Evel ma vez graet evit ar skoedoù-ardamez e vez marilhet tres pep tartan. Kalz eus ar c'hiltoù treset o zartan evit estrenien a vez fardet e Bro-Skos diouzh ar reolennoù hengounel. Aotreet e vior abalamour da-se d'o gwerzhañ dindan an anv a orin gwiriektaet ma vez gounezet o stourm gant Skosiz (war a seblant n'eo ket ar c'hilt gwenn ha du douget gant sonerien ar strollad breton Terre-Neuve da lakaet er

rummad-se). Ne vo ket difennet evel-just fardañ kiltoù en estrenvro, met ret e vo ijinañ un anv all evito. Anat eo ne vo ket diefed un hevelep merk kenwerzhel evit gwiaderien Bro-Skos, gant an uhel ma 'z eo priz ar c'hilt giz Skos (etre 500 ha 600 a euroioù). Gwarezet e vo gantañ talvoudegezh ouzhpennet ar marc'hadourezh produet en o stalioù-labour evel hini ar gwin fardet diwar ar rezin dastumet e takadoù resis eus Champagn.

Un doare kilt nevez

Estreget brozhioù karrezennet a vez kinniget d'ar wazed hiziv an deiz er broioù a vez pignet kiltoù giz Skos enno. Ijinet ez eus bet un doare kilt nevez, graet gant lèr pe gotoñs, unliv peurliesañ (touellvioù lifreoù stourm an armeoù gant lod anezho), nozelennoù da waskañ ha chakodoù ledan ha don outo. Dibabet ez eus bet ober Utilikilt eus ar gwiskamant nevez-se. Gwerzhet e vezont e Breizh-Veur hag en Amerika an Hanternoz dreist-holl. Gwisket e vez unan, da skouer, gant ur soner eus ar strollad Trouz-Braz war al leurenn, ur strollad sonerien amerikan hag a laka an dud da zañsal gant tonioù eus hor bro. Gwriet e oa bet an hini kentañ nav bloaz 'zo gant un adaozer kezeg-tan, Steven Villegas, aet skuizh o wiskañ bragoù berr pa zeue an amzer domm. Ne voe ket diaes kavout sav d'e oberennoù. Souezhet e voe gant ar berzh zoken. Tremenet eo eus 750 a giltoù gwerzhet er bloavezh kentañ da 15 000 e 2006. Tud all estregetañ 'zo en em lakaet d'ober utilikiltoù. Ouzhpenn 5 000 anezho 'zo bet gwerzhet warlene gant ur stal eus Ontario, da skouer, hag eziporzhiñ a ra betek Korea hag Aostralia. Ken bras eo aet ar goulen ma teu an embregerezh-se a-benn da zaougementiñ e c'hounidoù bep bloaz.

Paol ar Meur

Les Écossais demandent une AOC pour leurs kilts.

Quand le pouvoir breton s'exerçait au large d'Ouessant...

EN CES TEMPS d'*Amoco Cadiz* ou d'*Erika*, où le pouvoir central français se révèle incapable de protéger l'intégrité de notre littoral, il est intéressant de se souvenir d'autres époques où le pouvoir breton s'exerçait au large d'Ouessant grâce aux *brefs de sauveté* et au *droit de convoi*.

Le bref de sauveté semble trouver son origine dans le *droit de bris* exercé par les Bretons depuis des siècles : droit de s'emparer des épaves jetées à la côte et de piller les navires naufragés le long des rivages. Au XII^e siècle, la navigation au large de la Bretagne était réputée si périlleuse qu'on disait qu'un navire ne pouvait croiser plus de deux ans dans les parages du Léon sans être brisé... Des seigneurs locaux (le vicomte de Léon), puis surtout les ducs de Bretagne, se mirent alors à délivrer des brefs de sauveté, aussi nommés *sceaux ou brevets de conduite*¹. Si un navire, muni d'un tel document, faisait naufrage, le souverain breton s'engageait à lui éviter le pillage ou à rembourser la valeur des marchandises.

De plus, lorsque le bateau entraînait dans les eaux bretonnes, on devait lui fournir un pilote, nommé *locman* ou *lamaneur*. Le droit de se ravitailler dans les havres et ports bretons était aussi attaché à la possession des brefs de sauveté, appelés pour cela parfois : *brefs de victuaille*.

Il est probable que ces brefs furent créés peu après le Concile de Nantes (1127) et leur succès fut très rapide. Un siècle plus tard, ils sont assez recherchés pour que les ducs de Bretagne aient ouvert des bureaux pour les vendre, non seulement dans plusieurs ports bretons (dont Nantes, bien sûr), mais encore à La Rochelle et à Bordeaux. Cent ans plus tard, les seules ressources annuelles de ces deux bureaux français atteignaient 5 000 livres. Dans le budget breton de 1483, la vente des brefs en Bretagne atteint encore cette somme, soit presque autant que les impôts directs perçus dans l'évêché de Saint-Brieuc et plus que ceux de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon ou de celui de Dol².

On a souvent oublié que le droit de pillage exercé par les Léonards comportait l'obligation pour le vicomte de

Léon de convoier le long de ses côtes les navires étrangers pourvus de ses brefs de sauveté particuliers : c'est sans doute là l'origine du droit de convoi des ducs de Bretagne. Le pouvoir du seigneur du Léon était d'ailleurs considérable. Un texte juridique d'Oléron datant de 1266³ nous apprend « qu'au cas [où] une nef passerait outre [et sans] avoir lesdits sceaux de conduite », le vicomte de Léon « pourrait... [la] suivre [en] quelque part

d'Ouessant. En faisant route au sud, le convoi était rejoint par des bateaux qui s'étaient regroupés à Penmarc'h, Concarneau, Guérande et Nantes.

Les navires marchands n'avaient pas le droit de naviguer en dehors de ces expéditions, ni celui de s'éloigner du convoi sous peine de confiscation du navire et de la cargaison ! On se prend à rêver d'une telle rigueur appliquée aujourd'hui aux contrevenants qui doublent quotidiennement Ouessant par dizaines...

Si la rigueur s'exerçait à l'encontre des marchands, le pouvoir ducal apportait en contrepartie tout son soin à la sécurité : on vérifiait que chaque bâtiment soit commandé par un « homme de bien connaissant au fait de la mer ». Cette vérification ne serait pas toujours inutile de nos jours...

Enfin, le convoi en son entier était placé sous le commandement de l'amiral de Bretagne ayant autorité « sur tous les autres capitaines ». L'organisation de ce convoi était coûteuse et, pour couvrir la dépense, on prélevait une taxe de 5 % sur les vins entrant dans les ports bretons et une taxe de 2,5 % sur

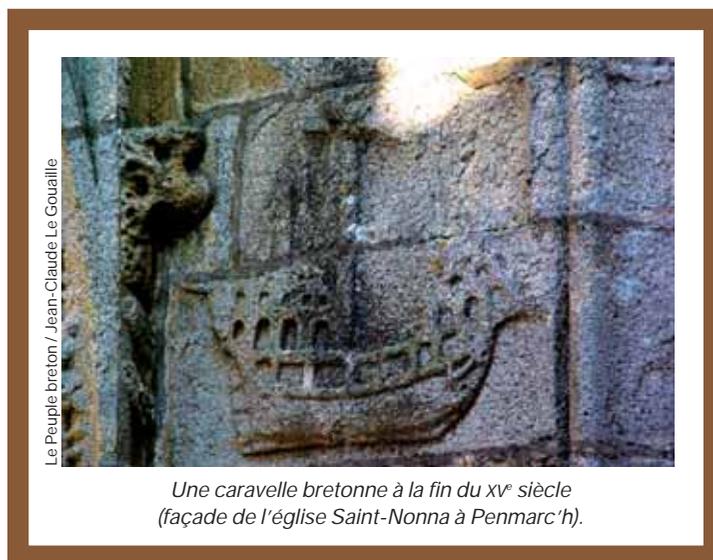
les vins chargés sur des navires bretons pour une autre destination que la Bretagne. Parfois, surtout au XVI^e siècle, on leva même une taxe dans tout le duché : ainsi en 1483, c'est plus de 10 000 livres qui sont collectées au total pour le convoi.

Dix ans plus tard, un des premiers actes du roi de France Charles VIII, après son mariage avec la duchesse Anne, fut de s'occuper du convoi de Bretagne : il lui enleva son caractère obligatoire et les marchands qui le voulurent purent naviguer à leurs risques et périls ! La route était ouverte pour les armateurs voyous et pollueurs de toute espèce...

Ronan Leprohon

L'orthographe des citations a été modernisée par nous.

1. Dom Morice, *Preuves*, III, 855, 1014.
2. Archives départementales de la Loire-Atlantique, Série E 212.
3. Coutumes de la mer ou Jugements d'Oléron, cités par Hévin, *Questions féodales*, 1736.
4. Du Crest de Villeneuve, *Essai historique sur la défense des privilèges de la Bretagne concernant l'Amirauté depuis son union à la France jusqu'à l'ordonnance de 1681*, Saint-Brieuc, 1898.



Une caravelle bretonne à la fin du XV^e siècle (façade de l'église Saint-Nonna à Penmarc'h).

qu'elle irait et l'amener à lui... en son terroir » pour la passer en jugement !

Les ducs de Bretagne rachetèrent les droits des seigneurs du Léon et en exercèrent les obligations. Au XV^e siècle, quand fut créée la charge d'amiral de Bretagne, c'est naturellement à l'amirauté que revint le soin d'exercer la police ducale le long de nos côtes. Tout en continuant à délivrer des brefs de sauveté, l'amirauté de Bretagne organisa sérieusement le droit de convoi.

Il s'agissait d'armer des escadres destinées à protéger les navires marchands regroupés en convoi. « On réquisitionnait à cet effet les plus puissants navires du pays, au nombre de dix ou douze, on y embarquait environ 1 500 marins et gens de guerre. On faisait trois campagnes par an⁴ ». La première durait du 15 septembre au 15 novembre, la seconde du 15 janvier au 15 mars et la troisième du 1^{er} mai au 15 juin. Comme on peut le constater, les tempêtes de décembre et de mars-avril étaient soigneusement évitées... Le lieu de rassemblement des navires était souvent la mer d'Iroise et le chenal

Effrayante Italie

AU MOIS DE JUIN de l'année 1994, le tout premier article de la présente chronique mensuelle s'intitulait « Attristante Italie ». Le grand Fellini venait de mourir, suffisamment tôt pour ne pas avoir la triste confirmation que les vieux démons du passé étaient sur le point de s'emparer de nouveau de son pays. Berlusconi venait d'accéder pour la première fois à la tête du gouvernement italien. Une quinzaine d'années plus tard, nous nous féliciterions si notre voisine transalpine n'était restée qu'attristante. Elle est bel et bien devenue depuis lors tout bonnement effrayante.

Effrayante, le mot n'est pas trop fort. Le 15 mai dernier, après qu'une jeune Rom de 16 ans a été soupçonnée de l'enlèvement d'un enfant, des habitants de Ponticelli, commune de la banlieue de Naples, se sont livrés à de véritables pogroms contre des camps nomades des alentours. Dans les jours qui ont suivi, des actes d'une rare violence ont frappé toute l'Italie, visant d'autres nomades, des étrangers, des sympathisants de gauche. Le 24 mai, un groupe d'hommes armés, au visage masqué de foulards à croix gammée, a investi un quartier populaire de Rome pour y saccager nombre de commerces, frapper des immigrés du Bangladesh à l'aide de barres de fer en hurlant des injures racistes. Le soir du même jour, à Rome encore, le *disc jockey* d'une radio gay est passé à tabac. Deux jours plus tard, des militants du groupe néonazi Forza Nuova attaquent deux militants de gauche avec des gourdins au sein de l'université de Rome-La Sapienza. Ces faits, et bien d'autres, sont tous concentrés sur une quinzaine de jours et dans un contexte politique et social favorable à ces débordements mortifères.

Gianni Alemanno, le nouveau maire de Rome, minimise l'ensemble des actes perpétrés dans sa ville et parle d'événements isolés dépourvus de signification politique. L'une de ses récentes décisions n'a probablement elle non plus aucun sens politique : il vient de proposer de donner à une rue de la capitale le nom de Giorgio Almirante, fondateur du parti néofasciste (MSI) et ancien combattant de la RSI (République mussolinienne de Salò). On se souvient par ailleurs que Gianni Alemanno avait fait campagne sur le thème populaire de la sécurité. Voici deux mois, l'Istat, l'Insee italien, semblait lui donner raison en considérant Rome comme une des villes les plus sûres d'Europe. Depuis la prise de

fonctions du nouveau maire, la violence raciste et néofasciste semble pourtant devenue incontrôlable dans la capitale. À l'évidence, quelque chose de très grave se passe en Italie, dont beaucoup d'Italiens et d'Européens ne mesurent pas la dramatique ampleur.

Tout cela existerait-il si l'Italie avait encore une gauche digne de ce nom ? Ce désastre politique se double d'un désastre social. En décembre dernier, la presse de la Péninsule a publié la quarante et unième enquête du Censis sur l'état de l'Italie. Le diagnostic est sans appel : une société émietlée, composée de confettis éparpillés et incapables de vivre ensemble. L'Italie vit une crise très profonde : le pays de la croissance économique zéro est frappé par un chômage impressionnant, surtout dans le Mezzogiorno, où le taux de chômage des jeunes peut atteindre 50 %. La production industrielle décroît depuis plusieurs années. La mise en place de l'euro, dont Romano Prodi a assumé la paternité, a été une catastrophe pour l'économie italienne et pour ses salariés. Pourtant, les réformes antisociales se sont succédées, y compris pendant les gouvernements Prodi. Les Italiens vivant au-dessous du seuil de pauvreté voient leur nombre augmenter sensiblement. Des « grands » pays européens, c'est sans doute l'Italie qui fait payer à son peuple le plus lourd tribut de l'intégration à l'Europe néolibérale.

Ainsi, la destruction de l'espoir en un changement politique réel et le délitement de la société provoqué par l'acceptation facile – et quasi unanime de la classe politique – du dogme vénéré de la « concurrence libre et non faussée » précipitent l'Italie vers le gouffre. L'histoire des ordures napolitaines est tellement révélatrice tout à la fois de l'incurie politique et de la fracture sociale grandissante : les montagnes d'ordures et les incinérateurs qui les traitent envahissent les quartiers les plus pauvres de Naples et mettent en danger la santé de leur population, tandis que les beaux quartiers sont curieusement épargnés par ce fléau. C'est l'Italie ! dira l'homme pressé. Il a tort : l'Italie est notre toute proche voisine – si ce n'est notre cousine sous certains aspects – et participe à la construction de la même Europe que la sienne. Cette « forteresse Europe » qui vient d'adopter « la directive de la honte »...

Yann Fiévet

Pays de Galles. Elin Jones répond au PB

Elin Jones, ministre de l'Agriculture du pays de Galles a reçu, le 10 mai dernier, une délégation de 65 Plogonnistes, partis au pays de Galles pour fêter le 20^e anniversaire de leur jumelage avec Llandysul. Après s'être adressée à la délégation, elle a répondu à quelques questions pour *Le Peuple breton*.

Pouvez-vous présenter l'Assemblée nationale galloise ?

Elle comporte 60 membres dont 40 sont élus, par circonscription électorale, au suffrage uninominal à un tour. Les 20 autres sont élus à la proportionnelle dans cinq régions électORALES. Ce système vise à assurer à chaque parti politique une place qui reflète au mieux son audience.

Ces membres élisent en leur sein un Premier ministre qui nomme des ministres dont l'action couvre les compétences transférées par Londres à l'Assemblée galloise (20 en tout, dont le développement économique, l'agriculture et la pêche, les transports, l'éducation, la santé, etc.)

Les ministres constituent un exécutif (le Cabinet) qui élabore les lois, met en œuvre la politique décidée par l'Assemblée et gère les affaires courantes. Depuis les élections de mai 2007, l'actuel Cabinet est issu d'une coalition entre les travaillistes (26 élus) et le Plaid Cymru (15 élus).

Je voudrais aussi souligner le fait que, au Royaume-Uni, l'Assemblée galloise est la seule institution de ce type à avoir un fonctionnement entièrement bilingue.

Quels sont les moyens de l'Assemblée ?

Londres délivre une dotation globale que l'Assemblée utilise en toute autonomie en fonction des priorités qu'elle a établies dans le champ de ses compétences.

Cette situation est insatisfaisante, car elle ne donne pas à l'Assemblée le pouvoir de maîtriser ses ressources financières et décider elle-même du montant de son budget, selon ses projets et les besoins du pays. Mais cela devrait évoluer rapidement, car il est prévu, d'ici 2 à 3 ans, un référendum qui appellera les Gallois à se prononcer sur l'élargissement des pouvoirs législatifs de l'Assemblée, ce qui débouchera sur une meilleure maîtrise des finances.

Quel est le rôle de votre ministère ?

Gérer le développement de l'agriculture du pays de Galles et des activités connexes : la pêche, la pisciculture, l'exploitation forestière, l'agro-alimentaire. Les pouvoirs de ce ministère sont très étendus et n'ont pour seule limite que la Politique agricole commune.



Elin Jones, ministre galloise.

Que représente l'agriculture au pays de Galles ? Quelles sont les grandes orientations de votre politique ?

L'agriculture, c'est 80 % de la surface du pays et 5 % de la population active. L'un de ses atouts, c'est la qualité de ses productions. Nos produits peuvent concurrencer en qualité ceux de n'importe quel pays – y compris la Bretagne ! Mais pour l'instant nous commercialisons mal. Nous avons un gros travail à fournir dans ce domaine. Beaucoup de possibilités sont aujourd'hui sous-exploitées : la terre est fertile et les capacités de production de nourriture peuvent être considérablement développées. C'est l'un de mes axes de travail.

L'un des impératifs de l'Assemblée est de préserver la nature et donc de veiller à ce que ce développement soit un développement durable. Nous le faisons en aidant plus particulièrement l'agriculture biologique.

Notre grand défi est aujourd'hui de lutter contre l'exode rural. Pour cela, il

nous faut offrir, en milieu rural en général et dans l'agriculture en particulier, un avenir aux jeunes. Il faut leur donner confiance, et l'existence de l'Assemblée, ainsi que la politique qu'elle développe, y contribuent fortement.

Enfin, l'agriculture est également importante dans un autre domaine : si la langue et la culture galloises sont aujourd'hui une réalité bien vivante, c'est dans ce milieu socio-économique que la première a continué à être pratiquée et que la seconde a poursuivi son développement. En retour, la vitalité de la langue et de la culture galloises dynamise l'économie du pays de Galles.

Comment les Gallois perçoivent-ils leur Assemblée ?

Tout le monde se souvient que la proposition de Londres d'une dévolution de compétences à une Assemblée galloise avait été accueillie avec un peu de méfiance et que le « oui » au référendum organisé en 1997 ne l'avait emporté que d'une courte majorité.

Aujourd'hui, tous les sondages montrent que l'opinion publique soutient l'action de l'Assemblée, et que cette dévolution est de plus en plus perçue non pas comme quelque chose d'acquis, de figé une bonne fois pour toutes, mais comme un concept en mouvement. Lors du référendum que nous organiserons bientôt, nous proposerons de doter l'Assemblée de pouvoirs législatifs accrus.

Avez-vous un message pour Le Peuple breton et l'UDB ?

C'est la première fois que des membres du Plaid Cymru accèdent au pouvoir. Cela intervient dans une dynamique plus générale au Royaume-Uni qui voit le Sinn Féin participer au pouvoir en Irlande du Nord et le SNP en Écosse. C'est l'émergence des périphéries, et c'est encourageant. S'il y a une conclusion à tirer, c'est qu'il ne faut jamais perdre espoir. Une situation peut paraître bloquée à jamais, sans espoir d'évolution... et tout à coup les choses peuvent se mettre à bouger très vite. Il faut conserver la foi dans son idéal.

Propos recueillis par

Yann-Ber Rivalin

Le Tibet. Une question qui dérange



DR
Claude
B. Levenson.

Claude B. Levenson, écrivain et journaliste, est née à Paris en 1938. Elle a étudié le russe, la philosophie, l'Inde et ses religions, à l'université Lomonossov de Moscou.

Elle fait de nombreux voyages, d'abord comme interprète d'organisations internationales en Asie, ensuite comme journaliste. En 1984, elle se rend pour la première fois au Tibet. Depuis lors, elle y a séjourné à plusieurs reprises. Elle collabore au *Monde*, à *Politique internationale*, à *Géo*, etc. Écrivain et traductrice du dalaï-lama, c'est une spécialiste de la question tibétaine, à laquelle elle a consacré plusieurs ouvrages.

Le 29 mai dernier, à Quimper, à l'invitation de l'UDB, d'Amnesty International et de la librairie Ravy, elle a tenu une conférence qui a attiré plus de 150 personnes. Nous avons posé dix questions à Claude B. Levenson pour faire le point sur cette question tibétaine.

Le Peuple breton : Le Tibet est-il chinois ?

Claude B. Levenson : Non, le Tibet n'est pas chinois – il est le voisin occidental de la Chine, appelé « le toit du monde » ou, plus poétiquement encore, « le pays des Monts neigeux ». Ce qui le distingue de son voisin chinois, c'est sa civilisation, sa langue (groupe tibéto-birman, un alphabet et non des idéogrammes), sa philosophie et son mode d'appréhension du monde, son environnement, son économie façonnée par des conditions d'existence très particulières, son isolement relatif durant de longues périodes (en raison notamment de son inaccessibilité pratique). Les relations

entre les deux pays ont varié en fonction des aléas de l'histoire, mais le Tibet n'a pas « fait partie » ni « appartenu » à la Chine, impériale ou non.

PB : Le Tibet indépendant était-il théocratique et pratiquait-il le servage ?

C.L. : Affirmation chinoise, répétée à satiété pour étayer sa prétention de « libération pacifique du Tibet ». D'ailleurs, que veut dire « théocratie » dans une société dont l'un des piliers fondamentaux s'enracine dans le bouddhisme, pour lequel il n'existe pas de « dieu créateur », donc pas de « droit divin » ? Le servage est une caractéristique du féodalisme, c'est vrai que la société tibétaine vivait à un autre rythme que le reste du monde, mais le pays était parfaitement à même de se développer selon ses propres critères et ses choix.

PB : Comment s'est passée l'invasion militaire chinoise en 1950 ?

C.L. : Mal, c'est-à-dire que les troupes de Mao, au sortir de la guerre civile avec les nationalistes, étaient bien mieux préparées à se lancer à l'assaut, et les quelques détachements tibétains ne pouvaient évidemment pas tenir tête à cette invasion étrangère. Pour résumer, des troupes aguerries bien armées face à des gens pour qui le métier des armes n'est pas vraiment honorable... ce qui n'a pas empêché une vraie résistance à l'occupant dans les zones traditionnelles des guerriers khampas (à l'est du Tibet).

PB : Peut-on parler aujourd'hui au Tibet d'une situation coloniale ?

C.L. : Ce n'est pas exagéré, compte tenu des expériences passées : ouverture de routes, puis de la voie ferrée, pour accéder aux richesses du sol et favoriser l'occupation des terres par des colons venus de Chine continentale, afin de les exploiter au bénéfice de la

métropole, en l'occurrence Pékin, et d'alimenter sa croissance anarchique, dans le cadre d'un libéralisme économique effréné corseté par un gouvernement autoritaire qui ne tolère aucune tentative d'ouverture politique, réclamée pourtant par des citoyens de plus en plus nombreux.

PB : Quelle est la situation actuelle de la langue tibétaine ?

C.L. : Le tibétain est enseigné uniquement durant les deux premières années de la maternelle, puis tout le monde (en région dite autonome et dans les districts tibétains englobés dans les provinces chinoises avoisinantes) passe au chinois, seule langue pour aller plus loin dans les études, en dépit de décrets, de lois et autres dispositions officielles avancés comme garantie de la « protection » de la langue.

PB : Quelles sont les relations actuelles entre le peuple tibétain et les autres minorités nationales de Chine, ainsi qu'avec le mouvement démocratique chinois ?

C.L. : Le Tibet n'ayant auparavant jamais été intégré au territoire chinois, ses relations avec les autres « minorités » restent épisodiques. La langue fait partie de la famille dite tibéto-birmane, qui comprend celles des Tuxi, des Yi, des Bai et de Hani, le birman aussi, naturellement. Des relations culturelles et religieuses suivies ont rapproché les Tibétains des Mongols et des Mandchous. Aujourd'hui, selon la version officielle chinoise, les Tibétains font partie des 55 « minorités nationales » classées par le gouvernement. Avec le mouvement démocratique chinois, c'est un peu plus complexe, dans la mesure où il est très minoritaire en Chine, mais il existe. À preuve, des juristes de Pékin, défenseurs des droits de l'homme, qui se sont proposés afin de défendre les premiers accusés tibétains passés en juge-

et qui nous concerne



DR
Le drapeau tibétain.

ment après les événements du printemps à Lhassa : non seulement ils ont été interdits de plaidoirie, mais, pour certains, leur brevet d'exercer leur a été retiré. À l'étranger, des contacts existent depuis 1989, à la suite des événements de Tien'anmen. Ces rapports se sont renforcés, tandis que des intellectuels de Chine, pas forcément dissidents mais critiques (écrivains, historiens, chercheurs), ont commencé au cours des dernières années à s'interroger sur les fondements historiques de la revendication chinoise sur le Tibet.

PB : Que veut le dalaï-lama ?

C.L. : Particulièrement conscient des rapports de forces sur la scène internationale et de leur évolution au fil des années, le dalaï-lama considère que le Tibet pourrait bénéficier d'une association avec la Chine pour son développement technique, à condition toutefois qu'on respecte vraiment sa civilisation, son altérité et ses aspirations profondes. D'où son option d'une « autonomie authentique », connue sous la définition de « voie médiane » ou « voie du milieu », plutôt que l'indépendance, dans la mesure où il s'interroge sur la signification réelle de la notion d'indépendance dans un monde de plus en plus interdépendant...

PB : Le dalaï-lama est-il toujours en phase avec la jeunesse tibétaine ?

C.L. : Peut-être faudrait-il se demander si la jeunesse tibétaine est en phase avec lui ? C'est en fait tout le di-

lemme des Tibétains, jeunes ou moins jeunes : même s'ils s'interrogent sur la lenteur des efforts jamais démentis du dalaï-lama à porter des fruits concrets, ils savent aussi ce qu'ils lui doivent pour avoir maintenu l'attention sur la question tibétaine depuis l'invasion de leur pays en 1950, notamment depuis l'exil de 1959. Difficile dans ces conditions de contester celui qui, incontestablement pour eux, représente la sauvegarde de leur héritage et l'espoir de leur pérennité. Pour sa part, le chef temporel et spirituel du Tibet, dans son rôle de « protecteur » du haut pays, ne cesse de leur rappeler que l'avenir de leur pays leur appartient et que c'est à eux d'en assumer la responsabilité.



Manifestation pacifique le 7 avril dernier à Dharamsala (Inde), résidence du gouvernement tibétain en exil.

PB : Doit-on boycotter les jeux Olympiques de Pékin ?

C.L. : On voit mal les sportifs renoncer à ce qui constitue pour eux un but en vue duquel ils se sont longuement préparés, d'autant que les organisateurs, aussi bien internationaux (Comité olympique) que chinois, n'ont pas lésiné sur les moyens pour conditionner les participants. En revanche, la participation à la cérémonie d'ouverture est une décision forcée-

ment politique, qui met en jeu les « valeurs », sinon les principes, dont se réclament les dirigeants des pays démocratiques : à eux de se montrer, ou non, à la hauteur des attentes de leurs opinions publiques. Il en va, en un sens, non seulement de la défense des droits de l'homme – rappelons-le, universels, indivisibles et interdépendants – mais également du respect des libertés fondamentales dans le monde, ainsi que de notre propre liberté : celle de défendre la liberté des autres, de ceux qui sont bâillonnés.

PB : *Tibet, la question qui dérange*, c'est le titre de votre dernier ouvrage. Pourquoi cette question dérange-t-elle ?

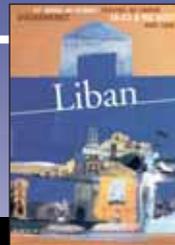
C.L. : Parce que cette « question qui dérange » reflète, en fonction des multiples facettes par lesquelles il est possible de l'aborder (histoire, colonialisme avéré, environnement, exploitation anarchique des richesses du sol, problème de l'eau, droits de l'homme, libertés fondamentales, relations internationales, efficacité ou non des institutions mondialisées), les nombreux défis posés dorénavant à l'ensemble de la communauté humaine.

Parce que les Tibétains s'en tiennent à une proposition de fond, enracinée dans leur manière de voir le monde : régler les différends entre les pays et les hommes par le dialogue et la négociation. Et s'ils avaient raison ?

Propos recueillis par

Georges Cadiou

– Le Liban à Douarnenez –



Le 31^e Festival de cinéma de Douarnenez, du 16 au 23 août, sera consacré au Liban, très présent dans l'actualité, surtout depuis deux ans. Mais il y aura aussi d'autres thèmes abordés.

Les multiples facettes du Liban

Plusieurs films décriront les clichés habituels sur le Liban. D'autres nous rappelleront que le Liban est une mosaïque de 17 communautés religieuses officiellement reconnues. Plusieurs films évoqueront l'émigration libanaise depuis longtemps importante.

Le Liban a été ravagé par près de quinze ans de guerre civile de 1975 à 1989. Elle sera montrée dans son déroulement et dans ses séquelles par de nombreux films, de *Liban dans la tourmente* (1975) de Jocelyne Saab, à *Drawing the war* (2006) de Lena Merhej, en passant par le classique *Le Faussaire* (1981) de Volker Schlöndorff.

Israël est intervenu dans le conflit, en laissant perpétrer en 1982 le massacre de Sabra et Chatila par des chrétiens libanais. De 1982 à 2000, il a occupé le sud Liban. Il est intervenu à nouveau en 2006, sans réussir à vaincre le Hezbollah, mais en détruisant le sud Liban, aujourd'hui en reconstruction. Ces aspects seront évoqués en mettant l'accent sur le rôle du chiisme dans cette partie du pays, avec notamment *Femmes du Hezbollah* (2001) de Maher Abi Samra ou *Le Mystère Hezbollah* (2007) de J.-F. Royer et A. Gresh.

Les réfugiés palestiniens sont toujours présents au Liban, pays où ils ont le moins de droits. Leur sort sera également décrit par le biais de nombreux films.

Une place particulière sera consacrée au cinéaste Ghassan Salhab, « travaillant à la marge » ; quatre de ses films seront projetés. Parmi plus de 50 films sélectionnés, une dizaine au moins parlent de

Le Faussaire, de Volker Schlöndorff.



Leurenn BZH, de Sonia Larue.

Beyrouth, qui groupe environ le quart de la population libanaise, mais qui n'est pas tout le Liban. 7 films de la réalisatrice Jocelyne Saab, présente à Douarnenez, seront montrés. Il y aura de nombreux invités pour parler du Liban et aussi de la Palestine, parmi lesquels René Naba, co-auteur du récent livre *Liban, chronique d'un pays en sursis*.

Les autres facettes du festival

L'éditeur et militant François Maspéro sera présent pendant le festival. Carte blanche lui a été donnée pour présenter une sélection de films, dont la plupart sont des classiques connus, de *L'Hippocampe* (1933) de Jean Painlevé à *Ces filles-là* (2005) de Tahani Rached. Une exposition au salon de lecture lui sera consacrée.

Il y aura, bien sûr, une sélection de films bretons, comme les années précédentes. 12 documentaires, dont 2 longs-métrages, seront projetés, parmi lesquels 2 en breton. On verra 9 films de

fiction, souvent très courts ; 2 seulement font plus de 30 minutes ; un seul est en breton (avec 3 courts films de 5 minutes). Il y aura en outre 2 courts films d'animation. Enfin, 2 films de Patrick Prado seront proposés par la cinémathèque de Bretagne.

Dans la rubrique « La Grande Tribu » seront proposés des films consacrés aux Bakhtiariis, peuple nomade d'Iran, aux Ikpeng, tribu amérindienne du Brésil, aux Nenets du Grand Nord sibérien, aux Oïgours du Xinjiang, opprimés par les autorités chinoises ; un film sera consacré aux sans-papiers et un autre au procès de membres présumés d'une organisation marxiste turque, considérée comme « terroriste » par les pays occidentaux.

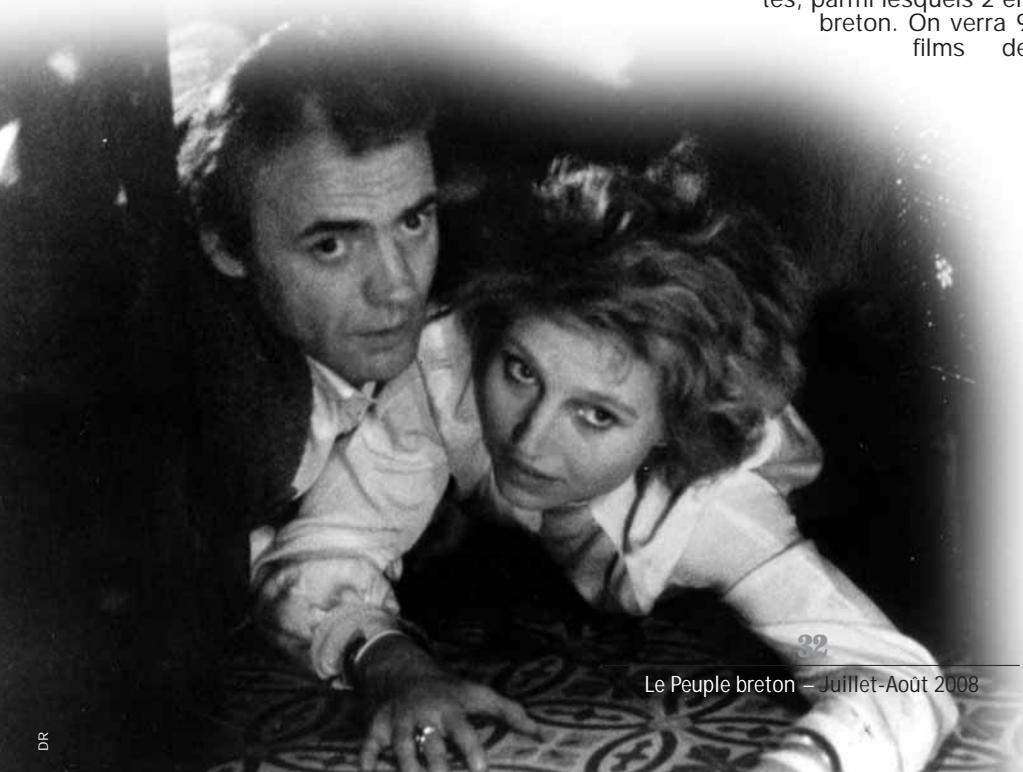
Une programmation particulière est prévue pour le « Jeune public » qui pourra aussi s'inscrire à des ateliers : parmi les films retenus, un classique ravira les cinéphiles, *Les Aventures du prince Ahmed* (1926) de Lotte Reiniger, merveilleux film d'ombres chinoises.

Il y aura aussi deux expositions de photos, l'une sur le Liban et la guerre, de Fouad Elkoury, l'autre de photos prises par les enfants de camps palestiniens, dans le cadre d'un projet d'Anna Thommin.

Hors les images, l'on pourra s'inscrire à la journée sur la littérature, consacrée au Proche-Orient, le jeudi 22 août. L'on pourra s'instruire en participant aux rencontres avec les invités, le matin aux « p'tits déj' », ou en fin d'après-midi aux débats. L'on pourra écouter de la musique avec la présence de trois groupes libanais. Et il y aura bien d'autres choses encore...

Yves Jardin

Festival de Cinéma,
BP 206 - 29172 Douarnenez
Tél. 02.98.92.09.21
E-mail : fdz@wanadoo.fr
www.festival-douarnenez.com



Notre livre du mois

Ports de Bretagne atlantique

Alain Lozac'h

Coop Breizh

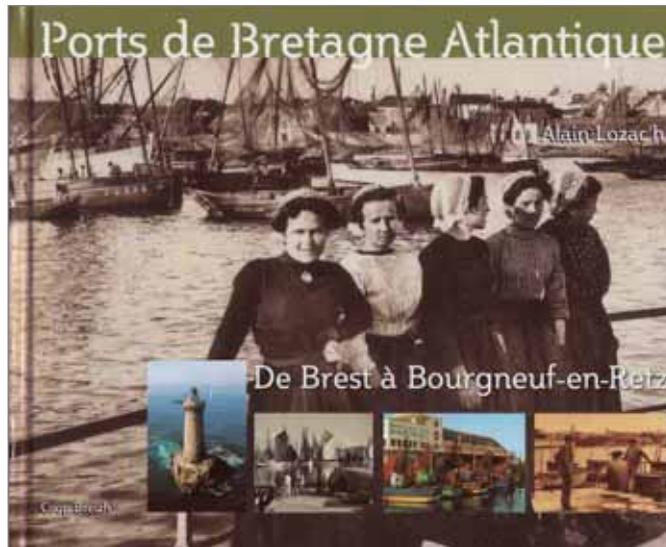
Après un ouvrage consacré aux ports de la côte nord de la Bretagne, Alain Lozac'h, l'ingénieur féru d'histoire maritime, publie un second livre sur les ports bretons, consacré cette fois à la côte sud. Riche-ment illustré de documents en noir ou en couleurs, souvent anciens, il est tout aussi intéressant que le précédent.

Une histoire

Il s'ouvre sur une petite histoire des ports bretons sous l'Ancien Régime, les grands travaux du XIX^e siècle et la construction d'équipements encore en place aujourd'hui : sémaphores, stations de sauvetage en mer, abris du marin... On relèvera la clarté de l'évocation du trafic triangulaire et de la guerre de course. Cette histoire en 120 pages s'achève sur les travaux réalisés de 1914 à nos jours, y compris ceux qui concernent la plaisance. Alain Lozac'h est particulièrement à l'aise dans la présentation des innovations techniques, notamment celles qui concernent les canaux bretons. Une lecture des travaux du médiéviste Jean Kerhervé ou du moderniste Jean Tanguy lui aurait permis de mettre plus encore en exergue l'importance de la marine ducale et du grand commerce de la toile.

Une balade côtière

La seconde partie du livre nous permet de parcourir tous les ports bretons de l'Atlantique, du Conquet à Bourgneuf. Les ports sont regroupés par espace géographique : à commencer par la mer d'Iroise, la rade de Brest, la baie de



Douarnenez et le pays Bigouden. La promenade, au terme de ses 240 pages, s'achève par la presqu'île Guérandaise, la Loire et la Côte de Jade. Pour chaque lieu visité, le livre fournit une description précise des équipements et de leurs caractéristiques techniques, le tout en termes simples et accessibles. Ils sont resitués dans leur contexte historique, ce qui permet à l'auteur de nous apporter d'utiles rappels sur l'histoire de chaque port breton, notamment Brest, Lorient et Saint-Nazaire. Et leurs environs, de Landerneau à Daoulas en passant par L'Hôpital-Camfrout et le Faou. Le guide

éclaire non seulement les centres importants mais aussi ceux qui l'ont été et de nombreux petits havres qui ont joué un rôle dans l'histoire. Citons, à titre d'exemple, Bestrée, Brézellec, Saint-Évette, Poulgoazec près de la pointe du Raz. Ou encore Kercabellec et Merquel en presqu'île Guérandaise, Trentemoult, Port-Lavigne et la Télindière tout près de Nantes. Au sud de Pornic, l'on découvre encore Le Collet, le port le plus méridional de Bretagne. Les ports des îles bretonnes sont aussi présentés.

L'index permet de retrouver aisément n'importe quel port breton de la côte atlantique. Il renvoie également aux personnes et aux familles qui ont contribué à l'activité maritime de jadis. Il permet aussi de mesurer le déclin maritime de notre pays, aujourd'hui largement privé de mer et des ressources de la mer qui ont fait sa prospérité exceptionnelle. Levier pour de nouveaux projets et de nouveaux départs, la culture maritime demeure importante. Cet ouvrage a le mérite de mettre l'accent sur le développement à l'aspect maritime et portuaire, souvent peu développé dans les guides touristiques et culturels.

Une belle réalisation éditoriale bretonne. Un cadeau intéressant et utile à faire ou à se faire.

Jean-Jacques Monnier

(Coop Breizh, 368 pages grand format, 45€)

*Nous avons reçu...
et nous vous en parlerons si la place le permet :*

- ◆ Yannik Bigouin – *Écritures partagées, des liens révélés*, autoédition, 12€.
- ◆ Christophe Boncens – *Une petite crépière*, Coop Breizh, 5,50€.
- ◆ Christophe Boncens – *Un petit chevalier*, Coop Breizh, 5,50€.
- ◆ Alain Cabon – *La Kevrenn Brest-Sant-Mark*, Coop Breizh, 28€.
- ◆ Anne Criscuolo – *Marins pêcheurs au travail*, Coop Breizh, 25€.
- ◆ Marcel Le Moal – *De la Cornouaille à Jérusalem*, Coop Breizh, 22€.

- ◆ Martial Ménard – *Petit dico de la piste en Bretagne*, Coop Breizh, 8€.
- ◆ Gurvan Musset (et alii) – *La Bretagne du vélo*, Coop Breizh, 25€.
- ◆ Sylvie Rouch – *L'immobilier flambe*, Coop Breizh, 8€.
- ◆ Loig Pujol – *Contes et légendes du Finistère*, De Borée, 25€.
- ◆ Jean-Paul Birrien – *Arrête ton cinéma*, Éditions du Palémon, 8€.
- ◆ Jean-Jacques Égron – *Carton rouge à Rhuys*, Liv'Poche, 9€.
- ◆ Michel Demars – *Lames de fond*, Liv'Poche, 11€.
- ◆ Valérie Le Nigen – *Chercheuses de crapauds*, Liv'Poche, 11€.
- ◆ Maryse Rivière – *Sous le signe de la souris*, Liv'Poche, 13€.

◆ **Les jeunes tiennent pas la marée !**



Gérard Alle a décidé de réitérer le pari de Jean Bernard Pouy et du personnage du Poulpe : confier à un auteur différent un ouvrage d'une série ayant toujours le même héros, en l'occurrence Léo Tanguy, chaque histoire se passant dans un coin différent de Bretagne.

Celui-ci se déroule dans le pays Bigouden.

De l'aveu même de Gérard Alle, ces polars devraient être moins cul-cul que la moyenne. Si l'idée est de rehausser le niveau du

« polar régional », l'idée est grande et belle : comptons sur le talent et l'exigence de Gérard Alle pour y parvenir.

K.T.

(Coop Breizh, 190 p., 8€)

◆ **Un fils à papa chez les zonards**



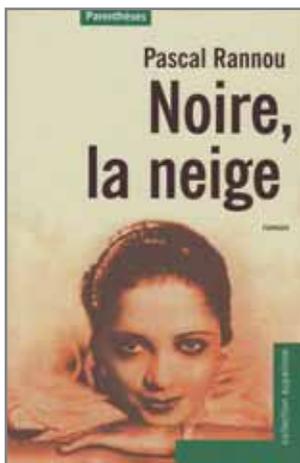
Cette aventure de Léo Tanguy, avatar breton du Poulpe, se déroule à Saint-Brieuc que l'auteur, Denis Flageul, connaît bien pour être l'un des piliers du festival « Noir sur la ville » de Lamballe, l'un des festivals du noir les plus courus de France.

C'est dire que l'homme est exigeant et ne saurait confondre un Chandler et un sous-produit du polar régional : comme, de plus, il travaille sous la responsabilité de Gérard Alle, gageons que ces deux-là sauront maintenir le polar breton hors de l'ornière où il s'embourbe parfois. La ville de Saint-Brieuc avec les ombres de Jarry, Le Bras, Villiers de l'Isle Adam, Louis Guilloux et bien d'autres, se prête particulièrement bien à cet exercice.

K.T.

(Coop Breizh, 190 p., 8€)

◆ **Noire, la neige**



Pascal Rannou est loin d'être un inconnu pour les lecteurs du PB qui ont souvent lu sa signature dans les pages culturelles et dans des recensions d'ouvrage.

Grand connaisseur de Julien Gracq, de Guillevic, d'Hélias et de Corbière, sur lequel il rédigea notamment un travail couronné par l'Académie française *De Corbière à Tristan*, il nous livre aujourd'hui, avec son livre *Noire, la neige*, un essai incontournable sur une figure du jazz trop méconnue, Valaida Snow (1903-1956), chanteuse et trompettiste de jazz

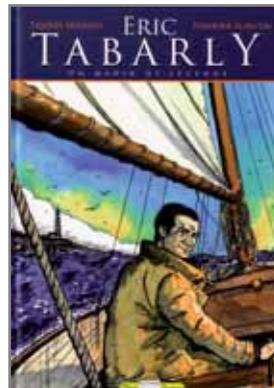
américaine qui joua avec Count Basie, Bill Coleman et Django Reinhardt.

Mais sa carrière brillante fut brisée par son séjour en camp de concentration en Europe durant la Seconde Guerre mondiale. Elle avait été arrêtée à Copenhague au cours d'une tournée de son orchestre féminin. C'est une biographie largement romancée sous une plume extrêmement talentueuse.

Klaod Thomas

(Parenthèses, 290 p., 18 €)

◆ **Éric Tabarly, un marin de légende**



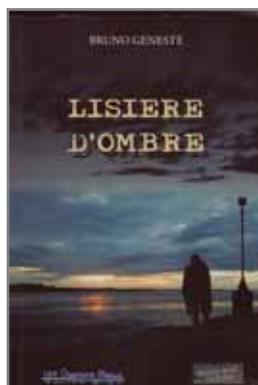
Voilà une BD pour l'été qui allie une approche grand public et une belle érudition au sujet du skipper breton Éric Tabarly, disparu il y a juste dix ans. La personnalité atypique de ce grand marin, né à Nantes en 1931, est bien analysée à travers la plume de Thierry Jigourel et les crayons de Franckie Alarcon. La bretonnité du célèbre bourlingueur des océans est mise en lumière à travers son enfance nantaise et sa rencontre avec *Pen Duick*, un merveilleux voilier né en Écosse du génie de l'architecte William Fife. On doit son nom breton à des Nantais, les frères Lebec, qui, lors du rachat par le père de Tabarly, demandèrent expressément que son nom breton soit conservé, ce qui fut une évidence entre Nantais !

Au fil des pages, on découvre un personnage attachant, conservateur par tradition familiale, et avant-gardiste sur le plan de la technologie navale. Cet album sort à point nommé pour contrecarrer les tentatives d'occultation de la bretonnité nantaise de celui qui aimait les bateaux plus encore que l'univers marin.

Hubert Chémereau

(CPE, 50 p., 13,50€)

◆ **Lisière d'ombre**



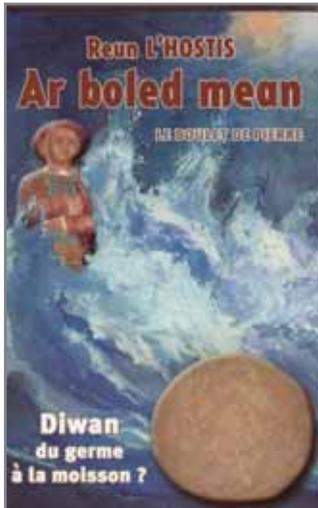
De la poésie au roman policier, Bruno Geneste est un auteur prolifique, bien connu de nos lecteurs : originaire du pays Bigouden, il situe cette nouvelle intrigue dans le pays de Quimperlé, autour de Moëlan-sur-Mer : le détective Loïc Le Bars et le journaliste Jack Eleanor enquêtent sur la disparition de l'écrivain Sean Mc Gregor. Un groupe d'essence druidique, « l'Ombre du cercle », fait parler de lui.

Bien sûr, on a l'impression d'avoir maintes fois lu ce type d'intrigue, mais quelques-uns sortent du lot : c'est le cas notamment de l'ouvrage de Bruno Geneste qui sait mener sa barque en instillant quelques gouttes de sang écossais dans les veines bretonnes.

K.T.

(Les Chemins bleus/Hentoù glas, 190 p., 9,90€)

◆ Ar Boled mean / Le Boulet de pierre



Le vieux lion rugit encore ! Depuis quatre décennies, Reun L'Hostis est bien connu dans les mouvements bretons pour son action politique et culturelle. Ex-militant et dirigeant de l'UDB, il est surtout connu pour avoir été cofondateur puis président de Diwan. C'est cette aventure personnelle et collective qu'il a choisi de conter, sans langue de bois, sur un mode partial, et partiel certes, mais toujours intéressant. On découvrira avec intérêt la prise de conscience d'un jeune Léonard de milieu modeste, prise de conscience d'abord sociale, puis

bretonne. Passé par l'école efficace du syndicalisme, de la politique et de la vie, retourné à la base, Reun s'exprime de façon accessible et claire, sans fioritures. Curieusement, dans ses appréciations sur des mouvements culturels ou politique existants, il évoque plus les cercles dirigeants que les militants de base. Un document chaleureux sur les débuts de Diwan, accompagné de nombreuses coupures de presse de l'époque. Depuis le début des années 80, les circonstances de la vie ont écarté Reun des fonctions de direction. Plus de vingt ans après, il est toujours là, en réserve, avec une causticité et une imagination intactes.

Jean-Jacques Monnier

(Édipaj, 134 p., 15 €)

◆ Mémoire retrouvée d'un jeune patriote



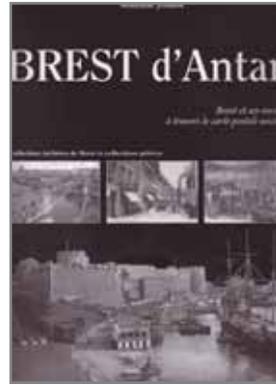
Il s'agit d'Alfred Le Bihan (1917-1945), un jeune Trégorrois, mort en déportation à Flossenbürg en 1945. Il s'agit d'un « Breton ordinaire », dont l'itinéraire a été reconstitué par Alain Quillévéré et restitué dans un récit passionnant... et bien écrit. Denis Peschanski, l'universitaire parisien qui a dirigé la recherche, n'hésite pas, dans une préface enthousiaste, à qualifier cet ouvrage de « meilleure maîtrise réalisée sous sa direction ». Les documents originaux qui ont

nourri cette recherche ont été trouvés par hasard, sauvés de la destruction dans une déchetterie, et mis de côté par un parent de l'auteur, qui s'est attaché à reconstituer la vie d'un Breton de famille modeste, un temps séminariste, puis incorporé à l'armée jusqu'à la défaite de juin 1940. Démobilisé, il travaille pour la SNCF et revient en Bretagne pour échapper au travail obligatoire à Magdebourg. Arrêté lors d'une tentative pour rejoindre la Grande-Bretagne, il est détenu, puis déporté. D'un de ses lieux de détention, le jeune déporté écrit : « Sachez que nous sommes tous restés de bons Français et Bretons », exprimant sa double identité partagée. Il meurt quelques semaines avant la fin du conflit mondial. Comprendre l'époque, le milieu et la destinée d'un homme : l'historien y est bien parvenu.

J.-J. M.

(Skol Vreizh, 302 p., 20 €)

◆ Brest d'antan



L'auteur, Mathilde Jounot, une journaliste passionnée par sa Bretagne, a rédigé un texte très accessible qui met en scène près de 500 cartes postales du début du XX^e siècle. La découverte se fait à partir de cinq chapitres géographiques : la rive gauche, les anciens faubourgs, la rive droite, les ports et les alentours. L'iconographie provient des archives municipales ainsi que de trois grandes collections privées. Le récit fournit une bonne chronologie de l'histoire de la ville du milieu du XIX^e siècle aux années d'avant guerre. Une ville qui, du point de vue de son patrimoine, mérite beaucoup mieux que sa réputation.

J.-J. M.

(HC éditions, 112 p., 28,50 €)

◆ Parfum de pluie



Gérard Le Gouic vient de publier un recueil de poésie de Martine Cajo, qui en avait déjà publié quelques-uns ailleurs. Des poèmes sobres et frais, propres à saisir et à traduire en mots les moments fugaces de la vie. Il s'agit d'une série de subtils petits poèmes en tercets, concis à l'extrême : *Le forgeron / au tablier de feu / embrase l'enclume. Ou encore : Une étoile filante / aux portes de l'oubli / vient déposer son pli.*

À lire dans le silence.

J.-J. M.

(Neva, 62 p., 12 €)

◆ Plouvien, août 1944 Les civils dans la guerre



La connaissance de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale doit énormément à de modestes et utiles tâcherons de la mémoire, loin de l'université et des honneurs. En Bretagne, leur apport est essentiel et se poursuit. Louis Bothorel en fournit un nouvel exemple, avec la seconde édition revue et complétée de son travail sur une commune de la région brestoise, fondée sur de nombreux témoignages inédits. En août 1944 s'y sont déroulés des combats et des massacres de civils par l'occupant, lors de

la progression des troupes américaines vers Brest, entre les 6 et 10 août 1944. Les deux colonnes allemandes en cause comptaient environ 5 000 hommes. Le livre vaut aussi par les nombreux documents (plans, photos, cartes) qu'il apporte. L'auteur insiste, entre autres, sur la solidarité exemplaire dont beaucoup de personnes ont fait preuve. Une partie d'entre elles sont citées en fin d'ouvrage, qui se termine par une utile mise en perspective de ces événements.

J.-J. M.

(Skolig al louarn, 178 p., 13 €)

Festivals bretons. La triple menace

« Bretagne, terre de festivals » : tel était le titre de notre article consacré à ce phénomène singulier, dans *Le Peuple breton*, il y a tout juste un an. Une exception culturelle due à l'implication de milliers de bénévoles, à la volonté des Bretons de défendre et dynamiser leur territoire, à leur goût prononcé pour la musique et pour la fête... Il ne faut cependant pas s'y tromper : cette vitalité exceptionnelle dissimule une très grande fragilité.

Fragilité dont il ne faut pas chercher la cause dans les seuls aléas de la météo. Certes l'été 2007 – été pourri s'il en fut, et pas seulement en Bretagne – a causé bien des tracés aux organisateurs de festivals. Nombre d'entre eux y ont laissé des plumes, y compris les plus grosses machines, telles les Vieilles Charrues, qui, les pieds dans la boue, ont vu leur fréquentation sérieusement écornée. D'autres, comme les Vaches au gallo, à Louvigné-du-Désert, ont carrément dû mettre la clé sous la porte. Pourtant, aujourd'hui, la menace qui plane sur les festivals bretons est autrement plus sérieuse qu'un coup de tabac, même étalé sur juillet et août. Elle est triple.

Le désengagement de l'État

Là comme ailleurs, l'État se désengage. La baisse des ses interventions frappe tous azimuts : les salles nationales, comme le Quartz de Brest ou la Passerelle briochine, les troupes et compagnies, les artistes... en bref, c'est toute la filière du spectacle vivant qui est touchée. Les festivals aussi, évidemment, en tout cas ceux qui recevaient une aide de l'État, à l'image du Festival interceltique de Lorient, qui a vu fondre une subvention déjà guère épaisse, compte tenu de l'impact du Fil et comparée à ce que l'on voit ailleurs, du côté d'Avignon, par exemple... Lissardo Lombardia, le nouveau directeur du Fil dénonçait il y a peu une subven-



tion divisée par dix ! (10 000 € au lieu de 110 000). Heureusement, si l'on peut dire, peu de festivals bretons émarginent à la Direction régionale des affaires culturelles, ce qui relativise les dégâts ! On se console comme on peut... Mais ce désengagement de l'État, sous couvert de décentralisation culturelle, est en réalité un nouveau transfert de charges vers les collectivités territoriales.

La menace du privé

On l'a dit, l'exception culturelle bretonne repose aussi sur la richesse d'un tissu associatif inégalé. La plupart des grands festivals bretons – de Lorient à Carhaix en passant par Quimper, Paimpol, Saint-Nazaire ou Crozon – sont nés d'initiatives associatives et s'appuient sur un réseau dense de bé-

névoles, sans lesquels ils ne pourraient pas exister. Cela pourra-t-il durer ?

La question se pose, car la société américaine Live Nation, première entreprise mondiale de spectacles sur scène, spécialisée dans l'organisation de tournées de stars du rock, lorgne avec envie sur le marché français des festivals. Elle s'installe peu à peu et prend la main, à Arras par exemple, avec le Main Square Festival (début juillet, aux mêmes dates que Bobital). La démarche peut légitimement inquiéter des festivals comme les Vieilles Charrues, qui ne pourront pas suivre Live Nation sur le terrain de la surenchère organisée des cachets des têtes d'affiche. Une inflation qui concerne essentiellement les vedettes anglo-saxonnes du rock.

Heureusement, la plupart des festivals bretons ont des atouts pour résister au géant du showbiz. Partis d'initiatives locales, ils correspondent à un territoire, s'appuient sur des bénévoles nombreux, programment aussi les artistes du cru... Bref, ils ont une identité forte, une âme, et, de plus en plus souvent, des préoccupations éthiques, éco-citoyennes qui ne sont pas forcément le premier souci de Live Nation...

Le projet de loi sur les pratiques amateurs

C'est ce projet de loi qui fait planer la troisième et plus sérieuse menace sur les festivals bretons. Il vise à réglementer les pratiques amateurs en imposant des contrats de travail pour chaque musicien non professionnel participant à un spectacle. Un véritable casse-tête administratif, en même temps qu'un souci financier. Premières cibles, en Bretagne, les bagadoù, mais de nombreux autres amateurs sont concernés : les chorales, les chœurs de chants de marin, les sonneurs... Aujourd'hui, quand un groupe amateur

Des festivals éco-citoyens

De plus en plus, les festivals se préoccupent de développement durable. Six festivals bretons – les Transmusicales et Quartier d'été à Rennes, le Festival interceltique de Lorient, les Vieilles Charrues de Carhaix, les Arts d'Inent à l'huile de Douarnenez et le Festival du Chant de marin de Paimpol – se sont engagés avec la Région et l'ADEME dans une démarche Agenda 21. D'autres, comme le Bout du monde à Crozon, les Tombées de la nuit à Rennes ou Panorama à Morlaix, ont également pris des initiatives en ce sens. Tous mettent en place des actions en faveur des économies d'énergie, de la collecte sélective, de la prévention des risques, du bio, du commerce équitable... À soutenir !



Emir Kusturica sera à Crozon cet été.



Alan Stivell :
on le verra à Quimper.



Gad Elmaleh
sera aux Vieilles Charrues.

participe à une manifestation, c'est l'association dont il est issu qui est indemnisée. Demain, si le projet de loi est adopté, chaque amateur devra être déclaré et rémunéré. Autant dire qu'une bonne partie de la scène bretonne est en péril. Nombre de festivals bretons permettent aux professionnels et aux amateurs de coexister, sans que la prestation des seconds ne pénalise les premiers, bien au contraire. Avec une telle loi, de nombreuses manifestations disparaîtront, et, par la force des choses, de nombreux professionnels ne pourront plus s'y produire, alors que beaucoup d'entre eux peinent déjà à trouver leur nombre de dates imposé par le statut des intermittents.

On le voit, l'exception culturelle bretonne n'est à l'abri de rien. La vitalité de nos festivals peut être mise à mal. On se souvient pourtant du traumatisme provoqué, il y a cinq ans, par le conflit des intermittents. Élus, hôteliers, restaurateurs, commerçants... ont alors commencé à percevoir les festivals comme des vitrines touristiques incontournables, des outils de développement nécessaires. Maintenant que la prise de conscience a eu lieu, il leur appartient de défendre ce potentiel exceptionnel. En attendant, bienvenue aux festivals de l'été breton !

Pierre Morvan

Les Tombées de la nuit – Rennes du 1^{er} au 6 juillet

Annie Ebrel Quartet, Jean-Louis Le Vallégant, Julien Jacob, Barbara Carlotti... www.lestombeesdelanuit.com

Rencontres internationales de harpe celtique – Dinan du 8 au 14 juillet

Arianna Savall, Cécile Corbel, Ismael Ledesma, Enzo Vacca, Christine Högl, Bill Taylor...
www.harpe-celtique.com

Festival Kann al loar – Landerneau du 9 au 14 juillet

Carlos Nuñez, Karen Matheson, Doudou N'Diaye Rose Jr, Soig Sibénil, Nolwenn Korbell...
www.kann-al-loar.com

Festival des Vieilles Charrues – Carhaix du 17 au 20 juillet

Ben Harper, Gad Elmaleh, Yelle, Motörhead, Matmatah, Yael Naim, ZZ Top, Etienne Daho...
www.vieillescharrues.asso.fr

Festival de Cornouaille – Quimper du 19 au 27 juillet

Loreena McKennitt, Red Cardell, Alan Stivell, I Muvrini, Skilda, Iwan B, Lunasa, Plantec...
www.festival-cornouaille.com

Festival interceltique – Lorient du 1^{er} au 10 août

Soldat Louis, Erik Marchand, Titi Robin, les Chieftains, Moving Hearts, Loreena McKennitt...
www.festival-interceltique.com

Festival du Bout du monde – Crozon du 8 au 10 août

Bashung, Lavilliers, Tiken Jah Fakoly, Emir Kusturica, Têtes Raïdes, l'Orchestra Baobab...
www.festivalduboutdumonde.com

Les Escales – Saint-Nazaire les 8 et 9 août

Asa, Antibalas, Sonic Youth, Vieux Farka Touré, Herminia, Alpha Blondy, CharElie... www.les-escales.com

Festival Astropolis – Brest du 13 au 17 août

YukseK, Missil, Elisa Do Brazil, DJ Moi, Rotator, Boys Noize, Derrick May, Bzh System # 6...
www.astropolis.org

La Route du rock – Saint-Malo du 14 au 16 août

The Do, The Notwist, Fuck Buttons, Sigur Ros, Poni Hoax, Katie White & the Ting Tings...
www.laroutedurock.com

Festival La Renverse – Muzillac les 15 et 16 août

Balkan Beat Box, Les Tambours de Brazza, Hocus Pocus, Didier Squiban & Sheer.K...
Tél. 02 97 41 53 04

Les Rendez-vous de l'Erdre – Nantes du 29 au 31 août

80 concerts gratuits !
www.rendezvouserdre.com

Festival Toulao – Pédernec les 30 et 31 août

Lolofoa, Bee Bee Kay & The Roller Coaster, De Poil...
www.myspace.com/festivaltoulao

Un festival sur l'eau avec le Kabaré flottant

Festival itinérant, du canal de Nantes à Brest au canal d'Ille et Rance, avec la compagnie Dérézo. À suivre de Brest à Hédé, du 11 juillet au 20 août. www.derezo.com

Roland Becker,

Dans *Le Peuple breton du mois d'avril*, Selaouit vous présentait le nouvel album de Roland Becker, **Chants dans la nuit**, un disque remarquable, qui séduit autant par sa créativité que par sa qualité. Cette sortie est aussi l'occasion de faire le point d'une carrière déjà bien remplie.

Le Peuple breton : 50 ans passés, 35 ans de musique, 10 albums... une formule pour résumer l'ensemble ?

Roland Becker : Je suis né à Auray le 1^{er} juillet 1957 à neuf heures. Le voisinage de la gare est peut-être pour quelque chose dans cet horaire. Les trains passaient, derrière la maison ou presque. De son micro, Louis Roselier, chef de gare de son état, annonçait en roulant les "r" « Auray, Auray, cinq minutes d'arrêt ! » : l'express Paris-Quimper entrant à cette heure sous la marquise. J'allais à l'école publique Joseph-Rollo, chez M. Le Grisse, avec tous les gosses de cheminots du quartier. À l'époque, Auray accueillait le plus grand atelier SNCF du grand Ouest, ce qui faisait vivre près de cinq cents familles d'ouvriers. Le quartier, peuplé de ces cheminots noircis par les fumées des locomotives, façon *Bête humaine* à la Gabin, était surnommé le Village Nègre. La rue qui nous y conduisait, c'était le Chemin Noir. Près de chez nous, il y avait le Café Beg Du (Gueule Noire, en breton) et le Café Dakar. Cette négritude bretonnante, je la ressens aujourd'hui encore au plus profond de mes racines et je l'exprime dans ma musique – joyeuse et mélancolique.

Les jeudis de mes huit ans voient mes débuts au centre aéré des enfants de cheminots. Pierre Guillet m'y accueille et m'adopte... C'est là que je commence à étudier l'art et l'histoire de « nos ancêtres, les Gaulois ». Pierre Guillet sait façonner et manier l'épée du roi Arthur, naviguer à la poursuite des Vénètes. Il m'apprend à dessiner, peindre, sculpter. « Monsieur Pierre » sait raconter les grandes histoires des petites gens. L'homme à la tête de chouan m'insufflé les désirs de savoir-faire, d'ouverture sur le monde et de connais-



Photo Edwige Beyon

Roland Becker.

sance du passé. Désirs contradictoires s'il en est ! En janvier 1969, mon père m'inscrit au bagad des cheminots d'Auray, la Kevrenn Alré. Lors de ma première leçon de bombarde, Pierre Guillet (cofondateur du bagad des cheminots) me fait lire l'article 1 des statuts du groupe : « La Kevrenn Alré est une école de fierté bretonne. » Si je dois choisir une formule pour résumer, c'est sans hésitation cette phrase qui me vient à l'esprit.

1977 : 20 ans. Je comprends vite que je suis fait pour la vie imaginative et fleurie avec, par-ci par-là, des inspirations musicales. Mais la musique savante prend vite le dessus : je quitte temporairement les farceurs enthousiastes que sont mes maîtres sonneurs Palamour, Le Buhé, Jégat... pour des études « plus sérieuses » de saxophone au CNR de Rennes. Parallèlement, j'apprends l'histoire de l'art et le métier de sculpteur. En 1977, l'indéfinissable saveur de l'existence de mes vingt ans me ramène plus vite que je ne l'aurais imaginé à mes premières amours. Mes expériences dans la cité du rock rennais, mes études de jazz, mon apprentissage de sonneur en couple avec Alan Le Buhé me réveillent des

études classiques et me font redécouvrir la musique du Bro Gwened. Dès lors, je cultive cette double attirance pour les racines les plus profondes et la modernité la plus avancée.

PB : Petit retour en arrière. En 1973, quand tu as lancé ton premier groupe, comment se portait la musique bretonne ?

Roland Becker : En 1973, je rêve de bousculer, à mon tour, la tradition bretonne en mêlant, cette fois, jazz et musique bretonne. Cette première fusion est le premier tison d'un feu qui ne semble pas près de s'éteindre près de 35 ans plus tard, au plus profond de mon âme. Je fonde alors mon premier groupe que je baptise Kavadenn (Trouvaille, création, en breton) – nom qui résume bien l'ouverture et la recherche de notre identité culturelle de l'époque.

PB : Comment mesures-tu le chemin parcouru ?

Roland Becker : Je reste toujours persuadé que tout artiste a besoin de cet aller et retour entre assimilation (imprégnation) et création. Pour ma part, je tente depuis plus de 35 ans de comprendre, saisir, et ap-

À l'école de la fierté bretonne

porter ma pierre à la musique bretonne de demain.

PB : Musique bretonne, atouts et handicaps ?

Roland Becker : Si les années 70 ont marqué la renaissance de la musique bretonne, je pense que la vague des années 90 n'a rien apporté à notre histoire. Je me sens plus breton que celte et les grandes messes celtiques de ces derniers temps m'inquiètent, à dire vrai. Quelles têtes feraient Glenmor ou Xavier Grall en regardant la Breizh Touch sur les Champs-Élysées ?

Oui, nous avons un atout, celui d'avoir une identité bretonne forte. Notre handicap, c'est de ne pas gérer notre histoire. Et j'imagine voir se développer chez les musiciens bretons une plus vive curiosité à l'égard de leur musique de tradition populaire et de leur propre diversité culturelle, de manière à en favoriser la poursuite, la continuité : mieux connaître d'où on vient pour savoir où on va !

PB : En 35 ans, tu as multiplié les initiatives et les expériences, de Fal-laen, ton premier album, à l'Orchestre national breton en passant par Kof ha Kof, le Gavottophone ou Monsieur Kerbec... Roland Becker, un génial touche-à-tout ou un instable ?

Roland Becker : Ce qui est sûr, c'est que je garde toujours la même idée : poursuivre la tradition pour créer une musique actuelle bretonne.

PB : Dix albums en 35 ans, finalement très différents. Si tu devais n'en garder qu'un seul, lequel choisirais-tu ? Pourquoi ?

Roland Becker : *Chants dans la nuit*, mon album le plus abouti.

PB : Dix albums... Comment vois-tu l'avenir du CD ? Compromis ? Indispensable ?

Roland Becker : L'industrie du disque connaît une phase de transition, mais je crois qu'il y aura un marché du CD pendant encore un grand nombre d'années.

PB : On te doit aussi deux livres consacrés à la musique bretonne. D'autres projets du même type ?

Roland Becker : Je travaille depuis des années sur la vie et l'œuvre du premier collecteur de musique de tradition populaire bretonne, Joseph Mahé (1760-1831). Mon livre doit paraître fin 2008.



© Duclos

Roland Becker à droite dans l'Orchestre national breton.

PB : Avec ton nouvel album, *Chants dans la nuit*, tu explores à ton tour les musiques électro. Un passage obligé ?

Roland Becker : À aucun moment, je ne présente cet album comme électro. Je poursuis – certes dans un univers poétique différent des deux albums précédents – ce que j'ai commencé depuis le début, m'exprimant dans un langage trilingue qui s'empare de la musique de tradition populaire, de la pop et des musiques actuelles.

PB : Comment as-tu travaillé sur cet album ?

Roland Becker : En 1, la mélodie. En 2, la mélodie. En 3... la mélodie. Mais, en même temps, la mélodie n'est qu'un prétexte.

PB : En mêlant de grandes voix de la tradition bretonne au son des machines, tu ne crains pas de choquer ?

Roland Becker : Bien d'autres avant moi ont choqué : de la *boest an diaoul* aux premières guitares électriques, en passant par les bagadou...

PB : L'album va-t-il donner lieu à un spectacle ? Les premières dates sont-elles connues ?

Roland Becker : J'ai rassemblé des créateurs bretons – le vidéaste Jonathan Fontaine, Pit pour les sculptures lumineuses, le designer Kern Germain, un éclairagiste et un ingénieur du son – pour intégrer au spectacle *Chants dans la nuit* une dimension visuelle immersive et une recherche sonore spatialisée, un concert de musique visuelle. C'est à la fois une entreprise de recherche, un laboratoire de création. Et une lande bretonne à défricher. Il est prévu de tourner avec Olivier Filangi aux percussions, Gurvan Liard à la vielle à roue et Kévin Brosse, présent sur l'album, à la basse, mais à ce jour je n'ai pas de dates avec *Chants dans la nuit*.

PB : D'autres projets ?

Roland Becker : Au moment où je signe ces lignes, j'ai 50 ans, du feu dans l'œil droit, du rêve dans la gauche, un 10^e album à mon actif, un 11^e sur le feu, et bon pied pour gambader. Je suis d'un peu partout à présent, de Bretagne, de Silésie, des plages désertes et des cercles de pierres, des anges, de vous et de moi.

PB : Pour terminer, un message pour les lecteurs du *Peuple breton* ?

Roland Becker : Ne pas se contenter d'être ce que l'on est, il semble que ce soit un privilège de notre espèce. Alors attention aux modes qui passent et qui trépassent.

Propos recueillis par

Pierre Morvan

CIARÁN Ó MAONAIGH & AIDAN O'DONNELL

Fidil



Ciarán Ó Maonaigh et Aidan O'Donnell sont deux jeunes *fiddlers* qui nous viennent une fois encore du Donegal. Mais si Ciarán, dont je vous ai déjà présenté le premier album en 2004¹, est originaire du nord du comté, Aidan, quant à lui, est né dans le sud de cette région.

Un peu plus de vingt ans chacun, ils n'ont pourtant pas tardé à se forger une réputation de virtuoses, capables d'interpréter tous les types de musique de leur région d'origine.

C'est d'ailleurs du Donegal que proviennent quatorze des quinze titres qui composent leur sublime album sobrement intitulé *Fidil*. Un seul air est originaire des îles Blasket dans le Kerry. *Jigs*, *barndances*, *highlands*, *hornpipes*, mazurkas et reels se succèdent sans temps mort au son du *fiddle* de ces deux jeunes prodiges. Car ici aucun autre instrument ne vient ternir la limpidité et la vitalité du *fiddle*. Celui-ci se suffit à lui-même.

La musique de Ciarán et Aidan, qui plonge ses racines dans la riche tradition du Donegal, joue en permanence avec les sens de l'auditeur. Dextérité, talent, brio et exubérance sont quelques-uns des qualificatifs qui caractérisent le mieux ce duo de violonistes.

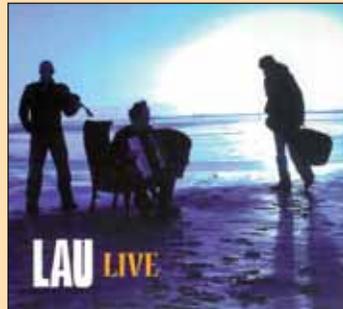
Si vous aimez le *fiddle*, si vous aimez le Donegal et la musique irlandaise, ne cherchez plus, vous avez trouvé la perle rare. *The pure drop*, comme disent les Irlandais.

Fidil (Autoproduct FID001CD
www.fidilmusic.com)

LAU

Live

Un premier album excellent, *Lightweights & Gentlemen*, dont je vous avais entretenu il y a



quelques mois. Depuis, ils ont obtenu le prix du meilleur groupe folk de la BBC Radio. Une distinction qui célèbre leur style novateur et passionné, notamment lors de leurs concerts.

C'est précisément l'un de ceux-ci qu'il vous est donné d'écouter aujourd'hui, enregistré en décembre dernier dans un club d'Édimbourg. Les gentlemen de Lau en version *Live*.

Plusieurs titres communs au premier album, mais des nouveautés également, notamment *Frank and Flo's*, réjouissant morceau d'Aidan O'Rourke et Martin Green ou *Sea Sea* sur lequel le troisième complice, Kris Drevver, les rejoint pour la compo. Et encore *Banks Of Marble* sur laquelle la voix sensuelle de Kris fait merveille.

Le *fiddle*, l'accordéon et la guitare de nos trois amis sont en parfaite harmonie et dégagent une joie de vivre incroyable. Les rythmes sous influence jazz, voire *free-jazz*, balancent terriblement, laissant flotter un vent de liberté, et délivrent une énergie débordante parfaitement perceptible dans cet enregistrement *live*.

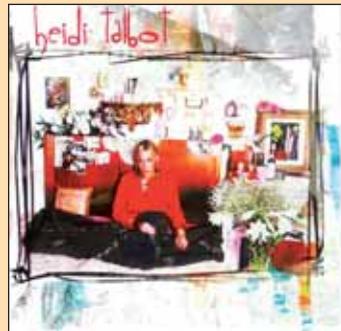
Un second album qui ne fait que confirmer le précédent. La qualité et l'originalité sont au rendez-vous. Si vous avez laissé passer leur premier album, ne ratez pas celui-ci.

(Compass 7 4479 2
Distribution Keltia)

HEIDI TALBOT

In love & light

Si l'on en croit la presse de nos cousins celtiques, une nouvelle étoile est née au firmament des chanteuses irlandaises, Heidi Talbot. Native du Co. Kildare, à l'ouest de Dublin, Heidi chante depuis toujours. Après des études de chant classique, elle embarque pour New York où elle



fait la rencontre du groupe féminin Cherish The Ladies. Elle chantera avec celles-ci durant cinq ans avant d'opérer un retour à Édimbourg où elle s'installe.

Dotée d'un beau brin de voix qui combinerait celle de Björk à celle d'Enya, Heidi Talbot produit un premier album *Distant Future* en 2004, suivi par un second *In love & light* au début de cette année.

Durant ses années avec Cherish The Ladies, Heidi a fait la connaissance de quantité de musiciens issus de la sphère irlandais-écossaise et elle met aujourd'hui à profit ses relations pour en inviter un paquet sur le superbe album qu'elle nous offre.

Donald Shaw et Ewen Vernal, mais aussi John McCusker et John Doyle sont au rendez-vous ainsi que Eddi Reader, ou Kris Drevver qui accompagne Heidi sur la magnifique *Blackest Crow*. Douze chansons qui vont de la ballade traditionnelle écossaise *Glenlogie* aux compos du chanteur britannique Boo Hewerdine qui produit l'album.

Un style à la fois celtique, folk et pop pour l'album d'une chanteuse qui fera parler d'elle dans les années à venir.

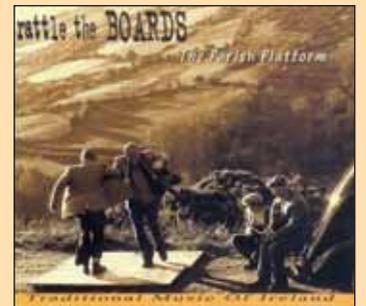
(Compass 7 4469 2
Distribution Keltia)

RATTLE THE BOARDS

The Parish Platform

La tradition a encore de beaux jours devant elle. Témoin l'excellent album *The Parish Platform* que nous propose le groupe Rattle the Boards.

Bien qu'ils jouent depuis 1992, deux albums seulement ont émaillé leur carrière, puisque le présent CD arrive près de dix ans après le précédent. Un album gai et exubérant, plein de joie de vivre, un peu à l'image des fêtes villageoises qu'il évoque ici.



Toutes les danses pratiquées dans le sud-ouest irlandais sont donc présentées : *jigs*, reels, polkas ou *hornpipes*, interprétées par le quatuor de Clonmel (John Nugent à la guitare, Benny McCarthy à l'accordéon, John T. Egan au chant et Pat Ryan aux *fiddle*, mandoline et banjo) assisté de quelques amis. Citons en vrac Donnchadh Gough au *bodhrán*, Paul Ryan à l'accordéon ou Des Dillon à l'harmonica.

Quelques morceaux bien connus figurent au palmarès : *Mason's Apron*, *High Reel* ou *Galway Hornpipe*. Ajoutez-y deux chansons, *The Nightingale* et l'amusante ballade *St Patrick was a gentleman* et vous aurez un album absolument superbe. Et pour renforcer le côté trad', la jaquette de l'album arbore, avec ses couleurs sépia, un look délicieusement rétro.

(Doon Productions DP001
www.rattletheboards.com)

de Celtie

JIMME O'NEILL

Real

On le connaissait surtout comme fondateur et leader du groupe de rock écossais *The Silencers*, avec lesquels il avait d'ailleurs produit un très bel album *Come* en 2004. Revoici Jimme O'Neill, en solo cette fois, pour nous présenter **Real**, un album authentique.

Installé en Bretagne depuis quelques années, Jimme a délaissé ses amis des *Silencers* pour s'entourer d'une équipe réduite et nous offrir ainsi une musique d'une grande sobriété, sans effets spéciaux, une musique dépouillée, presque minimaliste. Juste une voix, une guitare et quelques harmonies pour aller à l'essentiel, sans plus.



Oublié le rock des beaux jours, Jimme O'Neill revient à ses racines, à savoir folk, blues et country. Seize morceaux, tous signés par Jimme, qui sonnent résolument naturel, un folk tout à la fois mélodique, percutant et incisif.

Quelques perles comme *To the country* ou *Being there* qui ne sont pas sans rappeler les folk-singers des années 70. Ou *Everybody wants to be in love*, sur laquelle la voix expressive de J. O'Neill résonne étrangement comme celle d'un John Lennon.

Une écriture musicale sans fard et sans artifices qui révèle l'intime et l'innocence d'un musicien chez qui la passion l'emporte parfois sur le côté fleur bleue.

Jimme O'Neill sera très présent en Bretagne dans les prochains mois, en solo ou aux côtés de Red Cardell qu'il accompagne sur leur récent album. Ne le ratez surtout pas.

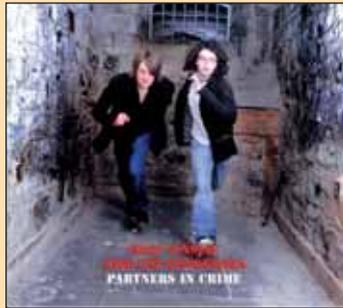
(Keltia KMCD 194)

ROSS AINSLIE & JARLATH HENDERSON

Partners in Crime

Les passerelles entre Écosse et Irlande ont de tout temps existé dans les domaines les plus variés. La musique en fait, bien entendu, partie. Deux très jeunes musiciens issus de ces pays sont aujourd'hui à l'affiche avec la parution d'un excellent premier album **Partners in Crime**. Comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années.

Jarlath Henderson, jeune Irlandais de 19 ans, a rencontré l'Écossais Ross Ainslie en 2003 lors du William Kennedy Piping Festival qui se tient depuis quinze ans à Armagh, en Irlande du Nord. Si le premier joue du *uilleann pipes*, normal pour un Irlandais, le second excelle quant à lui au *border pipes*, un instrument qui, comme son nom l'indique, est originaire du sud de l'Écosse. Il faut dire qu'il a eu pour maître Gordon Duncan, l'un des plus grands *pipers* écossais, hélas disparu il y a deux ans.



Ils ont, depuis 2003, joint leurs talents respectifs pour créer un son tout à fait original qui repousse toujours plus loin les limites imparties à chaque instrument.

Leur travail aboutit donc à l'enregistrement d'un album qui, s'il comprend quelques traditionnels, privilégie les compositions de l'un et l'autre de ces petits prodiges. Onze titres au total pour 25 airs de toute beauté, parmi lesquels on aura la surprise de découvrir un air breton. Eh oui, nos compatriotes essaient aussi dans les festivals irlandais et écossais !

L'album voit le concours de musiciens aussi renommés que Paul Meehan (guitare), Caoimhin Vallely (piano) ou Donald Shaw (claviers) et bien d'autres. Difficile de trouver meilleurs parrains. Un duo de virtuoses à découvrir le plus vite possible.

(Vertical VERTCD85
Distribution Keltia)

CORA SMYTH

Are we there yet ?

Je vous avais parlé des sœurs Cora et Breda Smyth, il y a deux ans, lors de la sortie de leur album en duo. Cora nous revient, seule cette fois, avec l'album **Are we there yet ?** Elle est largement soutenue par son mari Seán Horsman qui l'accompagne, tant pour la musique que pour la composition et l'arrangement des morceaux, et qui produit le disque avec elle.

Originaire du Co. Mayo, Cora est issue d'une famille pour qui la musique a toujours compté, même si ses propres études l'ont conduite au diplôme de médecin. Une profession qu'elle laisse tomber huit années durant pour accompagner Michael Flatley et *Lord of the Dance* avant de revenir vers Galway.

Et comme la musique est une passion dévorante, Cora s'y plonge avec délice sur ce nouvel album. Elle y prend quelques libertés avec la tradition irlandaise, introduisant des arrangements sous influence blues, jazz manouche, funk et rythmes latino. Liberté facilitée par le fait que la plupart des compos sont de sa main.



Deux ou trois traditionnels tout de même, où l'on reconnaît quelques standards : *Red Hair Lass*, *Musical Priest...* ou *Alice's Reel* de Frankie Gavin.

Une belle brochette de musiciens lui donnent la main, parmi lesquels Jim Higgins, percussionniste d'Altan, ou Trevor Hutchinson, contrebassiste de Lúna. Piano, clarinette et cuivres complètent le tout. De la belle ouvrage.

(Autoproduit W.EDGE1
www.corasmyth.com)

CHRIS CORRIGAN

The Shadowed Gateway

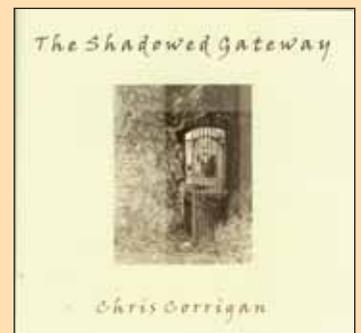
Nouveau venu sur les scènes irlandaises, Chris Corrigan, originaire de Belfast, nous propose un premier album, **The Shadowed Gateway**.

Pourtant Chris est loin d'être un poussin de la dernière couvée. Il a débuté très tôt l'étude du piano avant de se tourner vers le *fiddle*. Puis il s'oriente vers des études d'ingénieur du son, dont il fera sa profession.

Au cours de sa carrière, il rencontre des tas d'artistes et enregistre en tant que musicien avec quelques-uns des meilleurs : Christy Moore, Nomos ou Peadar Ó Riada. Ce qui lui donne l'envie de s'investir lui-même davantage dans la musique. Et c'est comme ça qu'il en arrive à enregistrer ce petit bijou.

Entièrement composé par Chris, à l'exception de quelques airs où il a été rejoint par ses sœurs Katherine et Tricia, c'est un album de très grande qualité. Sept titres seulement, mais chacun constituant une suite à lui seul, avec comme leitmotiv des séries de polkas de couleurs différentes.

Très respectueux de la tradition, Chris a choisi des instruments classiques pour le sonner : harpe, *fiddle*, *uilleann pipes*, flûte ou accordéon. Et il a fait appel à deux trois musiciens



de renom : Liz Doherty ou Jim Woods. Un album très soigné au son impeccable, l'œuvre d'un authentique artiste.

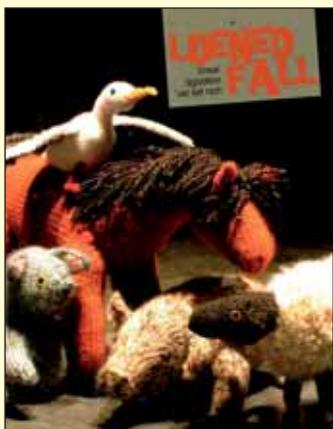
(Autoproduit CCCD001
www.chriscorrigan.ie)

Philippe Cousin

1. PB n° 490 – novembre 2004.

LOENED FALL

Diwar logodenn 'vez ket razh



Diwall! Vous qui passez vos vacances en Bretagne, vous ne manquerez pas de croiser ces sales bêtes, au coin d'un chemin sombre qui mène à l'une de ces fêtes de nuit ou dans l'une de ces salles enfumées qui voient se dérouler les bacchanales bretonnes. Et que vous promettent-elles ? De la sueur, et encore de la sueur... mais aussi, n'en doutez pas, bien du plaisir !

De la sueur et de la bonne humeur, c'est ce que vous connaîtrez si vous enchaînez vos pas au rythme de l'infamale suite *fisel*, de l'épuisante suite *plin*, de l'éreintant *kost-ar-c'hoad*, *Mari-Louiz*, ou de l'interminable suite gavotte en forme de *disput* entre un Cornouaillais et un Trégorrois... Ça chauffe ! Le nouveau CD des Loened Fall, *Diwar logodenn 'vet ket razh*, c'est du *live* comme on dit aussi en breton : ambiance survoltée, avec en toile de fond le bruit des pas et les cris des danseurs, à bout de souffle, trempés, mais heureux ! Pourtant, les Loened Fall, qui ne sont pas chiens, savent aussi vous laisser quelques minutes de repos : un instrumental à la guitare, une mélodie, et même une pause inspirée, *Kantik ar Purkator*. Loened Fall, c'est toujours Sabine Le Coadou à la bombarde, Hervé Bertho au violon, Marc Thouénon à la guitare, Nolüen Le Buhé en invitée de marque, Ronan Guéblez au chant et Marthe (Vassalo) en chef de meute... Dix ans que ça dure, mais on ne s'en lasse pas. Pire, on en redemande ! En bonus, la preuve en images que Marthe sait,

Selaouit

par Pierre Morvan

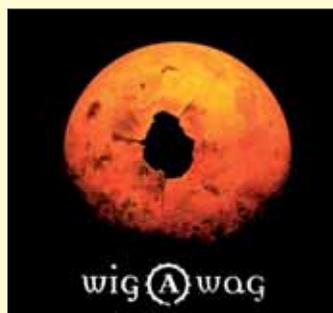
CHOIX

Le mois dernier, nous vous annoncions la fermeture de Rennes Musiques, l'un des derniers disquaires indépendants. Une mauvaise nouvelle vient rarement seule : une autre institution va mettre la clé sous la porte, Paroles et Musique, à Vannes. La morale de ces annonces, s'il y en a une, c'est qu'il faut acheter des disques. Pour soutenir les disquaires, bien sûr, en tout cas les rares qui résistent encore, mais aussi les artistes et les labels, notamment les petits, ceux qui prennent des risques. En Bretagne heureusement, il y a de la matière. Depuis l'été dernier, Selaouit vous a signalé quelques perles. Petit retour en arrière : *Tri Men* du Trio EDF, chez Dylie Productions, *Kigha farz mambo*, le dernier-né des Goristes ou *Le Banquet de Cristal* des Red Cardell, chez Keltia Musique, *La Coopérative* de Gaby Kerdoncuff sorti par un nouveau label, Hirustica, les *Chants dans la nuit* de Roland Becker (que vous retrouverez pages 38 et 39) chez Oyun, le magnifique *Dreams of Brittany* des frères Guichen, *Red*, avec Soig Sibénil et Nolwenn Korbell en duo, ou encore *Roudennoù*, d'Annie Ebrel, pour la Coop Breizh... Sans oublier l'album de référence, en hommage à Loeiz Ropars, *50 ans de kan ha disk*, toujours chez Coop Breizh. Ni – à découvrir plus bas – le nouveau Loened Fall, chez An Naer... Le choix !

aussi, tricoter. Et un DVD de cinquante minutes sur *La Vie des bêtes*, pour accompagner le CD !

(An Naer Produktions, Harmonia Mundi, An Naer 911)

WIG A WAG



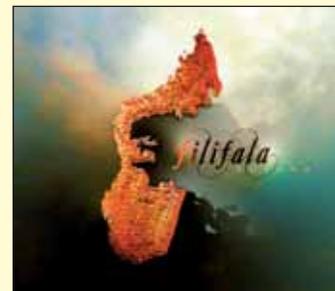
Inclassable, ce disque... De la musique bretonne, certes : la bombarde offensive de Cyrille Bonneau est là pour l'attester, de même que la voix de Loïc Chavigny, qui donne une grande présence à la langue bretonne. Mais il y a plus. Wig

ha Wag ose beaucoup et le réussit bien. Les instruments nous mènent de Galice en Tunisie, de Chine en Arménie, les compositions nous font aussi beaucoup voyager, les textes des chansons également. Une pincée de nostalgie *Chez Lisa*, un hommage à Massoud, une *Kanenn Kanak* et, avec *Kélé*, de robustes influences africaines. Que vient renforcer, tout au long de l'album, le chant tribal de la Réunionnaise Morgane Ji, la nouvelle recrue, la nouvelle venue, remarquable. Le quatrième album de Wig a Wag est certainement le plus abouti, le plus pensé, le plus puissant. Inclassable, peut-être, mais quelle importance ?

(Coop Breizh, CD 984)

FILIFALA Vorona

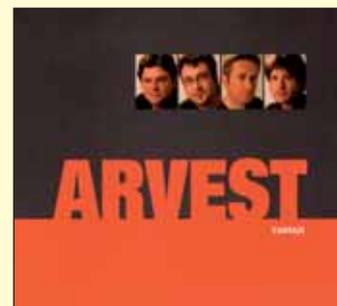
L'Afrique intéresse décidément les musiciens bretons : c'est au tour des Gallos de Filifala de nous proposer un ré-



pertoire de « chants et musiques épicés aux couleurs de Bretagne et de Madagascar ». Au chant, justement, Roland Brou, *guest star* bien connue dans nos contrées, mais aussi Dina Rakotomanga, un contre-bassiste d'origine malgache qui se présente à l'occasion, avec humour, comme « un Breton victime de l'Erika »... Vous ajoutez Yannig Noguét à l'accordéon, Roland Conq à la guitare et Jean Pierre Andrieux au violon, et vous obtenez Filifala dans ses dernières œuvres. Avec un tel équipage, la traversée ne peut que bien se passer ! Les pilés-menu, ridées, ronds de Loudéac, tours ou *scottiches* mis à la sauce malgache fonctionnent au petit poil, et le plaisir de la danse reste malgré tout intact. « Les musiques du monde fusionnent à l'infini », nous dit Filifala. Qui nous apporte « sur le chant » un témoignage sincère et efficace. Un mariage réussi.

(Naiade, Coop Breizh, FILI 002)

ARVEST Fantazi



Vous connaissez déjà l'une des voix d'Arvest, celle de Yann Raoul, dont l'album solo fut salué comme une réussite, ici même¹ et en beaucoup d'autres lieux. Avec son compère Yves Jégo, au chant, il constitue l'épine dorsale d'une formation qui excelle à faire danser, en souplesse et sans effets superfétatoires. Sobre, quoi ! Accompagnés d'Ayme-

ric Le Martelot au piano et de David er Porh aux guitares, ils nous proposent un répertoire de compositions, une sorte de *tro-Breizh* des danses de chez nous : *an-dro*, rond de Lande-da, laridé gavotte, cercle circassien ou *kost-ar-c'hoad*, sans oublier une suite de Lou-déac qui nous rappelle que l'amour n'est jamais de tout repos... Éléphant et carré.

(L'Oz Production, L'OZ 49)

BIVOAC En concert



Éléphant et carré... voilà qui pourrait également qualifier la nouvelle production du trio Bivoac, qui a décidé de ne pas faire la pause, après la sortie d'un premier album remarqué². Éléphant et carré, avec peut-être ce supplément d'âme et ce zeste de folie qui sait donner l'envie de se jeter à corps perdu dans la danse. Car, détrompez-vous et n'allez pas vous imaginer à l'aise Breizh dans un fauteuil : Bivoac *En concert* n'offre guère de moments de répit ou de repos. Leur « musique bretonne manouche à tendance circuestre », ainsi que la définissent eux-mêmes Ronan Robert, Raphaël Chevalier et Ronan Le Gouierrec, est avant tout une musique bretonne imaginative, innovante et bourrée de vitamines.

On retiendra de cet opus parfait de bout en bout une succulente suite de valse écossaises, *Succulences*, une suite de polkas au titre long comme un jour sans pain, *Le pôle K mais que fait le pôle X*, des mélodies rassasiantes, *Les Pains penauds* ou *Patate douce*... Et quelques chants aux paroles baroques, une ridée 6 temps, *J'ai perdu ma montre*, un rond paludier, *La Fille Nicole* (en ménage avec le gars Nicolas, la pauvre !) ou encore *La Fem-*

me que j'aime, qui lève un voile sur les déboires amoureux du trio... En point d'orgue, une vidéo ébouriffante, *Plinn-pong*. Bivoac vient de trouver avec L'Autre Distribution un distributeur sérieux et compétent. Gageons que cet album réussi trouvera ainsi l'accueil qu'il mérite.

(L'Autre Distribution, CLR 9511)

FISKAL BAZAR Ha goude-se...

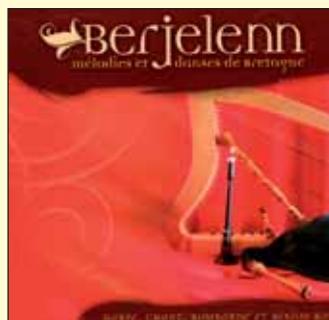


Ils sont vannetais, et ils ont des choses à dire. Ils le font en breton sur des rythmes venus de la Jamaïque, ska ou reggae, et, ma foi, ça tient la voilure. Leur premier enregistrement est un album six titres, autoproduit, à commander – pas cher ! – auprès du groupe (fiskal-bazar@voila.fr). Fiskal Bazar est engagé pour un monde meilleur. Les textes, signés Laors Laloy, dénoncent la loi du fric : *Morituri vos salutant* ; le racisme : *Ha goude-se...* ; le sort des femmes : *Shulekha*, d'après un poème de Taslima Nasreen ; celui de la langue bretonne : *Arouez ar vezh* ; bref, l'intolérance. Titre phare du CD, *Na jah, na mestr* donne le ton : « *Ar relijionnou a strilh, el ur gwir marvenn / Neantizoù a gunujenn rezon an den³...* » C'est sûr, ces jeunes-là méritent nos encouragements !

(Autoproduit)

Jean BARON Anne AUFFRET Christian ANNEIX Berjelenn

En dépit d'une intense vie de couple, on sait que Jean Baron et Christian Anneix apprécient et savourent les aventures partagées. Gwenva ou La Godinette font partie de ces écarts de conduite qu'ils sa-



vent se permettre. Le trio qu'ils forment ici avec la harpiste et chanteuse du Kreiz Breizh, Anne Auffret, constitue le nouvel épisode d'un feuilleton riche en rebondissements ! Un trio inhabituel : ce n'est pas si souvent que la harpe celtique a l'occasion de se frotter aux instruments emblématiques que sont la bombarde et le binou. Avec des interprètes aussi expérimentés que nos trois musiciens, le résultat ne peut être qu'évident. C'est bien le cas. Bien que familières, les « mélodies et danses de Bretagne » qui filent la laine de cette *Berjelenn*, résonnent d'une majesté singulière. Et la voix d'Anne Auffret les sert à la perfection. Un disque nécessaire.

(Keltia Musique, KMCD 188)

FILEUSES DE NUIT



Beaucoup de fraîcheur et d'allant pour cet album tout aussi singulier. Car si, depuis Stivell, la harpe celtique a retrouvé toute sa place en Bretagne, il n'est pas si banal d'avoir affaire à un trio de harpistes. Ces Fileuses de nuit ont pour nom Aurore Bréger, déjà souvent croisée dans cette rubrique, Clothilde Trouillaud et Marie Wambergue. Et elles ont, à elles trois, accumulé un solide bagage musical qu'elles dispensent avec le même bonheur aux quatre coins de la Bretagne, dans différentes écoles de musique, sur scène et maintenant sur cet album, produit par Pascal

Lamour. La harpe celtique, ainsi jouée à six mains, trouve un entrain inégalé. Mélodies hébraïques, polka ou berceuse finlandaises, traditionnels bretons et compositions personnelles : le répertoire des Fileuses réserve son lot de (bonnes) surprises. Un disque très plaisant à écouter. En un mot, agréable !

(BNC Productions)

KEJ La Danse du feu



Proposer une musique singulière, « complexe et sensible, riche et généreuse », sans tomber dans la facilité du « grand tout commerçant et inoffensif »... Ces quelques mots, empruntés au livret de présentation du nouvel album de Kej, veulent résumer la démarche sans concession du trio. Pierrick Tardivel (contrebasse), Philippe Gloaguen (guitares) et Jean-Luc Thomas (flûtes) nous offrent de fait une musique qui n'est pas forcément évidente d'accès, mais qui séduit par sa qualité et son originalité. Entre classique, *free jazz*, musiques contemporaine ou traditionnelle... la *Danse du feu* de Kej – un morceau unique de 48 minutes – est impossible à étiqueter. Il faut simplement y entrer et se laisser embarquer dans un monde à part, où le rêve et l'imagination prennent toute leur place. Le second titre, *Plijidi*, qui, lui, ne fait que trois minutes et demie, vient confirmer l'impression d'un album hors normes.

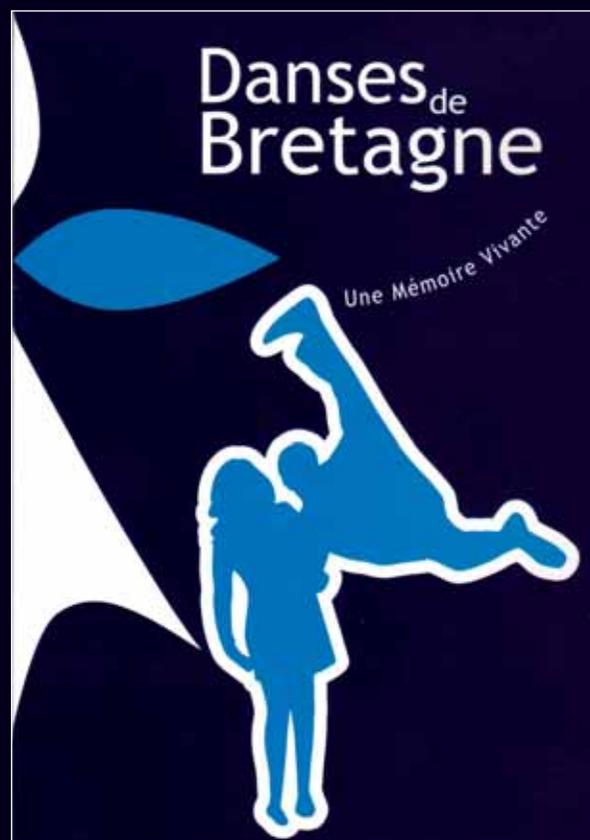
(Hirustica, HIR - 200702)

1. PB n° 515, décembre 2006.
2. PB n° 503, décembre 2005.
3. « Les religions distillent, telle une vraie gangrène / Des absurdités qui insultent la raison humaine... »

DANSES DE BRETAGNE

« Partout dans le monde, et depuis la nuit des temps, la danse est le produit d'une histoire. Elle raconte les sociétés et nous en décrit les formes. Une ronde, une danse à figures ou en couple, ouverte ou fermée... c'est la vie relationnelle de la société ». Ces quelques mots qui introduisent ce nouveau DVD des éditions Solidor résumant assez bien la volonté des auteurs : montrer la danse bretonne dans toutes ses dimensions et dans tous ses états. D'où vient-elle, comment a-t-elle traversé les siècles, où en est-elle aujourd'hui ?

L'objet du défi se présente en deux volumes, deux DVD de deux heures chacun. Le premier est essentiellement consacré à la partie documentaire et le second laisse la place au spectacle total. Sur des images tournées par Gérard Lefondeur, Ronan Manuel ou Thibault Collin, la partie documentaire nous fait rencontrer quelques spécialistes de la danse bretonne : Alan Pierre, permanent à War'! Leur, Marc Clériveret, socio-ethnologue et prof de danse, Daniel Cario, écrivain et historien... Ou encore Naik Raviart, la fille de Jean-Michel Guilcher qui fut, au milieu du siècle dernier, le premier chercheur à s'intéresser à la danse, même si l'on fait remonter les débuts du collectage au Premier Empire, à une époque où l'on jugeait « les mœurs des Bretons plus exotiques que ceux des Hot-tentots du Mexique » ! On plonge au cœur du cercle malouin Quic-en-Grogne, que l'on retrouve sur les Champs-Élysées pour la Breizh Parade. On visionne avec émotion des images collectées par Viviane Hélias, dans les années 70, en super-8 ! Et on a même droit à un cours particulier de danses bretonnes, la suite de Loudéac – rond, *bal* et *riquentée* – et aussi le *kas a-barh*, une danse du vannetais...



La partie spectacle nous fait emboîter le pas des cercles les plus prestigieux : Auray, bien sûr, mais aussi Kerfeunteun, Cléguérec, Guérande, Saint-Évarzec, Pontivy, Sizun et quelques autres... On est frappé par l'inventivité, la créativité et la qualité des chorégraphies. Et par leur modernité. On est loin, très loin même, des médiocrités folkloriques pour touriste pressé, que l'on peut encore croiser à l'occasion. Mais ce qui frappe avant tout, témoignant de l'ineptie totale des propos tenus dans *Libé* ou ailleurs lors de la Breizh Touch, c'est bien sûr la jeunesse des danseurs et des musiciens, sans parler de leur enthousiasme.

La danse bretonne, qui était à l'origine une forme de récréation, une façon de se retrouver ensemble à l'issue des travaux des champs, un moyen aussi pour « secouer sa misère », selon les mots de Jean-Michel Guilcher, est devenue aujourd'hui le symbole d'une fierté bretonne retrouvée. La danse, disait-il encore, « montre l'homme debout dans ses chaussures ». Cela n'a jamais été aussi vrai. Un « symbole identitaire », gros mot s'il en est. Ce DVD représente une bonne analyse d'un phénomène somme toute assez nouveau : la Breizh Pride est en marche !

Pierre Morvan

(DVD « Dances de Bretagne, une mémoire vivante », Solidor éditions, Coop Breizh)



le parti
d'une Bretagne
autonome

Les adresses à utiliser

- Pour adhérer :* UDB - 9 rue Pinot-Duclos - Saint-Brieuc
Pour écrire : 9 rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc - udbcontact@udb-bzh.net
Pour téléphoner : 02 96 61 48 63
Site Internet : www.udb-bzh.net
Pour contacter les élus régionaux :
 Groupe UDB-Gauche alternative - 13 C rue Franz-Heller - 35700 Rennes cedex

Gueules Bleues. Carriers et mineurs de l'ardoise

Exposition à la maison du patrimoine de Locarn (22)

L'histoire des ardoisières de Bretagne remonte au XIV^e siècle lorsque les premiers sites ont été exploités sur Châteaulin. Mais c'est au début du XIX^e siècle, avec la généralisation de l'ardoise sur les toitures, que se développe cette activité. Son apogée se situe entre 1920 et 1940. À partir des années 1950, la concurrence du bassin d'Angers entraîne la fermeture progressive de la plupart des ardoisières. En 2000, Moulin-Lande, dernière ardoisière souterraine de Bretagne, ferme ses portes.



Photo Christophe Forest

Iffig et Catherine Guyomarc'h, derniers ardoisiers en activité à Plevin (22).

Rouges

La vitalité des ardoisières durant la première moitié du XX^e siècle a profondément marqué la vie locale. Ces ardoisiers, artisans, fendeurs ou mineurs, ont constitué la classe ouvrière du centre Bretagne. Ils ont diffusé des idées comme lutte syndicale, coopérative ouvrière, idées inconnues jusqu'alors dans un monde presque exclusivement agricole.

Malgré les faiblesses de leur organisation syndicale, les ardoisiers ont pesé sur les orientations politiques de la région. D'abord « bleus », fermes soutiens à la République face aux notables conservateurs, ils sont rapidement séduits par les mouvements de gauche, en particulier par le parti communiste (auréolé de son rôle dans la Résistance), après 1945. Leur influence dans la vie politique locale explique, en partie, que le PCF, en perte de vitesse depuis les années 1970, se soit maintenu plus longtemps dans cette région « rouge ».

Un goût prononcé pour l'indépendance

Jusqu'aux années 1930, beaucoup de carriers restent très proches du monde agricole. Ces ouvriers-paysans cultivent leur indépendance : « Une grande partie de la population ouvrière tient encore plus à sa liberté qu'à l'augmentation du salaire », dit un ingénieur des Mines en avril 1911. Lors d'une visite à l'ardoisière de Parc ar Pont à Gouézec en août 1926, un autre ingénieur note : « La presque totalité du personnel venait de s'octroyer, conformément à la coutume locale, un mois d'absence pour les moissons et autres travaux agricoles. »

Cette double appartenance explique sans doute la longévité du breton comme langue du travail. Lors des enquêtes menées après accidents, l'ingénieur est sou-

vent obligé de faire appel à un interprète : « Ce témoin ne parlant pas français, nous avons pris comme interprète un ouvrier nommé Ruhard. » (1914.)

Une culture de métier

Au fil du temps, les ardoisiers ont constitué une communauté très attachée à son identité ouvrière. Ils se regroupent dans certains villages, en créent de nouveaux le long des routes menant aux ardoisières. Ils ont leur fête, la Sainte-Barbe, qui a lieu le 4 décembre, et est célébrée dans toutes les ardoisières. Il s'agit d'une journée chômée mais payée par le patron, qui offre souvent un repas aux ouvriers et à leurs conjoints. La messe qui a lieu le matin est plus suivie par les épouses que par leurs maris qui attendent le repas au café, lieu où s'exprime haut et fort leur identité ouvrière.

À la rencontre des derniers ardoisiers de Bretagne

C'est à la rencontre de ces ouvriers de la « bleue » qu'invite la maison du patrimoine de Locarn cet été. Cet hommage débute par une série de portraits, réalisés par Christophe Forest. Ils nous montrent des hommes au corps marqué par le travail, mais fiers de leur métier. Ils ont fendu, taillé, miné la roche ; aujourd'hui ils jardinent, jouent aux boules ou encore fabriquent des accordéons.

La suite se déroule dans le « local syndical », où l'on diffuse *Ceux de l'ardoise*, un documentaire réalisé pour l'exposition par Jean-Jacques Rault et Gaëlle Douël, de l'association Ty Films. À travers les interviews d'ardoisiers, le film montre comment ils sont passés d'un métier subi à un métier passion. Car, comme le dit Iffig Guyomarc'h, « c'est une maladie, l'ardoise, une fois que tu l'as attrapée, tu ne guéris plus ».

Lena Gourmelen

Du 7 juin au 23 septembre 2008, tous les jours de 14 à 19 heures.

Renseignements : 02.96.36.66.11 / maison.dupatrimoine@wanadoo.fr

La fente de l'ardoise au ciseau et au maillet.



Photo Christophe Forest



Université d'été de Régions & Peuples solidaires Du 24 au 28 août en Corse à l'université Pasquale-Paoli de Corti

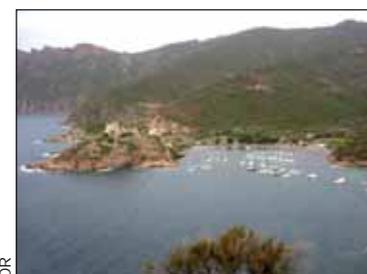
Dimanche 24 août à partir de 16 heures, accueil à l'université Pasquale-Paoli.

Lundi 25 août : 2 débats

- **Comment et pourquoi relocaliser l'économie** avec, entre autres : Paul Jo Caitucoli, directeur du Crepac (Centre de promotion des produits de l'agriculture corse), conseiller général de Tàravu, et Josep Arasa i Ferrer, Catalan, conseiller en développement rural, sociologue et ancien journaliste.
- **Sport et identité** avec, entre autres : Dominique Nicolai, président de l'Association pour une sélection corse de football, et Pèire Costa, président de l'équipe nationale d'Occitanie de football.

Mardi 26 août : 1 débat et déplacement

- Avec l'Alliance libre européennes (ALE) sur le thème **l'Union Euro-Méditerranée, une utopie ?** avec Fauzaya Talhaoui, sénatrice du parti flamand Vlaams progressieven, conseillère municipale d'Anvers, ancienne députée, Nelly Maes, présidente de l'ALE, Sampiero Sanguinetti, journaliste, écrivain, observateur de la Méditerranée, Michel Bigi, économiste, responsable du réseau Eurisle, Günther Dauwen, coordinateur de l'ALE.
- L'après-midi : sortie à l'Île-Rousse. Repas de gala à Ponte Novu, haut lieu de l'histoire corse (avec chants corses).



DR

Ghjirulatu.

Mercredi 27 août : congrès de Régions & Peuples solidaires

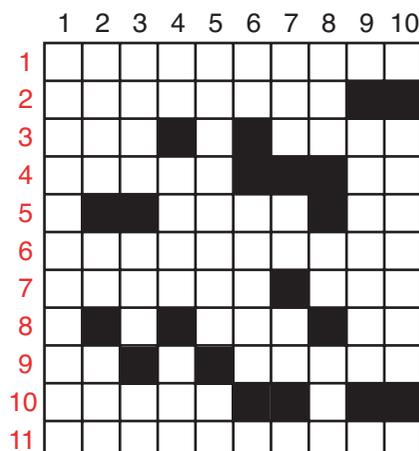
Jeudi 28 août : seconde excursion vers Ghjirulatu et la réserve naturelle de Scàndula, classée au patrimoine mondial de l'Unesco

Contacts :

Pour la Corse : arritti@wanadoo.fr
Pour la Bretagne : jef.monnier@udb-bzh.net

Mots croisés n° 213

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : 1. Elle habite près d'une célèbre église Saint-Fiacre – 2. Le breton l'était à l'école au XX^e siècle – 3. Refusé ; Ria du Morbihan – 4. Héroïne bretonne ; Rapport – 5. Capitale balte ; Avant la matière – 6. Frissonné – 7. Humaniste hollandais (1469-1536) ; Ce mouvement de jeunesse fournit des militants à la jeune UDB – 8. Quatrième roi d'Israël, mort en 885 ; Article de bazar – 9. Vache ; Examiné avec soin – 10. La déesse celte des chevaux – 11. Donne une nouvelle patrie.

VERTICALEMENT : 1. De Brest ou de Quimper – 2. Plante aromatique ; En terre ; Se joue en bourse – 3. Enlevée ; À purifier parfois en Bretagne ; Fin de mot – 4. Grande puissance économique ; Ancienne puissance ; Où siègent les puissances – 5. Son expression a été libérée en Mai 68 ; Sur un billet de transport – 6. Alterne en faculté avec les cours magistraux ; Celtes – 7. Mal dit ; Le paresseux des cruciverbistes ; Fleuve flamand – 8. Ce trust

américain a contribué à la chute du gouvernement chilien d'Allende ; Initiales d'un acteur né à Crozon (1887-1951) ; Ensemble de pulsions inconscientes – 9. Détaillées – 10. Facile à comprendre.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 212

Horizontalement : 1. ANCENIENNE – 2. BOUGUENNAIS – 3. OEILS ; ÂTRE – 4. RI ; IV – 5. NIAS ; RIVAL – 6. ESSEN ; FINE – 7. MESSES ; TA – 8. ÈRE ; PORE – 9. NASSAU ; SEL – 10. TN (*Trésorier national*) ; ILLE ; TÉ – 11. ARIENNES.

Verticalement : 1. ABONNEMENTS – 2. NOE ; ISERAN – 3. CUIRASSES – 4. ÉGLISES ; SIR – 5. NUS ; NÉPALI – 6. IE (*Id est*) ; OR ; SOULE – 7. ENA (*École nationale d'administration*) ; IF ; EN – 8. NATIVITÉS – 9. NIRVANA ; ÉTÉ – 10. ESE (*Est-sud-est*) ; LÉ ; CLÉS.

Vos questions

Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais... ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 72

Je m'intéresse à votre magazine depuis plusieurs mois. Je suis frappé par la qualité de votre présentation. Vous dites souvent que vous êtes un journal de bénévoles. Mais vous avez sans doute quand même un maquettiste ? Et vos photos, souvent excellentes, vous les achetez bien à des pros ?

Réponse

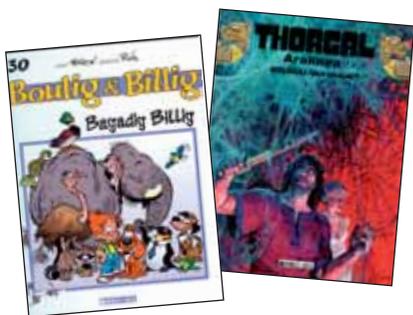
D'abord, tous nos remerciements pour l'intérêt que vous portez à notre *Peuple breton*. Nous allons essayer de vous répondre le plus complètement possible.

D'abord, journal de bénévoles ou non ? Je le redis, notre journal n'emploie qu'un salarié à mi-temps : notre correcteur. Grâce à la qualité de son travail depuis quelques années, le PB est devenu exemplaire dans ce domaine et nous n'en sommes pas peu fiers. Pour le reste, du rédacteur en chef, qui vous répond, à tous les autres collaborateurs de sa rédaction éclatée, il n'y a pas une seule rétribution de versée. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que le résultat n'est pas tout à fait « professionnel », on nous fait souvent le compliment. Plus le temps passe et plus de

plumes compétentes viennent d'ailleurs grossir le lot des signatures du PB, et c'est là un gage de qualité du magazine.

La maquette, elle, est réalisée par le rédacteur en chef. Ce gros travail lui est cependant allégé par la qualité du personnel de l'entreprise qui nous imprime et Chantal ou Valérie, pour ne pas les nommer, sont souvent à l'origine des plus belles idées de mise en page.

Enfin, il nous arrive effectivement d'acheter certaines de nos photos à des agences ou à des photographes professionnels. Là encore, c'est la qualité de ces contributions qui nous guide. Mais il suffit de lire les crédits photos qui accompagnent tous nos visuels pour se rendre compte que le PB a, le plus souvent, recours à des militants bretons qui lui fournissent leurs clichés. Les avantages de ce système sont multiples : d'abord, ces photos sont gratuites pour nous ; ensuite, comme ces militants sont souvent sur le terrain, « au plus près des luttes », comme on disait jadis, la qualité documentaire de nos photos est remarquable. Sans compter que quelques photographes réguliers (Pierre et Patrick Morvan notamment), ont un talent que nous envierions bien des confrères...



Jeu de l'été

Notre numéro de l'été est un « numéro double ». Il est donc naturel que le prix de notre jeu soit aussi doublé. Nous vous proposons dix lots de deux BD en breton. Une aventure de Boutig ha Billig et Thorgal 24. Les publics ne sont peut-être pas les mêmes, mais le plaisir reste le même, surtout quand on veut pratiquer la lecture du breton. Bonne chance, donc, aux joueurs de l'été.

Comme d'habitude, pour participer au tirage au sort qui attribuera ces lots, il suffit de nous adresser avant la fin du mois (le cachet de la poste faisant foi) sur papier libre : vos nom, prénom (**obligatoire**) et adresse. Une seule participation par personne et une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.**

Résultats du jeu du PB de mai

Dix lecteurs ont gagné un des deux livres mis en jeu au mois de mai.

Ce sont : Fatima, de Loudéac (22) ; Dominique, de Saint-Trimoel (22) ; Françoise, de Brest (29) ; Hélène, de Poullann (29) ; Sabine, de Rennes (35) ; Nicole, de Nantes (44) ; François, de Gaubertin (45) ; Aline, d'Albertville (73) ; Josiane et Gwenole, de Villeneuve-Saint-Georges (94). Ces gagnants ont reçu leur lot courant juin.

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH

Mensuel (43^e année)

Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU

Tél. 02.98.64.53.77

Fax 02.98.37.91.74

Directeur de la publication :

Robert Pédron

Rédacteur en chef :

Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :

Jean-Jacques Monnier

Secrétaire de rédaction :

Jean-Claude Le Gouaille

Responsable calendrier :

Christian Pierre

Responsables de rubriques :

Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle,

Philippe Cousin, Yann Fiévet, Patrig Gouedig,

Iffig, Yves Jardin, Herve Lannuzel, Yvon Le Bras,

Pierre Morvan, Nono, Ronan Pagan, Morgan Tremel.

Correspondants :

Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens

En Catalogne : Philippe Liria

En Corse : Fabiana Giovannini

En Occitanie : Gérard Tautil

Critiques de disques :

Bretagne : Pierre Morvan

Celtie : Philippe Cousin

Pays Basque : Alain Hervochon

Critiques de livres :

Jean-Jacques Monnier,

19 Penn ar Pave – 22300 Lannion

Livres en breton :

Herve Lannuzel

27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes

Responsable publicité :

Ronan Leprohon, au journal

Editeur :

Presses populaires de Bretagne

CPAP : 0707 G 86914

Impression et routage :

Clôître imprimeurs à 29800 Saint-Thonan



Abonnements, administration :

9 rue Pinot-Duclos

22000 SAINT-BRIEUC

Dépôt légal : N° 2448

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

L'accueil et le secrétariat du *Peuple breton* à notre local de Saint-Brieuc sont assurés par Maiwenn avec de nouveaux horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis et jeudis. Le téléphone-fax-répondeur : 02 96 61 54 11. Le mail de l'administration : peuple.breton@orange.fr.

Festoù-noz

Samedi 12 juillet
Guérande (44)

devant les remparts à 21 h
(Promenade du Nord), 6 €
Fest-noz avec Ar Men Du, etc.
Organisation A Greiz Kalon

•

Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (44)

Au centre bourg
Fest-noz avec Les Baragouineurs
Org. lesbaragouineurs@wanadoo.fr

○

Dimanche 13 juillet
Pornichet (44)

Place du marché de 22 h à minuit
Fest-noz avec Diaouled ar Menez, etc.
Org. office de tourisme

○

Jeudi 17 juillet
Saint-Michel-Chef-Chef (44)

Place de l'Église à 21 h
Fest-noz gratuit
Avec Nozata et Cocobecha
Org. office de tourisme

○

Jeudi 24 juillet
La Bernerie-en-Retz (44)

Sous les halles à 21 h
Fest-noz gratuit
avec Birvidik, Jad'Hisse, etc.
Organisation de la Mairie

○

Samedi 26 juillet
La Chapelle-des-Marais (44)

Sur le site de Mayun à 21 h
Fest-noz gratuit
avec Vincenderau et Felder, etc.
Org. office du tourisme

Dimanche 3 août
Saint-Michel-Chef-Chef (44)

Fest-noz gratuit
Avec Arvest et Krach butun
Org. office de tourisme

○

Mardi 5 août
Paimpol (22)

Les mardis du port à 21 h



Skirienn.

Fest-noz avec La Talvera et Skirienn
Org. Tournée Bretagne / Occitanie

○

Vendredi 8 août
Cavan (22)

Salle des fêtes à 21 h
Fest-noz avec Skirienn, Darhaou, etc.
Org. Skirienn

•

Guérande (44)

Boulevard du Nord à 21 h
Fest-noz avec Yudal Combo,
Ampouailh, etc.
Org. cercle celtique de Guérande

○

Dimanche 17 août
Guéméné-Penfao (44)

Fest-noz à 18 h 30
avec Sonerien Du et Penn Bihan
Org. association Gwen-Menez

La Bernerie-en-Retz (44)

Sous les halles à 21 h
Fest-noz gratuit
Avec Kélien et Jad'Hisse, etc.
Organisation de la Mairie

•

Saint-Michel-Chef-Chef (44)

Dans le centre de Saint-Michel à 21 h
Fest-noz gratuit
avec Bivoac et les sonneurs Tchok
Org. office de tourisme

○

Vendredi 22 août
La Baule (44)

Place des Palmiers à 21 h
Fest-noz avec Birvidik, Talar, etc.
Org. Association culturelle de La Baule

○

Samedi 30 août
Plogonec (29)



Loeroù ruz.

Fest-noz / Crêpes à la ferme de Lopéau
avec le groupe Loeroù ruz
Org. comité de jumelage
Plogonec / Llandysul

•

Malville (44)

Fest-noz avec Krozhent, etc.
Org. cercle celtique Genêts d'or

•

Pornic (44)

Fête de la Saint-Gilles
Fest-noz gratuit
Avec Louise Ebrel, Pevar Den, etc.
Org. ADCT

•

Sucé-sur-Erdre (44)

Salle de la Papinière à 21 h
Fest-noz gratuit
avec Talar, Deus'ta, etc.
Org. Rendez-vous-de-l'Erdre

Recevez Le Peuple breton chaque mois

Prénom et nom _____

Adresse _____



11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 35 €
Tarif de soutien : plus de 40 €
Étranger : tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint règlement par chèque à l'ordre du *Peuple breton*
Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Le site de l'UDB
www.udb-bzh.net

Stages d'été



Située au cœur du pays Bigouden, la petite commune de Saint-Jean-Trolimon (*Sant-Yann-Drolimon* en breton) abrite la Maison des jeux bretons. Entourée d'un galochodrome, d'un boulodrome, d'un espace multi-jeux, d'une esplanade en herbe, elle abrite une quinzaine de jeux traditionnels bretons. Ces jeux sont groupés en trois catégories : les jeux de boules, de quilles et de palets. Pour chaque jeu, la règle est disponible et un animateur accueille les visiteurs. Pendant l'été, des animations extérieures sont proposées chaque jour.

Ouverture en été du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. Pas de droit d'entrée imposé, on propose une participation à une tombola pour 2 €. 02 98 82 13 45

STAJ BREZHONEG PLOUHA « Eost 2008 »

Stage de breton à Plouha (22)

Kalon Plouha propose son stage « Eost 2008 » : des cours de breton sur 4 niveaux avec Sedrig Laur et Lan Tangi (Roudour), Mari-Jo ar Rouz, Fañch Roy et Tomaz Jacques ; ou un atelier théâtre avec Bob Simon, pour ceux qui parlent déjà breton et qui souhaitent s'améliorer en s'amusant. Et aussi, de multiples animations, des conférences, des balades, des veillées.

Tout cela à l'école primaire de Plouha (avenue Laënnec) du 4 au 9 août pour 150 € la semaine (120 pour les chômeurs et les étudiants, et remise de 20 € pour ceux qui étaient présents l'an dernier) + 25 € pour 4 repas de midi (pris ensemble sur place).

Renseignements et formulaire d'inscription sur www.kalon-plouha.bzh.bz et téléphone au 02 96 22 49 79.

PETITES ANNONCES

Le Peuple breton publie sous cette rubrique des petites annonces. Le texte doit ne pas excéder 5 lignes de 50 signes et être accompagné d'un chèque de 11,95 €.

Ces annonces sont à adresser à la rédaction (BP 1, 29850 Gouesnou).

Ar Falz /Skol Vreizh
organise de nouveau cette année un stage de langue bretonne du 18 au 22 août, à Caudan (56), au centre de loisirs de Kerfléau.



Qu'est-ce qu'un stage Ar Falz ?

Un stage de breton. Grâce aux cours, aux ateliers, au chant, chacun peut apprendre, réapprendre ou améliorer son breton. On s'efforce d'employer la langue bretonne le plus possible.

Un stage de culture bretonne. À travers les excursions, les expositions, les soirées-débats, chacun peut goûter aux différents aspects des cultures de Bretagne : histoire, littérature, ethnologie...

Ar Falz propose aussi, à l'intention des étudiants et des enseignants, un cours d'approfondissement, sous la houlette de professeurs d'une grande compétence.

Tarifs et infos sur les niveaux de cours, les possibilités d'hébergement, et les ateliers : www.arfalz.org
Tél. 02 98 62 17 20



Stage de harpe celtique



L'association Hent telenn Breizh (La Voix de la harpe bretonne) organise du 4 au 9 août à Plounéour-Menez (29) une semaine « Telenn ar Gelted » Musiques anciennes et sacrées pour harpe et voix.

Programme

Lundi 4 août de 9 h 30 à 17 h 30 : **stage de plain-chant celtique** avec Violaine Mayor et Joël Herrou. Introduction au stage de harpe. Tarif : 50 € la journée sur inscription.

Du mardi 5 août au 8 août : **stage de harpe celtique ancienne**, niveau intermédiaire / avancé avec Violaine Mayor. Ateliers langue bretonne, soirées danses traditionnelles et anciennes.

Vendredi 8 août à 17 h : **Passage des degrés techniques** de harpe celtique ancienne. Salle polyvalente, **entrée gratuite**.

Samedi 9 août à 21 h : **Concert de l'Ensemble Gens Cambrina, Violaine Mayor**. Avec la participation des stagiaires de harpe et de chant. Abbaye du Relec, Plounéour-Menez. 12 €.

02 98 78 93 25

www.henttelennbreizh.net

Stumdi

organisme de formation en langue bretonne

propose des stages courts d'une semaine pour apprendre et perfectionner le breton

**du 7 au 11 juillet 2008
à Landerneau**

et

**du 21 au 25 juillet 2008
à Pont-Scorff**

(pour vivre une semaine dans un environnement vannetais)

Ces stages peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation continue.

Les étudiants, demandeurs d'emploi ou groupes à partir de 3 personnes pourront bénéficier de tarifs réduits.

Il reste encore quelques places dans les deux stages

Pour vous inscrire :

Stumdi - BP 311 - 29413 Landerneau
Cedex - 02 98 21 39 94 et
bzh.stumdi@wanadoo.fr



• culture •

**Aline,
2 yeux, 2 oreilles, 2 mains...
2 langues !**

**12 000 enfants
sont en classe
bilingue
français-breton.**

Pourquoi pas le vôtre ?

Le bilinguisme précoce est un atout
considérable pour les enfants.

L'enseignement bilingue français-
breton, c'est aussi apprendre à être
soi et s'enrichir d'une culture forte,
diverse, ouverte au monde.

Aujourd'hui, le développement des
filières permet à toutes et tous
d'accéder à l'enseignement bilingue
français-breton dès la maternelle.

Alors, dès la rentrée prochaine,
Kit de'i*!

*Allez-y



**La Région Bretagne soutient
l'enseignement bilingue**

Plus d'informations sur region-bretagne.fr

**CLASSES BILINGUES
FRANÇAIS-BRETON
UN + SUR
LA LANGUE**

Keltia Musique



30 YEARS • 30 ANS • 30 VLOAZ

Un coffret 6 CD et un album CD événement !

Une soirée concert au Festival de Cornouaille le 25 juillet
Une soirée concert au Théâtre de Cornouaille le 24 octobre



Et toutes les musiques de votre été chez

Keltia Musique

1 Place au Beurre - 29000 Quimper
Tél. (33) 02 98 95 45 82 - Fax (33) 02 98 95 73 19
Email : keltiamusique@wanadoo.fr

55^{année} festival^e Cornouaille Quimper

19-27 juillet 2008

Loreena McKennitt
Alan Stivell, I Muvrini
Georgian Legend, Urban Trad
Nuit des Étoiles Celtiques
Lunasa, Lagad Tan
Pascal Jaouen, Miss Blue
Red Cardell, Merzhin
Les Goristes, Ozan Trio
David Pasquet Group
Plantec, Hiks, Iwan B
Gérard Delahaye, Sylbàt, Sloï
Le Chant des Sardinières
Trio Empreintes, Gerry O'Connor
Yann Raoul, Skilda, Comas, IMG
Les Ramoneurs de Menhirs, Louise Ebel
Noguet-Robert Quartet, Djiboudjep
Hopi Hopkins, The Churchfitters
Le Diabl' dans la Fourche, Bill Ebet
Sonerien Du, Penn Gollo, Pierre Artus
Ensemble Choral du Bout du Monde
Spoum, Wipidou, FiliFala, Esquisse
Thomas Moisson, Margoden Théâtre...

*Et plus de 3000 sonneurs, musiciens et
danseurs au cœur de la Ville
et au cœur d'une culture !*

renseignements sur :
www.festival-cornouaille.com



l'abus d'alcool est dangereux pour la santé